ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

GROUPE TEREOS

Exercice clos le 31 mars 2021

Tereos

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ GROUPE TEREOS

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
Chiffre d'affaires	4	4 317,2	4 491,8
Coûts des marchandises vendues	5	(3 451,8)	(3 699,7)
Frais de distribution	5	(442,1)	(481,3)
Frais généraux	5	(323,5)	(334,5)
Autres produits opérationnels (charges)	5	(90,7)	200,6
Résultat opérationnel		**9,0**	**176,9**
Charges financières	7	(202,1)	(287,5)
Produits financiers	7	73,7	132,5
Résultat financier		**(128,4)**	**(155,0)**
Quote-part de résultat des entreprises associées	12	7,7	10,2
Résultat avant impôts		**(111,7)**	**32,1**
Impôt sur le résultat	8	(21,5)	(7,8)
RESULTAT NET		**(133,1)**	**24,3**
Dont part du groupe		*(129,2)*	*(5,5)*
Dont participations ne donnant pas le contrôle		*(4,0)*	*29,8*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(EN MILLIONS D'EUROS)	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
RÉSULTAT NET	**(133,1)**	**24,3**
Dont part du groupe	*(129,2)*	*(5,5)*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	*(4,0)*	*29,8*
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net		
Variation des écarts actuariels sur avantages du personnel	2,0	(4,9)
Dont effet d'impôt	*(1,7)*	*0,7*
Variation de juste valeur des titres de participations non consolidés à la juste valeur par réserve	1,1	0,5
Dont effet d'impôt	*(0,1)*	*(0,3)*
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net		
Variation de juste valeur des instruments de couverture *	32,5	(53,4)
Dont effet d'impôt	*0,5*	*17,8*
Variation des écarts de conversion **	(24,0)	(152,1)
Total des autres éléments du résultat global, nets d'impôts	**11,6**	**(209,8)**
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL	**(121,6)**	**(185,5)**
Dont part du groupe	*(125,1)*	*(186,2)*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	*3,6*	*0,6*
** dont entités mises en équivalence*	*0,1*	*0,9*
** * dont entités mises en équivalence*	*(4,1)*	*(2,9)*

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés

BILAN CONSOLIDÉ GROUPE TEREOS

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020
ACTIFS			
Goodwill	15	1 045,6	1 089,4
Immobilisations incorporelles	16	151,7	159,3
Immobilisations corporelles	14	2 298,4	2 437,0
Participations dans les entreprises associées	12	188,7	195,4
Titres de participations non consolidés	24	35,4	30,5
Autres actifs financiers non courants	24	71,5	102,4
Actifs financiers non courants avec les parties liées	24	0,4	0,9
Actifs d'impôts différés	8	71,3	53,5
Actifs d'impôts exigibles	8	0,7	0,5
Autres actifs non courants	19	3,1	1,6
Total actifs non courants		**3 866,8**	**4 070,6**
Actifs biologiques	11	83,5	83,7
Stocks	10	874,0	973,1
Clients	24	382,8	440,9
Autres actifs financiers courants	24	437,2	365,2
Actifs financiers courants avec les parties liées	24	31,6	65,8
Actifs d'impôts exigibles	8	35,6	35,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	468,1	655,3
Autres actifs courants	19	13,6	12,3
Total actifs courants		**2 326,6**	**2 631,5**
TOTAL ACTIFS		**6 193,3**	**6 702,1**

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Primes		39,4	39,4
Réserves et résultats consolidés		1 242,8	1 451,2
Capitaux propres du groupe		**1 282,1**	**1 490,6**
Participations ne donnant pas le contrôle		354,2	348,0
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		**1 636,3**	**1 838,6**
Capital coopératif	23	194,0	196,0
Capital coopératif et capitaux propres		**1 830,3**	**2 034,6**
Dettes financières non-courantes	24	2 591,6	2 488,1
Avantages du personnel	20	72,5	70,9
Provisions non courantes	21	27,5	18,3
Passifs d'impôts différés	8	22,3	20,4
Autres passifs financiers non courants	24	37,3	81,3
Passifs financiers non courants avec les parties liées	24	12,0	13,5
Autres passifs non courants	22	24,9	21,5
Passifs non courants		**2 788,1**	**2 714,0**
Dettes financières courantes	24	410,0	725,0
Provisions courantes	21	14,6	20,1
Autres passifs financiers courants	24	438,1	475,7
Passifs financiers courants avec les parties liées	24	5,1	8,2
Fournisseurs	24	619,4	641,3
Passifs d'impôts exigibles	8	19,6	10,6
Autres passifs courants	22	68,2	72,4
Passifs courants		**1 574,9**	**1 953,4**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**6 193,3**	**6 702,1**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL COOPERATIF ET DES CAPITAUX PROPRES

(EN MILLIONS D'EUROS)	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres intérêts minoritaires	Capitaux propres	Capital Coopératif	Capital coop. & capitaux propres
Au 1er avril 2019	**1 706,7**	**348,4**	**2 055,1**	**184,6**	**2 239,8**
Résultat net	(5,5)	29,8	24,3	0,0	24,3
Autres éléments du rés. global	(180,7)	(29,2)	(209,8)	0,0	(209,8)
Résultat global	**(186,2)**	**0,6**	**(185,5)**	**0,0**	**(185,5)**
Dividendes versés	(24,3)	(0,4)	(24,7)	0,0	(24,7)
Variation du capital coopératif	0,0	0,0	0,0	11,4	11,4
Autres variations	(5,7)	(0,6)	(6,3)	0,0	(6,3)
Au 31 mars 2020	**1 490,6**	**348,0**	**1 838,6**	**196,0**	**2 034,6**
Résultat net	(129,2)	(4,0)	(133,1)	0,0	(133,1)
Autres éléments du rés. global	4,0	7,5	11,6	0,0	11,6
Résultat global	**(125,1)**	**3,6**	**(121,6)**	**0,0**	**(121,6)**
Dividendes versés	(65,1)	(1,4)	(66,5)	0,0	(66,5)
Variation du capital coopératif	0,0	0,0	0,0	(2,0)	(2,0)
Autres variations	(18,2)	3,9	(14,3)	0,0	(14,3)
Au 31 mars 2021	**1 282,1**	**354,2**	**1 636,3**	**194,0**	**1 830,3**

	(EN MILLIONS D'EUROS)	Réserves	JV instrum. de couverture	Ecarts actuariels avantages personnel	JV titres de part. non consolidés	Ecarts de conversion	Total autres éléments du résultat global	Capitaux propres
PART DU GROUPE	**Au 1er avril 2019**	**2 220,5**	**(100,7)**	**(11,0)**	**0,4**	**(402,4)**	**(513,8)**	**1 706,7**
	Résultat net	(5,5)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(5,5)
	Autres éléments du rés. global	0,0	(49,1)	(4,1)	0,4	(128,0)	(180,7)	(180,7)
	Résultat global	**(5,5)**	**(49,1)**	**(4,1)**	**0,4**	**(128,0)**	**(180,7)**	**(186,2)**
	Dividendes versés	(24,3)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(24,3)
	Variation du périmètre	(7,2)	0,4	0,0	0,2	6,0	6,5	(0,7)
	Engagements de rachat d'int. mino.	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,9
	Autres variations	(9,8)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(9,8)
	Au 31 mars 2020	**2 178,6**	**(149,4)**	**(15,1)**	**0,9**	**(524,4)**	**(688,0)**	**1 490,6**
	Résultat net	(129,2)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(129,2)
	Autres éléments du rés. global	0,0	29,0	1,4	0,4	(26,8)	4,0	4,0
	Résultat global	**(129,2)**	**29,0**	**1,4**	**0,4**	**(26,8)**	**4,0**	**(125,1)**
	Dividendes versés	(65,1)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(65,1)
	Variation du périmètre	(4,2)	0,0	0,0	0,0	1,6	1,6	(2,6)
	Engagements de rachat d'int. mino.	(14,6)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(14,6)
	Autres variations	(1,0)	(0,0)	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)	(1,0)
	Au 31 mars 2021	**1 964,5**	**(120,4)**	**(13,7)**	**1,4**	**(549,6)**	**(682,3)**	**1 282,1**
INTÊRETS MINORITAIRES	**Au 1er avril 2019**	**403,3**	**(17,6)**	**0,1**	**0,2**	**(37,6)**	**(54,9)**	**348,4**
	Résultat net	29,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	29,8
	Autres éléments du rés. global	0,0	(4,3)	(0,8)	0,1	(24,1)	(29,2)	(29,2)
	Résultat global	**29,8**	**(4,3)**	**(0,8)**	**0,1**	**(24,1)**	**(29,2)**	**0,6**
	Dividendes versés	(0,4)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,4)
	Variation du périmètre	1,1	(0,7)	0,0	0,0	(0,4)	(1,1)	(0,0)
	Autres variations	(0,6)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,6)
	Au 31 mars 2020	**433,2**	**(22,7)**	**(0,7)**	**0,3**	**(62,2)**	**(85,2)**	**348,0**
	Résultat net	(4,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(4,0)
	Autres éléments du rés. global	0,0	3,5	0,6	0,6	2,8	7,5	7,5
	Résultat global	**(4,0)**	**3,5**	**0,6**	**0,6**	**2,8**	**7,5**	**3,6**
	Dividendes versés	(1,4)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(1,4)
	Variation du périmètre	4,2	0,0	0,0	0,0	(1,6)	(1,6)	2,6
	Autres variations	1,3	0,0	0,0	(0,0)	0,0	(0,0)	1,3
	Au 31 mars 2021	**433,4**	**(19,2)**	**(0,1)**	**1,0**	**(61,0)**	**(79,3)**	**354,2**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE TEREOS

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	31 mars 2021	31 mars 2020
Résultat net		**(133,1)**	**24,3**
Participations dans les entreprises associées	12	(7,7)	(10,2)
Amortissement	5	380,1	420,1
Ajustements de juste valeur sur actifs biologiques	11	(6,6)	(42,3)
Ajustements de juste valeur par le résultat financier		2,8	2,8
Autres ajustements de juste valeur		5,0	(7,7)
Plus ou moins-value de cessions d'actifs		4,1	(166,7)
Charge d'impôt	8	21,5	7,8
Charge financière nette		131,0	161,1
Impact des variations de besoin en fond de roulement		126,7	86,8
dont incidence de la variation des créances commerciales		*15,5*	*72,5*
dont incidence de la variation des autres débiteurs financiers		*34,2*	*(22,1)*
dont incidence de la variation des stocks		*76,9*	*36,3*
Variation des autres éléments impact non cash		78,6	(27,2)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		**602,3**	**448,9**
Impôts payés		(18,4)	(1,8)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		**584,0**	**447,1**
Trésorerie versée pour les acquisitions, nette de la trésorerie acquise		0,0	(52,0)
dont Sedalcol France		*0,0*	*(52,0)*
Augmentation de capital dans les entreprises associées et coentreprises		0,0	(4,6)
dont Albioma St Pierre		*0,0*	*(4,5)*
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(367,9)	(436,8)
Acquisitions d'actifs financiers		(8,0)	(1,6)
Variation des prêts consentis		(0,4)	(4,3)
Subventions d'investissement reçues		5,5	3,3
Intérêts financiers encaissés		9,1	18,7
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		3,7	18,1
Cessions d'actifs financiers		0,3	267,2
dont opération ETEA		*0,0*	*266,6*
Dividendes reçus		11,1	14,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		**(346,5)**	**(177,9)**
Augmentation de capital et capital coopératif		3,6	1,5
dont Tereos SCA		*2,4*	*1,4*
dont PT Tereos FKS Indonesia		*1,2*	*0,0*
Emission de dettes financières	24	879,7	1 423,2
Remboursement de dettes financières	24	(952,2)	(1 417,8)
Intérêts financiers versés		(113,1)	(165,1)
Incidence de la variation des comptes courants actifs avec les parties liées		25,4	(41,4)
Incidence de la variation des comptes courants passifs avec les parties liées		3,2	12,1
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(65,1)	(24,3)
Dividendes payés aux minoritaires		(1,4)	(0,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**(220,0)**	**(212,2)**
Impact de change sur trésorerie et équivalent de trésorerie en devise étrangère		(58,3)	(80,2)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**(40,8)**	**(23,3)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	24	466,2	489,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	24	425,3	466,2
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**(40,8)**	**(23,3)**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Sommaire

1. Présentation du Groupe, présentation des états financiers, normes comptables et recours à des estimations et à des jugements....8
2. Principes comptables significatifs....11
3. Acquisitions, cessions, mouvements de périmètre et autres faits marquants de l'exercice....27
4. Produits des activités ordinaires....28
5. Charges par nature....28
6. Frais de recherche et de développement....30
7. Charge financière nette....30
8. Impôt sur les bénéfices....31
9. Autres éléments du résultat global....33
10. Stocks....34
11. Actifs biologiques....34
12. Participations dans les entreprises associées et les coentreprises....35
13. Participations ne donnant pas le contrôle significatives détenues dans les filiales....38
14. Immobilisations corporelles....40
15. Goodwill....41
16. Autres immobilisations incorporelles....42
17. Locations....43
18. Tests de dépréciation....44
19. Autres actifs....47
20. Avantages du personnel....48
21. Provisions....51
22. Autres passifs....53
23. Capital coopératif et capitaux propres....53
24. Actifs et passifs financiers....54
25. Justes valeurs....64
26. Gestion des risques....68
27. Engagements contractuels non comptabilisés....74
28. Parties liées....75
29. Information par secteur d'activité et zone géographique....77
30. Evènements postérieurs à la clôture....80
31. Périmètre de consolidation....81

1. Présentation du Groupe, présentation des états financiers, normes comptables et recours à des estimations et à des jugements

1.1 Informations sur le groupe

Tereos SCA (la « Société ») est une société coopérative agricole régie par le droit français et soumise au Code rural.
Son siège social est situé 11 rue Pasteur à Origny-Sainte-Benoîte (02390), France.

Les états financiers consolidés annuels reflètent la situation comptable de Tereos SCA et de ses filiales (le « Groupe »).

Les principales activités du Groupe sont la production et la commercialisation de sucre et produits sucrants, d'alcools, d'amidon, de protéine de blé et de bioénergie.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été établis par la Société, ont été arrêtés par le Directoire le 31 mai 2021 et ont été examinés par le Conseil de Surveillance le 1er juin 2021.

Compte tenu de la nature très particulière du capital coopératif, le Groupe a décidé de le présenter séparément des dettes financières et d'exploitation (cf. note 2.21).

1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2021. Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRS IC (International Financial Reporting Standards Interpretations Committee).

Les principes comptables, décrits dans la note 2, sont cohérents avec ceux utilisés dans le cadre de la clôture au 31 mars 2020. Les amendements à IFRS 3 (Définition d'une activité), IAS 1 et IAS 8 (Définition du terme significatif), d'application obligatoire au 1er janvier 2020 n'ont pas eu d'effet sur les comptes du Groupe.

Dans le cadre de la réforme des indices de référence des taux d'intérêt, tels que les taux interbancaires IBOR, l'IASB a publié un amendement phase 2 à la norme IFRS 9 (Instruments financiers) et IFRS 7 (Instruments financiers : informations à fournir), adopté par l'Union Européenne en date du 13 janvier 2021, et d'application prospective à partir du 1er janvier 2020.

La réforme des taux d'intérêts de référence qui aboutira au remplacement des taux EONIA et IBOR à compter du 1er janvier 2022 affecte ou affectera certains instruments financiers et opérations de couverture du Groupe. Les principaux indices utilisés par le Groupe et concernés par la réforme sont l'Euribor et le Libor USD.

Ces amendements, que le Groupe choisit d'appliquer par anticipation dès le 1er avril 2020 comme autorisé par la norme pour la phase 2, ont pour objectif de préciser ce qui constitue une modification de taux contractuel et introduisent des aménagements ciblés permettant le maintien de la comptabilité de couverture.

Le recensement des contrats concernés et leur analyse est en cours, et des discussions avec certaines contreparties sont entamées afin d'intégrer ces changements d'indices. Les couvertures de référence sont essentiellement exposées à l'Euribor 1 mois, à l'Euribor 3 mois, ainsi qu'au Libor 3 mois et 6 mois USD.

Les informations relatives aux emprunts indexés et aux instruments dérivés de couverture du Groupe sont détaillées en note 24.2.1 et en 26.1.1.

Les comptes consolidés sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs biologiques, des dérivés et des titres de participations non consolidés, qui sont valorisés à la juste valeur.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et de manière uniforme par les entités du Groupe.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros avec une décimale, arrondis à la décimale la plus proche, sauf précision contraire. Dans certaines circonstances, cette présentation peut entraîner des différences négligeables entre la somme des données chiffrées et les sous-totaux indiqués dans les tableaux.

Le Groupe présente les actifs et passifs du bilan en les classant en courant et non courant.

Un actif est courant lorsque :

- il devrait être réalisé ou est destiné à être cédé ou consommé dans le cadre du cycle opérationnel normal,
- il est principalement détenu à des fins de transaction, et
- il est destiné à être réalisé durant les douze mois suivant la clôture.

Tous les autres actifs sont classés en non courant.

Un passif est courant lorsque :

- il devrait être réglé durant le cycle opérationnel normal,
- il est principalement détenu à des fins de transaction, et
- il est destiné à être réglé durant les douze mois suivant la clôture.

Le Groupe classe tous les autres passifs en non courant.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont classés dans les actifs et passifs non courants.

L'exercice de référence du Groupe est du 1er avril au 31 mars.

1.3 Normes et interprétations d'application obligatoire après le 31 mars 2021 que le Groupe n'a pas décidé d'adopter par anticipation

Les normes et interprétations suivantes qui sont d'application obligatoire après le 31 mars 2021, pourraient avoir un impact sur les comptes consolidés annuels du Groupe.

Norme ou interprétation	Norme / Amendement / Interprétation	Date d'application*
Amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7 et IFRS 16	Réforme des taux d'intérêt de référence	01/01/2021
Amendements IAS 1	Présentation des états financiers	01/01/2022
Amendements IAS 16	Immobilisations corporelles	01/01/2022
Amendements IFRS 3	Regroupements d'entreprises	01/01/2022
Amendements IAS 37	Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels	01/01/2022
Amendement IFRS 9	Instruments financiers	01/01/2022
Amendements IAS 8	Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs	01/01/2023

** date d'application pour les exercices ouverts à partir de cette date*

1.4 Recours à des estimations et à des jugements

Lors de la préparation des comptes consolidés du Groupe, la direction recourt à des estimations ou à des jugements, car de nombreux éléments inclus dans les comptes ne peuvent être évalués avec précision. La direction revoit ces estimations et ces jugements lorsque les circonstances évoluent ou à la lumière d'informations nouvelles ou de l'expérience. En conséquence, les estimations et jugements retenus pour préparer les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2021 sont sujets à modification au cours des périodes futures.

1.4.1 Jugements

La détermination des méthodes comptables appropriées pour certaines transactions fait appel au jugement de la direction du Groupe, lorsque les normes IFRS en vigueur et leurs interprétations ne couvrent pas les aspects comptables concernés :

- Les normes IFRS ne contenant pas de commentaires précis sur le regroupement d'entreprises sous contrôle conjoint, le Groupe applique le cas échéant la méthode de la « mise en commun d'intérêts ».
- En l'absence de position de l'IFRS et d'interprétation sur la comptabilisation des quotas d'émission échangeables liés à des programmes favorisant la réduction de gaz à effet de serre, le Groupe applique la méthode comptable décrite Note 2.13.

1.4.2 Estimations

La direction recourt à des estimations significatives lorsqu'elle détermine les hypothèses utilisées pour la comptabilisation dans les domaines suivants :

Notes	Estimations	
Note 8	Impôts	Hypothèses retenues pour la reconnaissance d'impôts différés provenant du report de pertes fiscales non utilisées
Note 11	Actifs biologiques	Hypothèses clés utilisées pour déterminer la juste valeur de la canne à sucre (rendement estimé, quantité de sucre par tonne de canne, prix du sucre…).
Note 14	Immobilisations corporelles	Hypothèses utilisées pour valoriser les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises. Hypothèses utilisées pour déterminer la durée de vie des immobilisations.
Note 15	Goodwill	Hypothèses utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge, la juste valeur du paiement effectué et par conséquent le montant du goodwill.
Note 18	Tests de dépréciation	Niveau de regroupement des Unités Génératrices de Trésorerie dans le cadre des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition. Hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable : valeur d'usage (taux d'actualisation, taux de croissance à long terme, flux de trésorerie prévisionnels), valeur de marché (multiples de chiffre d'affaires et d'EBITDA de sociétés ou opérations comparables, flux de trésorerie)
Note 20	Avantages du personnel	Taux d'actualisation, taux d'inflation, rentabilité des actifs de couverture, augmentation de salaires.
Note 21	Provisions	Provisions pour réclamations et litiges : hypothèses sous-jacentes à l'évaluation et la mesure du risque. Provisions pour restructuration : estimation des coûts significatifs.
Note 24	Instruments financiers	Hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et le calcul des pertes de crédit attendues.

2. Principes comptables significatifs

2.1 Consolidation

Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale à compter de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle, et restent consolidées jusqu'à ce que le contrôle cesse.

Les entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale si le Groupe détient cumulativement :

- le pouvoir sur cette entité, et
- une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité, et
- la capacité d'agir sur ces rendements, c'est-à-dire qu'il existe un lien entre les rendements et le pouvoir.

Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir :

- sur plus de la moitié des droits de vote de l'autre entité en vertu d'un accord,
- de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'autre entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un accord,
- de nommer ou révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent de l'autre entité, ou
- de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent de l'autre entité.

Les comptes consolidés sont préparés sur la base des états financiers des filiales consolidées, qui sont préparés pour la même période que celle de la société mère. Des ajustements sont apportés, si besoin est, pour aligner les méthodes comptables sur celles du Groupe. Tous les soldes intragroupes, les produits et les charges, les profits et les pertes latents ainsi que les dividendes de nature significative liés aux activités internes sont intégralement éliminés.
Les modifications de la part d'intérêt dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Les pertes sont attribuées aux intérêts minoritaires même si cela se traduit par un solde déficitaire.

Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il :

- Décomptabilise les actifs (y compris le goodwill) et les passifs de la filiale,
- Décomptabilise la valeur comptable de tout intérêt minoritaire,
- Reclasse en résultat la réserve de conversion comptabilisée dans le compte de résultat,
- Reclasse en résultat la quote-part de la société mère des montants antérieurement comptabilisés en autres éléments du résultat global,
- Comptabilise la juste valeur de la contrepartie reçue,
- Comptabilise la juste valeur de toute participation conservée, et
- Comptabilise tout profit ou perte dans le compte de résultat.

2.2 Co-entreprises et entreprises associées

Une co-entreprise est un accord contractuel en vertu duquel les parties disposant du contrôle conjoint ont des droits sur ses actifs nets. Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle d'un accord, qui n'existe que lorsque les décisions concernant les activités requièrent le consentement unanime des parties qui partagent le contrôle.

Une entreprise associée est une entité sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Une influence notable correspond au pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. L'influence notable est présumée exister lorsque le pourcentage des droits de vote exerçables par le Groupe est supérieur à 20 % mais n'entraîne ni un contrôle ni un contrôle conjoint.

Les éléments pris en compte pour déterminer l'influence notable ou le contrôle conjoint sont similaires à ceux requis pour déterminer le contrôle exercé sur une filiale.
L'appréciation du pouvoir d'un investisseur sur une entité prend en compte l'existence de droits de vote potentiels s'ils constituent des droits substantifs, c'est-à-dire s'ils confèrent à l'investisseur la capacité, en pratique, de diriger les activités pertinentes d'une entité au moment où les décisions sur les activités pertinentes ont besoin d'être prises.

Les participations dans les entreprises associées et les co-entreprises du Groupe sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Selon cette méthode, la participation dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût d'acquisition, déterminé à la date d'acquisition. Après l'acquisition, la valeur comptable de la participation inscrite au bilan est ajustée au titre des variations de la quote-part du Groupe dans les actifs nets, y compris les éléments du résultat global de la période.
Le goodwill relatif à l'entreprise associée ou la co-entreprise est inclus dans la valeur comptable de la participation et n'est pas amorti.

Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans le résultat des opérations de l'entreprise associée ou de la co-entreprise. Toute variation des autres éléments du résultat global des entités acquises est présentée dans le compte de résultat consolidé. En outre, lorsqu'une variation a été directement comptabilisée dans les capitaux propres de l'entreprise associée ou de la co-entreprise, le Groupe comptabilise sa quote-part de la variation dans le tableau de variation des capitaux propres. Les profits et pertes latents découlant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou la co-entreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée ou dans la co-entreprise. Le total de la quote-part du Groupe dans le résultat d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise est comptabilisé en résultat sous le résultat opérationnel, et représente la quote-part dans le résultat après impôt des filiales de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Quand cela est possible, les comptes des entreprises associées et des co-entreprises sont préparés pour la même période que la société mère. Des ajustements sont apportés, si besoin est, pour aligner les méthodes comptables sur celles du Groupe.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée ou une co-entreprise est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Après application de la méthode de mise en équivalence, le Groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur au titre de la participation dans l'entreprise associée. À chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe des indices de perte de valeur de la participation dans l'entreprise associée. Si c'est le cas, le Groupe calcule le montant de la perte de valeur comme étant la différence entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise ce montant en résultat.

Lorsqu'une participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise, le Groupe évalue et comptabilise toute participation résiduelle à sa juste valeur. Toute différence entre la valeur comptable de l'entreprise associée lors de la perte d'influence notable et la juste valeur de la participation conservée et des produits de cession est comptabilisée en résultat.

Les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisées à leur juste valeur en « Titres de participations non consolidés à la juste valeur ».

Une liste des co-entreprises et des entreprises associées aux 31 mars 2020 et 31 mars 2021 est présentée Note 12.

2.3 Conversion des états financiers en devises étrangères

Les entités du Groupe hors zone euro ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie nationale, à l'exception des sociétés de trading (hors Brésil et France) qui tiennent leur comptabilité en dollar US, conformément à IAS 21, la majorité de leurs flux étant libellés en dollars US.
Toutes les entités du Groupe convertissent leurs états financiers dans la monnaie de présentation du Groupe (l'euro) sur la base :

- des cours annuels moyens pour les produits et les charges du compte de résultat ;
- du cours de change en vigueur au 31 mars pour les actifs et passifs du bilan.

Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées dans les « Ecarts de conversion » dans les capitaux propres et sont également présentées dans les « Autres éléments du résultat global » dans l'état du résultat global. La part revenant aux intérêts minoritaires est présentée dans les « Intérêts minoritaires » dans les capitaux propres.

Ces montants sont intégralement reclassés en résultat lorsque la participation concernée est : (i) intégralement cédée ou liquidée, ou (ii) partiellement cédée (le Groupe perd le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable). En cas de cession partielle sans conséquence économique significative tel que décrit plus haut, un reclassement partiel et proportionnel de la « Réserve de conversion » est effectué.

Les cours moyens et de clôture utilisés pour la conversion des états financiers dans la monnaie de présentation sont les suivants :

			Taux moyen pour les 12 mois		Taux de clôture	
Devise / Euro			**31 mars 2021**	**31 mars 2020**	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Brésil	Real	BRL	6,27	4,57	6,69	5,73
République Tchèque	Couronne tchèque	CZK	26,60	25,65	26,14	27,31
Angleterre	Livre	GBP	0,90	0,87	0,85	0,89
USA	Dollar	USD	1,16	1,11	1,17	1,10
Chine	Yuan	CNY	7,91	7,74	7,68	7,78
Hong Kong	Dollar Hong Kong	HKD	9,03	8,69	9,12	8,49
Bosnie	Mark convertible	BAM	1,96	1,96	1,96	1,96
Roumanie	Leu roumain	RON	4,86	4,76	4,92	4,83
Mozambique	Metical mozambicain	MZM	83,75	69,98	79,37	73,61
Indonésie	Roupie Indonésienne	IDR	16 953,40	15 749,36	17 030,56	17 869,24

2.4 Transactions en monnaies étrangères

Lors de leur comptabilisation initiale, les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie de fonctionnement de la filiale au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

À la clôture, les actifs et passifs financiers sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de ces opérations sont comptabilisées en résultat sous la rubrique « Produits et charges financiers ».

Le Groupe accorde des avances à long terme aux filiales étrangères, qui peuvent être qualifiées selon la norme IAS 21 d'investissements nets dans une filiale étrangère. Dans ce cas précis, et conformément à la norme IAS 21, les écarts de change relatifs à la conversion au cours de clôture de ces dettes et créances ont été comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

2.5 Regroupement d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le goodwill est initialement évalué au coût, qui est l'excédent du prix transféré et du montant de toute participation minoritaire dans l'entité acquise, et (le cas échéant) de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entité acquise sur les montants nets des actifs identifiables et des passifs acquis évalués à la juste valeur. Si, après réévaluation, le montant de la participation du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, de toute participation minoritaire dans l'entité acquise et (le cas échéant) de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entité acquise, l'excédent (également appelé « badwill ») est immédiatement comptabilisé en résultat comme un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe décide de valoriser l'intérêt minoritaire dans l'entité acquise à la juste valeur ou à hauteur de la quote-part des actifs nets identifiables de l'entité acquise.

Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Lorsque le Groupe acquiert une activité, il évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers pris en charge pour les classer et les désigner conformément aux termes contractuels, aux circonstances économiques et autres conditions pertinentes à la date d'acquisition. Ceci inclut la séparation des dérivés incorporés des contrats hôtes détenus par l'entité acquise.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est incomplète à la clôture de la période durant laquelle il est réalisé, le Groupe comptabilise des montants provisoires pour les éléments dont la comptabilisation est incomplète. Ces montants provisoires sont ajustés au cours de la période de valorisation et des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient affecté les montants comptabilisés à cette date.

En cas de regroupement d'entreprises par étapes, la valeur comptable de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entité acquise est revalorisée à sa juste valeur à la date d'acquisition par le biais du compte de résultat.

Tout complément de prix devant être transféré par l'acquéreur est comptabilisé à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur du complément de prix, qui est réputé être un actif ou un passif financier, sont comptabilisées conformément à IAS 39 soit en résultat, soit dans les autres éléments du résultat global. Si le complément de prix est classé dans les capitaux propres, il n'est pas revalorisé avant d'être définitivement réglé dans les capitaux propres.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est valorisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sont, à compter de la date d'acquisition, affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entité acquise soient ou non affectés à ces unités.

Les goodwill correspondant aux entités consolidées sont présentés séparément au poste « Goodwill » dans le bilan consolidé. Les goodwill relatifs à des sociétés mises en équivalence sont présentés dans la rubrique « Participation dans les entreprises associées ».

2.6 Actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente et passifs associés

Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) et les passifs détenus en vue de la vente dont la vente sous douze mois est hautement probable, sont classés au poste « Actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) classés en détenus en vue de la vente » et « Passifs directement associés aux actifs non courants classés en détenus en vue de la vente » dans le bilan.
Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs (groupe destiné à être cédé) dans son ensemble, ainsi que les passifs associés.

Une vente est hautement probable lorsque la direction du Groupe s'est engagée sur un plan de vente de l'actif non courant ou du groupe destiné à être cédé et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan qui a été lancé.

Lorsque la perte de contrôle d'une filiale est hautement probable, tous les actifs et les passifs qui s'y rapportent sont classés en « détenus en vue de la vente », que l'entité conserve ou non un intérêt dans l'ancienne filiale après la vente.

Les actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) classés en « détenus en vue de la vente » sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties une fois classées en « détenues en vue de la vente ».

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les brevets acquis ;
- les marques acquises, de notoriété reconnue, individualisables et dont il est possible de vérifier l'évolution de la valeur ;
- les logiciels informatiques ;
- les quotas d'émission (cf. Note 2.13) ; et
- les frais de développement qualifiés.

Les brevets acquis et les logiciels informatiques sont valorisés à leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité. Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité anticipée, qui s'échelonne de 1 à 5 ans.

Les marques dont la durée de vie est indéfinie et les quotas d'émission ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation annuels.

Les amortissements et les pertes de valeur sont comptabilisés dans les produits opérationnels.

Conformément à IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception de certains frais de développement qualifiés qui remplissent les critères de capitalisation prévus par la norme.

2.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens) ou à leur coût de production majoré des coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction, sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Lorsque certaines parties d'un bien corporel acquis ont des durées d'utilité différentes, l'approche par composants est retenue et ces composants sont amortis sur leurs durées d'utilité respectives.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'immobilisation sont comptabilisées comme un actif nouveau, et la valeur comptable des composants remplacés est éliminée.

Le Groupe effectue chaque année des activités de maintenance de ses installations industrielles afin d'inspecter et de remplacer des composants d'immobilisations. Les principaux frais de maintenance annuels comprennent la main-d'œuvre, le matériel, les services externes, frais généraux et assimilés encourus au cours de la période inter-campagnes. Le Groupe utilise la méthode des inspections et révisions majeures pour comptabiliser les coûts annuels des principales activités de maintenance.

Un élément d'immobilisation corporelle qui doit être remplacé chaque année est comptabilisé comme un composant séparé du coût de l'immobilisation, et est amorti sur la durée d'utilité estimée de l'actif. Il est ensuite remplacé dans le cadre des activités de maintenance annuelle. Les frais de maintenance régulière sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus, car les pièces remplacées n'accroissent pas la performance de l'actif et n'apportent pas d'améliorations.

Conformément à IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à l'acquisition des actifs corporels d'un montant individuel significatif et pour lesquels la durée de construction est significative sont comptabilisés en augmentation du coût d'acquisition du bien.

Les coûts de plantation des plants de canne à sucre sont intégrés aux actifs corporels. Ils sont valorisés à leurs coûts et sont amortis sur leurs durées d'utilité respectives.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité anticipée de chaque actif :

Constructions industrielles	20 - 40 ans
Installations techniques, matériel et outillage (France, République Tchèque)	15 - 40 ans
Installations techniques, matériel et outillage (Brésil, Mozambique)	10 - 15 ans
Agencements et aménagements	10 - 20 ans
Plantes productrices	5 - 6 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel de transport	5 ans

2.9 Dépréciation d'actifs

Conformément à IAS 36, « Dépréciation d'actifs », les goodwill et les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumis à des tests de dépréciation chaque fois que les événements ou changements significatifs de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices matériels de perte de valeur. Le Groupe réalise les tests de dépréciation au cours du dernier trimestre de son exercice comptable.

Pour évaluer les pertes de valeur, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT). Ces UGT correspondent au plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT.
Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné lieu à la comptabilisation des goodwill.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif, de l'UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées avant impôt des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et la valeur terminale.
Les flux de trésorerie servant de base de calcul aux valeurs d'utilité sont issus des plans d'affaires à moyen terme des UGT. Les hypothèses retenues en termes d'évolution du chiffre d'affaires et du flux de trésorerie terminal sont considérées comme raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT.
La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les goodwill. Les pertes de valeur imputées sur les goodwill ne peuvent être reprises au cours des périodes futures.

2.10 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ne sont pas comptabilisées sauf s'il existe une certitude raisonnable que le Groupe réunira les conditions associées et qu'elles seront reçues.

Les subventions d'investissement reçues par le Groupe sont comptabilisées au bilan dans le poste « Autres passifs courants » ou « Autres passifs non courants » et sont reprises dans le compte de résultat au même rythme que les amortissements relatifs aux immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

Lorsque les subventions publiques reçues ne sont pas liées à des actifs, ces subventions sont rapportées au résultat sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser.

2.11 Contrat de location

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat et d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

Par mesure de simplification, tel que permis par la norme, les contrats de location d'une durée inférieure à douze mois ainsi que ceux dont la valeur à neuf est inférieure ou égale à 5 000 USD n'ont pas été inclus dans les contrats de location au sens de la norme IFRS 16.

Les principaux contrats de location identifiés correspondent à des terrains, des véhicules, et des biens immobiliers.

Evaluation du droit d'utilisation des actifs

A la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et correspond au montant initial de la dette ajusté, s'il y a lieu, du montant des loyers constatés d'avance ou à payer reconnus dans le bilan.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents.

Evaluation de la dette de loyer

A la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Le montant du passif dépend, dans une large mesure, des hypothèses retenues au titre de la durée des contrats et des taux d'actualisation. La présence du Groupe sur plusieurs zones géographiques l'expose à un large éventail de conditions juridiques appliquées aux contrats. La durée du contrat de location généralement utilisée pour évaluer les passifs est, dans la plupart des cas, la durée initiale du contrat de location sans tenir compte des options de résiliation anticipée ou d'extension, sauf dans des circonstances exceptionnelles.

La dette liée au contrat de location est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à cette dette à l'ouverture de la période et diminuée du montant des paiements effectués.

La charge d'intérêts de la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, et encourus au cours de la période considérée, sont comptabilisés en charges.

La dette peut être ré-estimée lors de la révision de la durée de location, lors d'une modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ou encore lors de la révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

2.12 Actifs biologiques

La norme IAS 41 Agriculture couvre le traitement comptable des activités agricoles. L'activité agricole est la gestion de la transformation biologique et de la récolte d'actifs biologiques en vue de la vente ou de la transformation en production agricole ou d'autres actifs biologiques. Ces actifs biologiques (canne à sucre et manioc) et les produits agricoles liés (canne à sucre et manioc récoltés) doivent être comptabilisés à la juste valeur diminuée des frais de vente. Pour satisfaire cette règle de valorisation, le Groupe évalue ses plants de canne à sucre et le manioc à la juste valeur diminuée, le cas échéant, des coûts de la vente et les classe en actifs biologiques courants.

Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat, en coût des marchandises vendues.

Les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques sont évalués conformément à la norme IAS 16, « Immobilisations corporelles ».

2.13 Quotas d'émission

L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a amené certains Etats et la communauté internationale à mettre en place des dispositifs réglementaires pour en limiter la progression. Dans le cadre du système européen d'échange des quotas d'émission de gaz à effet de serre, le Groupe reçoit à titre gratuit des quotas d'émission dans certains pays européens. Les quotas sont reçus une fois par an et, en contrepartie, le Groupe doit restituer des quotas d'émission de gaz à effet de serre à hauteur de ses émissions effectives.

En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS ou d'interprétation sur la comptabilisation des quotas d'émission, le Groupe applique la méthode comptable suivante :

- Les quotas d'émission reçus à titre gratuit dans le cadre des plans nationaux d'allocation sont inscrits en immobilisations incorporelles pour leur valeur de marché à la date d'attribution et une contrepartie est enregistrée en passif non financier pour la même valeur,
- Les achats de quotas d'émission sur le marché sont enregistrés en immobilisations incorporelles selon les mêmes critères que toute acquisition d'actifs isolés et une perte de valeur est enregistrée si la valeur nette comptable des quotas d'émission acquis sur le marché est supérieure à leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice,
- Une provision est comptabilisée si les émissions réelles excèdent les quotas détenus (alloués ou achetés),
- Les émissions par le Groupe de gaz à effet de serre entrant dans le cadre des quotas alloués n'ont pas d'impact sur le résultat : la charge correspondant à la consommation de quotas d'émission est comptabilisée dans les autres charges opérationnelles et une subvention correspondante est enregistrée dans les autres produits opérationnels,
- À la fin de la période, les quotas d'émission utilisés sont sortis des immobilisations incorporelles et le passif courant est repris.

Les quotas, sont considérés comme un coût de production et à ce titre ils sont, lorsqu'ils sont consommés, pris en compte dans la valorisation des stocks de la manière suivante :

- Pour une valeur nulle lorsqu'ils sont reçus à titre gratuit ;
- A leur coût d'acquisition s'ils sont acquis à titre onéreux sur le marché.

Les opérations relatives à ces quotas, réalisées sur le marché à terme, sont généralement traitées en dehors du champ d'application de la norme IFRS 9 car ces opérations entrent dans le cadre du traitement « own-use ».

Le Groupe a reçu, en février 2020, les dernières allocations gratuites au titre de la phase III (2013-2020) du Système d'Échange de Quotas d'Émissions qui s'achève. Ce système va se maintenir durant la phase IV (2021 à 2030) avec une poursuite de la baisse des allocations gratuites. Toutefois les montants finaux alloués par les autorités européennes n'ont pas encore été publiés à ce jour.

2.14 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation diminuée des coûts de la vente. Le prix de revient est calculé selon la méthode du « coût moyen pondéré » ou du « premier entré – premier sorti » selon les produits. Les stocks détenus dans le cadre d'opérations de trading sont valorisés à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Lors de leur comptabilisation initiale, les matières premières et les fournitures consommables sont comptabilisées au prix d'achat majoré des coûts attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état (transport, commissions, etc.).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes ou indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Le Groupe prend des engagements d'achat et de vente pour ses produits qui entrent dans le cadre de ses activités de transformation et de négoce. Les prix et les livraisons physiques liés aux ventes et aux achats sont précisés dans les contrats. Les engagements liés à des contrats d'achats et de ventes dans le cadre de l'activité propre du Groupe (« own use ») ne sont pas reconnus dans les états financiers tant que la vente physique n'a pas eu lieu. Les engagements liés à des contrats d'achats et de ventes dans le cadre de l'activité de trading du Groupe sont valorisés à la juste valeur dans les états financiers du Groupe tant que la vente physique n'a pas eu lieu.
La juste valeur des engagements d'achats et de ventes est comptabilisée dans le compte de résultat en coût des marchandises vendues.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les stocks lorsque :

- la valeur brute déterminée comme précisé ci-dessus s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur de réalisation, et/ou
- des produits ont fait l'objet d'une détérioration particulière.

2.15 Actifs financiers

La norme IFRS 9 prévoit une approche unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers, basée sur les caractéristiques de l'instrument financier et l'intention de gestion du Groupe. Ainsi :

- les actifs financiers dont les flux de trésorerie sont représentatifs uniquement du paiement de principal et d'intérêts sont évalués au coût amorti s'ils sont gérés dans le seul objectif de collecter ces flux ;
- dans les autres cas, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le résultat, à l'exception des instruments de capitaux propres (titres de participation …) qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et dont les variations de valeur affectent, sur option, les « autres éléments du résultat global ».

Ces principes se traduisent comme suit sur les actifs présentés dans le bilan du Groupe :

Les actifs financiers comprennent les catégories comptables suivantes : les titres de participations non consolidés, les placements financiers, les prêts et les créances et les instruments dérivés actifs.

A la date d'acquisition, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une de ces catégories comptables.

Les titres de participations non consolidés et placements à la juste valeur

Cette catégorie comprend principalement les titres de participations non consolidés et les titres de dette qui ne répondent pas aux définitions des autres catégories d'actifs financiers.

Le Groupe a choisi de comptabiliser la variation de juste valeur de ses titres de participations en autres éléments du résultat global car ces derniers répondent à la définition d'instrument de capitaux propres et ne sont pas détenus à des fins de transaction, à l'exception des parts détenues dans des fonds d'investissement qui ont leur variation de juste valeur comptabilisée en résultat financier

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les titres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable sont comptabilisés au coût diminué des pertes de valeur généralement calculées par rapport à la proportion du capital détenu.

Prêts et créances

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés au coût amorti, correspondant à leur valeur nominale. La part des créances et prêts non couverts par une assurance- crédit donne lieu à l'enregistrement d'une dépréciation dès l'enregistrement des créances, à hauteur des pertes attendues à l'échéance. Celle- ci reflète la probabilité de défaut des contreparties et le taux de perte attendue, évalués, selon les cas, sur la base de statistiques historiques, d'informations communiquées par les agences de crédit, ou de notes attribuées par les agences de notation.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
Les prêts et les créances sont soumis à des tests de dépréciation. Ces actifs sont dépréciés si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur. La perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Le groupe a recours à des opérations de cessions de créances sous forme d'affacturage et titrisation sur certaines de ses créances. Conformément à IFRS 9, le Groupe ne décomptabilise les créances que lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que la quasi-totalité des risques et avantages attachés à ces créances.
Dans le cadre de l'analyse de transfert des risques, le risque de dilution est ignoré, dès lors qu'il est défini et circonscrit (et en particulier correctement distingué du risque de retard de paiement).

Les cessions de créances avec recours possible contre le cédant en cas de non-paiement du débiteur ne sont pas décomptabilisées. Les coûts de cession de créances sont enregistrés en résultat opérationnel.

Instruments dérivés actifs

Les règles et principes comptables relatifs aux instruments dérivés sont traités dans la note 2.20.

2.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les dépôts à terme qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt, ainsi que les valeurs mobilières de placement par nature très liquides et soumises à un risque négligeable de variation de valeur.

2.17 Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charge les cotisations aux régimes à cotisations définies au fur et à mesure qu'elles sont versées, lorsque les salariés ont rendu les services leur donnant droit à cotisation.

Régimes à prestations définies

Les estimations des obligations du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi, tels que les médailles du travail, sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel », en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements.

Lorsque les prestations sont pré-financées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Les écarts actuariels et les variations des rendements des actifs des fonds de pension (hors intérêts nets) sont immédiatement comptabilisés au bilan, et un débit ou un crédit correspondant est imputé aux capitaux propres à travers les autres éléments du résultat global au cours de la période durant laquelle ils surviennent.
Le coût des services rendus, qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire, est pour sa part inclus dans le résultat opérationnel courant.

Le coût financier relatif aux régimes à prestations définies est comptabilisé dans les charges financières.

L'effet des modifications de plan sur les obligations des sociétés du Groupe est reconnu au compte de résultat l'année de la modification et ne peut plus être étalé sur la durée de vie résiduelle d'acquisition des droits.

Les obligations projetées au titre des avantages du personnel comptabilisées au bilan représentent la valeur actuelle de l'engagement diminuée de la juste valeur des actifs des fonds de pension. Les actifs résultant de ce calcul se limitent à la valeur actuelle des remboursements attendus des fonds de pension et à toute diminution future des cotisations due à un excédent.

2.18 Provisions

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduise par une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente attendue.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité ou s'il n'est pas probable qu'une obligation actuelle existe, alors il s'agit d'un passif éventuel.
Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est actualisée à sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète la valeur-temps de l'argent et les risques spécifiques inhérents au passif évalué. L'effet de l'actualisation est inscrit en charges financières.

Une provision pour restructuration est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.19 Passifs financiers

Cette catégorie comprend :

- Les passifs financiers au coût amorti ;
- Les passifs financiers à la juste valeur sur option ;
- Les passifs financiers classés comme détenus à des fins de transactions, y compris les instruments dérivés passifs (mais hors dérivés de couverture) ; et
- Les engagements de rachats de minoritaires.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers au coût amorti

A l'exception des passifs financiers à la juste valeur et des dérivés constituant des passifs valorisés et comptabilisés à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Évaluation et comptabilisation des instruments hybrides

Les instruments hybrides sont séparés en éléments de passifs et de capitaux propres en fonction des conditions du contrat. Lors de l'émission d'instruments hybrides, la juste valeur de la composante passif est déterminée en utilisant le taux de marché d'un instrument similaire sans option de conversion. Ce montant est classé en passif financier au coût amorti (net des frais de transaction) jusqu'à son extinction lors de sa conversion ou de son remboursement.
Les produits résiduels sont affectés à l'option de conversion qui est comptabilisée dans les capitaux propres, nets des frais de transaction. La valeur comptable de l'option de conversion n'est pas réévaluée au cours des exercices futurs. Les frais de transaction sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres de l'instrument hybride sur la base de l'affectation des produits aux composantes passifs et capitaux propres lors de la comptabilisation initiale de l'instrument.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers à la juste valeur sur option

Lorsqu'un passif financier est éligible à être comptabilisé pour sa totalité à la juste valeur, cas de passif ayant un dérivé incorporé, le groupe enregistre le passif à la juste valeur et les variations de juste valeur en résultat financier.

Engagements de rachats de minoritaires

Selon la norme IAS 32, les options de vente consenties de manière inconditionnelle aux tiers minoritaires de filiales consolidées globalement doivent être considérées comme un passif financier du Groupe.
Le Groupe enregistre ces options de vente consenties aux tiers minoritaires en passif financier pour la juste valeur de l'option, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires.
En cas d'écart entre la juste valeur de la dette et les intérêts minoritaires concernés, celui-ci est imputé sur les capitaux propres - part du groupe.

Le passif financier est estimé en fonction des prix ou formules définis dans les contrats. Lorsque les formules sont basées sur un multiple de résultat après déduction de la dette, le montant de la dette relative à l'option est estimé en fonction des prévisions de résultat et de dette nette de la période d'exercice de l'option.
Les variations de juste valeur ultérieures de ces passifs, dont les effets d'actualisation, sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres.

Les quotes-parts de réserves et de résultat ainsi considérées comme acquises sont également prises en compte dans les Intérêts Minoritaires des états financiers présentés.

2.20 Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments dérivés afin de gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts, des taux de conversion, des prix de matières premières et des prix d'énergies.

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière, dans les autres actifs et passifs financiers, qu'ils soient qualifiés ou non d'instruments de couverture au sens d'IFRS 9. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Chaque fois que cela est possible, les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles relatives à la comptabilité de couverture.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert.

Les types de relations de comptabilité de couverture actuellement mis en œuvre par le Groupe répondent aux exigences de la norme IFRS 9 et sont alignés sur la stratégie et les objectifs de gestion du risque du Groupe.

Le Groupe a recours à la couverture des flux de trésorerie ainsi qu'à la couverture de la juste valeur.

Dans ces relations de couverture, l'efficacité du dérivé est évaluée en utilisant la méthode des dérivés hypothétiques : le dérivé désigné dans chaque relation de couverture doit permettre de compenser les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert.

Les principales sources d'inefficacité sont les suivantes :

- Effet du risque de crédit du Groupe et des contreparties sur la juste valeur des instruments de couverture qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des éléments couverts (change, taux et matières premières). Conformément à IFRS 13, la mesure du risque de crédit sur instruments dérivés est effectuée de manière régulière. L'absence de matérialité n'a jamais donné lieu à constatation d'un ajustement à ce titre ;
- Modifications du calendrier et du montant des flux attendus des transactions couvertes pour le risque de change transactionnel. Les variations de juste valeur d'une période à l'autre sont comptabilisées de manière différente selon le type de comptabilité de couverture appliqué.

La couverture de flux de trésorerie (CFH) permet de couvrir l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue et hautement probable affectant le résultat net présenté. Pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont repris en résultat au cours de la même période que l'élément couvert lui-même.

La valeur temps des options documentées en couverture est traitée comme un coût de la couverture : les variations de juste valeur de la valeur temps sont comptabilisées en « autres éléments du résultat global » puis recyclées en résultat opérationnel ou financier au même rythme que l'élément couvert.

La couverture de juste valeur (FVH) permet de couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur de la totalité ou d'une partie d'un actif ou passif comptabilisé affectant le résultat net présenté. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période. De manière symétrique, la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée au compte de résultat de la période (et ajuste la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Les instruments de couverture de matières premières entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 sont des instruments dérivés et sont évalués à leur juste valeur, dont la variation de juste valeur et l'impact net du dénouement des opérations sont comptabilisés en résultat opérationnel.

Les instruments dérivés qui ne satisfont pas les critères de définition d'instruments de couverture sont qualifiés de « détenus à des fins de transaction ». Les variations de juste valeur des dérivés détenus à des fins de transaction sont reconnues dans le compte de résultat.
Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction ne sont pas détenus à des fins spéculatives.

Les variations de juste valeur des dérivés qualifiés de « détenus à des fins de transaction » ainsi que la part inefficace des dérivés qualifiés de couverture reconnues en résultat, les résultats de couvertures débouclées ainsi que les résultats débouclés des dérivés qualifiés de « détenus à des fins de transaction » sont classées :

- Dans les charges et produits financiers quand le risque sous-jacent est classé dans les charges et produits financiers (taux d'intérêts et change financier) ;
- Dans les charges et produits opérationnels, quand le risque sous-jacent est classé dans les charges et produits opérationnels (Commodités - ie matières premières, produits finis, énergie et change opérationnel).

Sur les matières premières, les contrats d'achats / ventes sont généralement traités en dehors du champ d'application d'IFRS 9 (traitement « own-use »), à l'exception de certaines opérations spécifiques sur l'éthanol, le sucre, les céréales, l'électricité, le charbon et le gaz. Pour ces opérations spécifiques, la comptabilité de couverture est systématiquement privilégiée.

La qualification en "own-use" est démontrée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Les volumes achetés ou vendus au titre de ces contrats correspondent à des besoins d'exploitation de la filiale ;
- Les contrats ne donnent pas lieu à un règlement net au sens de la norme IFRS 9 et, en particulier, une livraison physique intervient systématiquement ;
- Les contrats ne sont pas assimilables à des ventes d'options au sens de la norme IFRS 9.

2.21 Capital coopératif

Tereos SCA est une société coopérative agricole, dont le capital est composé de parts sociales souscrites en fonction de l'activité de ses associés coopérateurs au cours d'une période d'engagement.

Les statuts précisent les règles applicables à la gestion de ces parts sociales : ces parts sont souscrites en fonction du niveau de l'activité des associés coopérateurs dans le cadre d'un engagement de 10 ans renouvelable par tacite reconduction de périodes de 5 ans.

Ce capital est susceptible de varier au sein d'une procédure d'approbation soumise au conseil de surveillance et le cas échéant à l'assemblée générale. Il ne peut être réduit en dessous d'un montant plancher correspondant aux trois quarts du montant le plus élevé du capital constaté lors d'une assemblée générale. Par ailleurs, toute variation à la baisse doit faire l'objet d'une constitution de réserve pour remboursements de parts, lors de l'affectation de résultat, afin de couvrir l'éventuelle baisse des capitaux propres.

La norme IAS 32 établit les principes du classement des instruments financiers en passifs financiers ou en capitaux propres. En particulier, les instruments remboursables au gré du porteur qui lui confèrent le droit de demander le remboursement auprès de l'émetteur en échange d'un montant de trésorerie ou d'un autre instrument financier sont qualifiés d'instruments de dette selon IAS 32.

L'interprétation IFRIC 2 contient un certain nombre d'indicateurs et d'exemples sur le traitement comptable des parts sociales des coopératives.

Compte tenu des spécificités de la coopération agricole et du fonctionnement de Tereos SCA, le groupe considère que pour le classement des parts sociales il convient de tenir compte des particularités suivantes :

- Une activité fortement capitalistique nécessitant un engagement important des coopérateurs sur le long terme ;
- Des statuts conditionnant les remboursements de capital au travers d'une procédure ;
- Une faiblesse du niveau de remboursement de capital constatée historiquement.

Compte tenu de ces éléments, montrant la nature très particulière des parts sociales, le groupe a décidé de les présenter séparément des dettes financières et dettes d'exploitation du groupe.

Le sous-total « Capital coopératif et capitaux propres » de l'ensemble consolidé est présenté dans le bilan, conformément à IAS 1 pour faciliter la compréhension de la structure financière du Groupe. Cette rubrique permet de présenter les capitaux investis par les associés coopérateurs.

2.22 Réserves

La nature et l'objectif de chaque réserve sont les suivants :

Réserve de couverture des flux de trésorerie et réserve des écarts actuariels (OCI)

La réserve de couverture des flux de trésorerie inclut la part efficace de la relation de couverture à la date de clôture, nette d'impôts. La note 2.20 donne des informations plus détaillées sur les méthodes comptables applicables à l'utilisation de cette réserve.

La réserve des écarts actuariels comprend les écarts actuariels découlant des variations des provisions pour retraites. La note 2.17 donne des informations plus détaillées sur les méthodes comptables applicables à l'utilisation de cette réserve.

Réserve de conversion

La réserve de conversion est utilisée pour comptabiliser les différences de change résultant de la conversion des comptes des filiales étrangères. La note 2.3 donne des informations plus détaillées sur les méthodes comptables applicables à l'utilisation de cette réserve.

2.23 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt qui figure dans le compte de résultat consolidé comprend les impôts exigibles et les impôts différés.

Impôts courants

La dette d'impôts exigibles est basée sur le résultat imposable de l'exercice. Le résultat imposable de l'exercice diffère du résultat reporté dans le compte de résultat consolidé car il exclut les produits ou charges qui sont respectivement imposables ou déductibles sur d'autres exercices ainsi que les produits ou charges qui ne sont jamais imposables ou déductibles.

Les actifs ou passifs d'impôts courants sont comptabilisés au bilan en utilisant les taux d'imposition qui ont été adoptés à la clôture.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'imposition qui devraient s'appliquer sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée, sauf dans la mesure où elle concerne des éléments précédemment comptabilisés en dehors du compte de résultat consolidé.

Les pertes fiscales non utilisées sont reportables indéfiniment et ne font pas l'objet d'ajustements au titre de l'inflation. Le recouvrement de tous les impôts différés actifs s'appuie sur des prévisions de résultat imposable déterminées par les directions des entités concernées, et sont revues par la direction du Groupe.

Les prévisions de résultat imposable englobent plusieurs estimations sur la situation de l'économie mondiale et plus spécifiquement des économies dans lesquelles le Groupe opère, les fluctuations des taux d'intérêt, les volumes et prix de ventes et les taux d'imposition ; ces estimations peuvent s'avérer différentes des données et des montants réels.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, de déficits fiscaux et de crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de chaque exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

En application d'IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.
Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement aux autres éléments du résultat global. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés dans les autres éléments du résultat global.

2.24 Produit des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement composé de ventes de produits et marchandises. Il est constaté dans le compte de résultat lors du transfert de contrôle des produits.

Le chiffre d'affaires est enregistré net des remises et ristournes accordées aux clients, des avantages commerciaux et des taxes sur les ventes (TVA, ICMS, PIS et COFINS). Ces montants sont estimés au moment de la reconnaissance du chiffre d'affaires, sur la base des accords et des engagements avec les clients concernés.

3. Acquisitions, cessions, mouvements de périmètre et autres faits marquants de l'exercice

3.1 Effets de la crise sanitaire Covid-19

L'environnement économique global de l'année 2020/2021 a été profondément impacté par la crise sanitaire du Covid-19, qui impacte l'ensemble des entreprises. Le Groupe est mobilisé pour assurer la sécurité de ses employés et continuer à servir ses clients dans ce contexte. Les environnements de travail et règles de fonctionnement ont été adaptés afin de respecter les recommandations des différentes autorités sanitaires. Dans ce contexte, l'ensemble de nos 48 sites de production est resté pleinement opérationnel pendant les confinements liés à l'épidémie du COVID-19.

En Europe, la réduction de la consommation de bioéthanol intervenue au premier trimestre a été atténuée par l'augmentation significative de la demande de produits pharmaceutiques à base d'alcool. Nos activités sucre, amidon et produits sucrants ont subi un ralentissement de la demande sur les mois d'avril et mai avec un retour à des niveaux plus normaux de consommation à compter du mois de juin, malgré de la volatilité sur certains produits, notamment dans notre activité amidons et produits sucrants.

Des coûts ont été engagés en lien avec les réponses apportées pour adapter les conditions de travail. Ces coûts correspondent à des dépenses sanitaires et salariales additionnelles qui impactent essentiellement le coût des marchandises vendues et les frais généraux. Le Groupe a eu recours de manière très limitée au report d'échéances fiscales au cours du 1er trimestre de son exercice et n'a pas eu recours au dispositif gouvernemental de chômage partiel. Le risque de crédit client du Groupe n'a pas évolué de manière significative.

3.2 Opération de financement

En juillet 2020, le Groupe a souscrit un financement bancaire de 230 millions d'euros garanti à 80% par l'Etat Français, ayant une durée initiale d'1 an extensible sur simple demande à 5 ans. Cette ligne de crédit porte intérêt au taux EURIBOR plus une marge et le coût de la garantie.

Le 23 octobre 2020, le Groupe a conclu le placement d'une émission d'obligations senior d'un montant total de 300 millions d'euros d'une maturité de 5 ans et d'un coupon de 7,5% (à un prix de 97,962%).

A la même date, le Groupe a mis en place un financement revolving de 200 millions d'euros à échéance 2025. Ce prêt « durable » prévoit une réduction du taux d'intérêt chaque année en fonction de trois indicateurs de durabilité de Tereos : une réduction de ses émissions de CO2, l'évolution de la proportion de produits agricoles transformés certifiés durables et l'amélioration de sa notation en termes de durabilité (ESG).

Ces financements ont été utilisés pour rembourser par anticipation des lignes de crédits souscrites par le Groupe et renforcer la sécurité financière du Groupe.

3.3 Campagne betteravière 2020/2021

La campagne sucrière 2020 a été marquée par la ''jaunisse de la betterave'' à la suite de l'interdiction des néonicotinoïdes. Cette maladie a entrainé une baisse de la production de sucre par rapport à l'année précédente et par rapport à une production standard normative. Les normes comptables précisent que ''l'affectation des frais généraux fixes de production en stocks doit être effectuée à partir de la capacité normale des installations de production, et qu'elle ne doit pas être impactée par une baisse de production ou l'inutilisation d'un outil de production''. L'application de ces règles a conduit la société à ajuster à la baisse la valeur de ses stocks au 31 mars 2021 pour un montant de 25 millions d'euros.

4. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires comprennent principalement la vente de marchandises et la répartition par catégorie est la suivante :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autres
Sucre	1 725,7	1 029,9	231,5	0,0	464,3
Amidon/Produits sucrants/Protéines	1 068,5	31,6	0,0	1 008,8	28,0
Alcool/Ethanol	881,2	274,4	215,7	61,4	329,7
Co-produits	331,1	121,9	12,5	157,2	39,5
Energie	49,6	0,0	49,6	0,0	0,0
Autres	261,0	24,1	113,8	46,5	76,7
CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 317,2**	**1 481,9**	**623,0**	**1 274,0**	**938,3**

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2020	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autres
Sucre	1 781,5	1 005,3	311,6	0,0	464,6
Amidon/Produits sucrants/Protéines	1 119,7	36,0	0,0	1 060,0	23,8
Alcool/Ethanol	896,8	224,8	253,9	41,5	376,6
Co-produits	343,1	124,1	17,5	159,8	41,7
Energie	55,8	0,0	55,8	0,0	0,0
Autres	294,8	43,2	126,8	57,4	67,4
CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 491,8**	**1 433,3**	**765,7**	**1 318,7**	**974,0**

5. Charges par nature

Les charges par nature sont analysées ci-après :

		Exercice clos le	
(EN MILLIONS D'EUROS)	Note	31 mars 2021	31 mars 2020
Coûts des marchandises vendues		(3 451,8)	(3 699,7)
Frais de distribution		(442,1)	(481,3)
Frais généraux		(323,5)	(334,5)
Autres produits opérationnels / (charges)		(90,7)	200,6
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES PAR DESTINATION		**(4 308,1)**	**(4 314,8)**
Achats consommés		(2 391,1)	(2 578,1)
Compléments de prix		(7,8)	(7,4)
Charges externes		(899,7)	(989,3)
Charges de personnel	5.1	(573,8)	(591,7)
Amortissements	5.2	(380,1)	(420,1)
Autres	5.3	(55,5)	271,6
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES PAR NATURE		**(4 308,1)**	**(4 314,8)**

Les charges externes correspondent principalement aux frais de transport, de maintenance et d'honoraires.

Au 31 mars 2021, les autres charges opérationnelles s'élèvent à (90,7) millions d'euros, incluant notamment (76,1) millions d'euros de pertes de valeur (cf note 18.).

Au 31 mars 2020, les autres produits opérationnels s'élèvent à 200,6 millions d'euros, incluant notamment la plus-value réalisée dans le cadre de l'accord ETEA pour 165,9 millions d'euros.

5.1 Charges de personnel

(EN MILLIONS D'EUROS)	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
Rémunérations brutes	(424,8)	(443,5)
Charges relatives à ces rémunérations	(136,3)	(138,0)
Autres charges du personnel	(12,7)	(10,2)
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	**(573,8)**	**(591,7)**

Les effectifs moyens du Groupe sur l'exercice se répartissent comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Afrique	4 416	5 319
Amérique	8 959	9 123
Asie	382	370
Europe	5 689	5 813
TOTAL DES EFFECTIFS	**19 446**	**20 625**

5.2 Amortissements

(EN MILLIONS D'EUROS)	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
Amortissement des immobilisations corporelles	(371,8)	(410,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(8,2)	(10,1)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	**(380,1)**	**(420,1)**

5.3 Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels se décomposent comme suit :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
Taxes	(39,6)	(29,4)
Variation de juste valeur sur dérivés	(16,6)	16,1
Provisions et dépréciations	(10,8)	12,9
Subventions opérationnelles	6,1	5,3
Autres	5,4	266,6
TOTAL AUTRES PRODUITS (CHARGES)	**(55,5)**	**271,6**

Au 31 mars 2021, la ligne « Autres » s'élève à 5,4 millions d'euros et correspond principalement à :

- des aides conventionnelles pour 87 millions d'euros,
- la dépréciation d'actifs corporels, incorporels et de stocks comptabilisée sur les UGT Sucre Mozambique, Amidons et produits sucrants Brésil et à la dépréciation du goodwill de l'UGT Sucre Roumanie pour un total de (76,1) millions d'euros,
- une charge de (4,2) millions d'euros relative à la consommation sur l'exercice de quotas de CO^2 acquis sur le marché

Au 31 mars 2020, la ligne « Autres » s'élevait à 266,6 millions d'euros et correspondait principalement à :

- des aides conventionnelles pour 90 millions d'euros
- des dépréciations d'actifs corporels (3,6) millions d'euros
- un gain de 13,4 millions d'euros réalisé dans le cadre d'opérations à terme sur des quotas de CO^2
- la plus-value réalisée dans le cadre de l'accord avec ETEA pour 165,9 millions d'euros.

6. Frais de recherche et de développement

Les dépenses en frais de recherche et développement réalisées par le Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élèvent à 17,5 millions d'euros dont 12,6 millions sont comptabilisées dans le compte de résultat. Au 31 mars 2020, ces montants s'élevaient respectivement à 18,9 millions d'euros et 13,0 millions d'euros.

7. Charge financière nette

7.1 Produits et charges financières

	Exercice clos le	
(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Charges d'intérêts	(137,1)	(172,6)
Pertes sur actifs et passifs financiers à la juste valeur comptabilisés en résultat	(1,8)	(3,7)
Pertes de juste valeur sur dérivés	(3,7)	(0,0)
Pertes de change	(48,6)	(96,9)
Autres charges financières	(11,0)	(14,3)
Charges financières	**(202,1)**	**(287,5)**
Produits d'intérêts	4,2	5,6
Gains sur actifs et passifs financiers à la juste valeur comptabilisés en résultat	0,9	0,8
Gains de juste valeur sur dérivés	1,4	(0,0)
Gains de change	59,4	101,6
Autres produits financiers	7,8	24,5
Produits financiers	**73,7**	**132,5**
PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS NETS	**(128,4)**	**(155,0)**
Dont charge nette d'intérêts	*(132,9)*	*(167,0)*
Dont gains et pertes de change	*10,8*	*4,8*

7.2 Gains et pertes sur actifs et passifs financiers

Exercice clos le 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)	Produits d'intérêts (charges)	Gains et pertes de change	Gains et pertes de juste valeur	Autres produits financiers (charges)	**Résultat financier**	Résultat opérationnel	**OCI**
Clients		1,2			1,2		
Trésorerie	1,9	5,4		(0,0)	7,3		
Stocks					0,0	2,3	
Autres actifs fin. (hors dérivés)	0,7		(1,2)	0,1	(0,4)	12,8	
Emprunts	(134,2)	0,5			(133,7)		22,2
Fournisseurs		(0,3)			(0,3)		
Autres passifs fin. (hors dérivés)		(0,3)	0,2		(0,1)		
Dérivés	(1,3)	4,3	(2,2)	0,0	0,7	(16,6)	9,8
Autres			0,1	(3,2)	(3,1)		
TOTAL	**(132,9)**	**10,8**	**(3,2)**	**(3,1)**	**(128,4)**	**(1,4)**	**31,9**
Effet des impôts différés sur OCI							0,5
OCI NET DES IMPOTS DIFFERES							**32,5**

Exercice clos le 31 mars 2020							
(EN MILLIONS D'EUROS)	Produits d'intérêts (charges)	Gains et pertes de change	Gains et pertes de juste valeur	Autres produits financiers (charges)	**Résultat financier**	Résultat opérationnel	**OCI**
Clients		4,2			4,2		
Trésorerie	4,3	18,4		(0,1)	22,6		
Stocks					0,0	(1,3)	
Autres actifs fin. (hors dérivés)	0,2		(3,0)	2,3	(0,5)	(4,0)	
Emprunts	(171,8)	(26,7)			(198,4)		(79,7)
Fournisseurs		(2,0)			(2,0)		
Autres passifs fin. (hors dérivés)		6,3	(0,4)		5,9		
Dérivés	0,3	4,5	(0,0)	(0,0)	4,7	16,1	8,5
Autres		0,0	0,4	8,0	8,4		
TOTAL	**(167,0)**	**4,8**	**(3,0)**	**10,2**	**(155,0)**	**10,8**	**(71,2)**
Effet des impôts différés sur OCI							17,8
OCI NET DES IMPOTS DIFFERES							**(53,4)**

8. Impôts sur les bénéfices

8.1 Impôts sur les bénéfices comptabilisés au compte de résultat

Les impôts sur les bénéfices sont analysés ci-après :

	Exercice clos le	
(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Impôts courants	(20,8)	(19,1)
Impôts différés	(0,7)	11,3
TOTAL IMPÔTS	**(21,5)**	**(7,8)**

Le statut fiscal particulier de la société mère du Groupe Tereos SCA (société coopérative agricole) engendre une imposition limitée aux opérations avec les Tiers Non Associés. Ainsi, le taux nominal d'imposition de la société mère du Groupe n'est pas représentatif de la charge d'impôt supportée par la société mère.

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les taux d'imposition en vigueur et effectif :

	Exercice clos le	
(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Résultat net	(133,1)	24,3
Quote-part de résultat des entreprises associées et co-entreprises	7,7	10,2
Produit (charge) d'impôt	(21,5)	(7,8)
Résultat avant impôt et résultat des entreprises associées	**(119,3)**	**21,9**
Taux d'impôt français	*32%*	*34%*
Impôt sur le résultat basé sur le taux d'impôt du Groupe	**38,2**	**(7,4)**
Pertes fiscales sans reconnaissance d'impôt différé actif sur déficit reporté en avant	(75,5)	(13,0)
Effet des taux d'impôt différents	(19,0)	(30,0)
Autres dépenses non déductibles fiscalement	34,8	42,7
Ajustements pour réconciliation avec l'impôt sur le résultat	**(59,7)**	**(0,4)**
IMPOT SUR LE RESULTAT EFFECTIF	**(21,5)**	**(7,8)**

8.2 Autres montants comptabilisés au bilan

La situation des impôts exigibles et différés au bilan se présente de la façon suivante :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Impôts exigibles actifs	36,3	35,6
Impôts exigibles passifs	(19,6)	(10,6)
TOTAL IMPOTS EXIGIBLES	**16,7**	**25,0**
Impôts différés actifs	71,3	53,5
Impôts différés passifs	(22,3)	(20,4)
TOTAL IMPOTS DIFFERES	**49,0**	**33,1**

Les impôts différés nets s'élèvent à 49,0 millions d'euros (actif) dont 64,2 millions d'euros proviennent de la reconnaissance de déficits fiscaux reportables.

L'analyse des impôts différés au bilan est présentée ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Impôts différés actifs	**71,3**	**53,5**
Impôts différés actifs comptabilisés en résultat	28,7	7,3
Impôts différés actifs comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	42,6	46,2
Impôts différés passifs	**(22,3)**	**(20,4)**
Impôts différés passifs comptabilisés en résultat	(20,3)	(19,2)
Impôts différés passifs comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(2,0)	(1,2)
TOTAL IMPOTS DIFFERES	**49,0**	**33,1**

Les variations des impôts différés sont présentées ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	
Au 31 mars 2019	**30,4**
Montants comptabilisés en résultat	11,3
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(7,4)
Effet des variations de périmètre	(0,3)
Effet des variations de change	(2,6)
Autres	1,7
Au 31 mars 2020	**33,1**
Montants comptabilisés en résultat	(0,7)
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	22,2
Effet des variations de change	(4,9)
Autres	(0,8)
Au 31 mars 2021	**49,0**

Dans le cadre d'une réorganisation de ses activités au Mozambique, la créance financière intragroupe de 279 millions d'USD que TAEB détenait sur sa filiale mozambicaine a été cédée pour une valeur de 1 euro à la holding Mauricienne SHL détentrice des activités au Mozambique. Le traitement fiscal lié à cette opération a généré l'annulation d'un impôt différé passif de 16,1 millions d'euros en compte de résultat et de 26,6 millions d'euros en autres éléments du résultat global.

8.3 Impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables

Les impôts différés actifs comptabilisés résultant des déficits fiscaux reportables non utilisés sont principalement situés dans des entités Amidons et produits sucrants européennes et de Sucre et énergie brésiliennes.

Le tableau ci-après présente le recouvrement anticipé des impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables basé sur des prévisions de résultat imposable approuvées par la direction du Groupe :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
N+1	8,8	16,7
N+2	10,4	11,8
N+3	12,6	7,3
N+4	14,9	8,4
N+5	13,1	9,2
N+6 et suivantes	4,4	24,0
TOTAL ACTIFS D'IMPÔTS DIFFERES SUR DEFICITS REPORTABLES	**64,2**	**77,3**

Les prévisions de résultat imposable englobent plusieurs estimations sur la situation des économies brésilienne, européenne et mondiale, les fluctuations des taux de change, les volumes de ventes, les prix de vente, les taux d'imposition et d'autres facteurs ; ces estimations peuvent être différentes des données et des montants réels.

La société Tereos Starch & Sweeteners Europe a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices allant du 31 mars 2015 au 31 mars 2018. Des discussions sont en cours avec l'administration fiscale. Conformément à la norme IFRIC 23, le Groupe a néanmoins tenu compte des conséquences potentielles de ce contrôle dans ses comptes et dans l'évaluation de sa capacité à recouvrer ses déficits fiscaux activés.

8.4 Déficits fiscaux reportables non comptabilisés

Les impôts différés actifs non comptabilisés provenant du report de pertes fiscales non utilisées s'élèvent à 188,6 millions d'euros au 31 mars 2021 (contre 117,0 millions d'euros au 31 mars 2020) ; ils ont été déterminés conformément aux principes comptables détaillés Note 2.23.

9. Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global (OCI) sont liés :

- à la couverture de flux de trésorerie que le Groupe utilise pour se couvrir contre son risque de taux, de change, de matières premières et d'énergie,
- aux variations des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi
- aux variations de juste valeur des titres de participations non consolidés,
- et enfin à l'impact des variations des réserves de conversion sur l'exercice.

L'impact négatif sur les réserves de conversion est directement lié à la dépréciation de la devise brésilienne (BRL) sur l'exercice 2020/2021.

L'impact positif sur les justes valeurs des instruments financiers est expliqué Note 7.2.

10. Stocks

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Matières premières	209,1	247,5
Energie	6,9	5,7
Travaux en cours	166,0	184,3
Stocks de frais fixes intercampagne	2,3	2,2
Produits finis et intermédiaires (*)	430,1	465,1
Marchandises	59,6	68,3
STOCKS	**874,0**	**973,1**

(*) : dont 1,7 millions d'euros de juste valeur d'actifs récoltés au 31 mars 2021 contre (0,4) million d'euros au 31 mars 2020.

Le tableau ci-après présente les variations des stocks :

(EN MILLIONS D'EUROS)	
Au 31 mars 2019	**1 026,6**
Variation de stock inclus dans le coût des ventes	(25,5)
Dotations et reprises de dépréciation des stocks au compte de résultat	2,5
Variation de périmètre	3,2
Autres	(2,7)
Ecarts de conversion	(31,0)
Au 31 mars 2020	**973,1**
Variation des stocks inclus dans le coût des ventes	(84,7)
Dotations et reprises de dépréciation des stocks au compte de résultat	(12,3)
Autres	4,4
Ecarts de conversion	(6,5)
Au 31 mars 2021	**874,0**

11. Actifs biologiques

Le tableau ci-après récapitule les variations du montant net des actifs biologiques :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Total
Au 31 mars 2019	**74,4**
Variation liée aux récoltes	(70,6)
Variation de juste valeur	103,2
Ecarts de conversion	(23,5)
Au 31 mars 2020	**83,7**
Variation liée aux récoltes	(74,3)
Variation de juste valeur	86,6
Ecarts de conversion	(12,4)
Au 31 mars 2021	**83,5**

L'ajustement de juste valeur comptabilisé en résultat s'élève à un montant de 6,6 millions d'euros au 31 mars 2021 contre 42,3 millions d'euros au 31 mars 2020.

La quantité de canne à sucre propre broyée s'élève à 11,0 millions de tonnes pour l'exercice clos le 31 mars 2021 contre 9,8 millions de tonnes pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Canne sur pied

La juste valeur de la canne sur pied a été déterminée en retenant les hypothèses suivantes :

Au 31 mars 2021	Unité	Brésil	Mozambique
Surface à récolter attendue	hectares	133 875	8 831
Rendements estimés	tonnes de canne par hectare	78	54
Quantité totale de sucre recouvrable	kg par tonne de canne	142	
Quantité de sucre	kg de sucre par tonne		10,0
Valeur d'un kg de TRS*	€	0,11	
Valeur d'un kg de sucre	€		0,45
Au 31 mars 2020	**Unité**	**Brésil**	**Mozambique**
Surface à récolter attendue	hectares	136 059	9 134
Rendements estimés	tonnes de canne par hectare	82	54
Quantité totale de sucre recouvrable	kg par tonne de canne	138	
Quantité de sucre	kg de sucre par tonne		10,7
Valeur d'un kg de TRS*	€	0,12	
Valeur d'un kg de sucre	€		0,39

**Total Recoverable Sugar*

12. Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises

Les principales participations dans les entreprises associées et les co-entreprises sont les suivantes :

Participation dans les entreprises associées et co-entreprises

(EN MILLIONS D'EUROS)	Activité	% Contrôle	31 mars 2021	31 mars 2020
Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co. Ltd	Production de produits amylacés	49,00%	(6,6)	(5,0)
Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch Technology Co. Ltd	Production de produits amylacés	49,00%	26,0	26,7
Autres co-entreprises			1,5	1,2
Sous-total co-entreprises			**20,9**	**22,9**
Lesaffre	Production de sucre de betteraves	37,09%	21,7	22,6
Albioma Le Gol	Production d'énergie	35,38%	41,5	41,1
Sucrière des Mascareignes	Production et commercialisation de sucre de canne	40,00%	21,8	24,8
Copagest	Holding	11,66%	62,2	63,7
Autres entreprises associées			20,7	20,2
Sous-total entreprises associées			**167,7**	**172,4**
TOTAL			**188,7**	**195,4**

Quote-part de résultat des entreprises associées et co-entreprises

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Sedalcol UK	0,0	0,9
Sedamyl et Sedamyl Services	0,0	3,8
Dongguan Yihai Kerry Syral Starch technology Co. Ltd	(1,5)	(5,6)
Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch technology Co. Ltd	(0,7)	(2,0)
Autres coentreprises	0,3	1,5
Sous-total co-entreprises	**(2,0)**	**(1,5)**
Lesaffre	(0,6)	(2,7)
Albioma Le Gol	5,6	5,3
Sucrière des Mascareignes Ltd	3,4	4,6
Copagest	(1,1)	3,2
Autres entreprises associées	2,3	1,3
Sous-total entreprises associées	**9,7**	**11,7**
TOTAL	**7,7**	**10,2**

Les variations des participations dans les entreprises associées et les co-entreprises sont présentées ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	
Au 31 mars 2020	**195,4**
Résultat Net	7,7
Dividendes payés	(10,9)
Écarts de conversion	(4,9)
Autres	1,5
Au 31 mars 2021	**188,7**

Les principales données financières sur les participations significatives dans des entreprises associées et des co-entreprises sont présentées ci-après (base 100 %) :

Bilan

	Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co. Ltd		Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch Technology Co. Ltd	
(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Actifs courants	36,2	30,6	163,7	109,4
Actifs non courants	103,2	107,0	175,2	175,9
Passifs courants	64,3	16,7	143,4	136,7
Passifs non courants	88,6	131,0	177,9	129,7
Capitaux propres	**(13,5)**	**(10,1)**	**17,6**	**18,9**

	Sucrière des Mascareignes Ltd		Lesaffre	
(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Actifs courants	82,0	76,4	39,0	37,4
Actifs non courants	125,7	138,6	28,9	26,6
Passifs courants	59,4	44,0	12,7	5,9
Passifs non courants	78,1	87,4	2,7	3,2
Capitaux propres	**70,2**	**83,6**	**52,6**	**54,9**

	Albioma Le Gol		Copagest	
(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Actifs courants	56,3	60,3	507,2	284,4
Actifs non courants	202,9	203,1	863,3	265,7
Passifs courants	45,9	39,3	192,6	113,1
Passifs non courants	96,2	107,9	644,8	12,3
Capitaux propres	**117,1**	**116,1**	**533,1**	**424,7**

Compte de résultat (exercice clos)

(EN MILLIONS D'EUROS)	Sedalcol UK 31 mars 2021	Sedalcol UK 31 mars 2020 *	Sedamyl et Sedamyl services 31 mars 2021	Sedamyl et Sedamyl services 31 mars 2020 *
Chiffre d'affaires	0,0	33,8	0,0	76,1
Coût des marchandises vendues	0,0	(26,7)	0,0	(56,3)
Frais de distribution	0,0	(1,8)	0,0	(7,7)
Frais généraux	0,0	(0,6)	0,0	(1,8)
Autres produits opérationnels (charges)	0,0	(0,2)	0,0	0,3
Résultat financier	0,0	(2,2)	0,0	0,1
Impôt sur le résultat	0,0	(0,5)	0,0	(3,0)
RESULTAT NET	**0,0**	**1,8**	**0,0**	**7,6**
Réserve de conversion	0,0	(4,0)	0,0	0,0
Total du résultat global	**0,0**	**(2,2)**	**0,0**	**7,6**

* Les données présentées correspondent au résultat à fin juillet 2019, date à laquelle ces sociétés ont été cédées.

(EN MILLIONS D'EUROS)	Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co. Ltd 31 mars 2021	Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co. Ltd 31 mars 2020	Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch Technology Co. Ltd 31 mars 2021	Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch Technology Co. Ltd 31 mars 2020
Chiffre d'affaires	202,4	145,5	416,3	318,3
Coût des marchandises vendues	(186,4)	(147,5)	(386,4)	(303,4)
Frais généraux	(4,7)	(4,4)	(9,2)	(9,0)
Autres produits opérationnels (charges)	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat financier	(14,4)	(5,1)	(22,2)	(10,0)
RESULTAT NET	**(3,1)**	**(11,5)**	**(1,5)**	**(4,1)**
Réserve de conversion	0,0	0,0	0,2	(0,7)
Total du résultat global	**(3,1)**	**(11,5)**	**(1,3)**	**(4,8)**

(EN MILLIONS D'EUROS)	Sucrière des Mascareignes Ltd 31 mars 2021	Sucrière des Mascareignes Ltd 31 mars 2020	Lesaffre 31 mars 2021	Lesaffre 31 mars 2020
Chiffre d'affaires	117,4	139,1	46,4	37,4
Coût des marchandises vendues	(71,4)	(85,0)	(47,8)	(44,7)
Frais généraux	(19,6)	(24,9)	0,0	0,0
Autres produits opérationnels (charges)	1,5	1,8	(0,2)	0,0
Résultat financier	(7,3)	(7,9)	0,1	0,0
Impôt sur le résultat	(12,0)	(11,6)	0,0	0,0
RESULTAT NET	**8,6**	**11,5**	**(1,5)**	**(7,3)**
Réserve de conversion	(4,9)	1,6	0,0	0,0
Total du résultat global	**3,7**	**13,1**	**(1,5)**	**(7,3)**

(EN MILLIONS D'EUROS)	Albioma Le Gol 31 mars 2021	Albioma Le Gol 31 mars 2020	Copagest 31 mars 2021	Copagest 31 mars 2020
Chiffre d'affaires	134,4	133,2	881,6	537,1
Coût des marchandises vendues	(98,2)	(79,2)	(868,8)	(505,6)
Frais généraux	(10,8)	(29,1)	0,0	0,0
Autres produits opérationnels (charges)	0,0	0,4	4,4	(1,5)
Résultat financier	(2,3)	(2,6)	(24,2)	(3,3)
Impôt sur le résultat	(7,2)	(7,7)	(2,5)	(5,3)
RESULTAT NET	**15,9**	**15,0**	**(9,5)**	**21,4**
Réserve de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0
Total du résultat global	**15,9**	**15,0**	**(9,5)**	**21,4**

13. Participations ne donnant pas le contrôle significatives détenues dans les filiales

Les informations financières des filiales ayant une participation ne donnant pas le contrôle significatif sont indiquées ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)			% détenu par les intérêts minoritaires		Part des minoritaires dans les capitaux propres		Part des minoritaires dans le résultat	
	Pays	Activité	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Tereos Agro-Industrie et ses filiales	Brésil, Mozambique, Chine et Europe	Holding et production et commercialisation de sucre de canne, d'éthanol et d'énergie	20,0%	20,0%	176,9	193,3	(18,3)	28,1
Tereos TTD	République Tchèque	Production et commercialisation de sucre de betterave, d'éthanol, d'alcool et de coproduits	35,38%	35,38%	92,5	82,8	6,6	2,3

Tereos Agro-Industrie et ses filiales

Tereos Agro-Industrie est une holding qui détient exclusivement les titres de Tereos Internacional.
Ses actifs et passifs sont essentiellement représentés par ceux du périmètre Tereos Internacional (et ses filiales) présenté ci-après. Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à des coopératives céréalières et divers investisseurs.

Tereos TTD

L'actionnaire minoritaire Nordzucker détient 35,38 % du capital de la société.

Les tableaux-ci-après présentent des informations financières résumées pour Tereos Internacional et ses filiales et Tereos TTD avant éliminations intragroupes.

	Tereos Internacional et ses filiales		Tereos TTD	
(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Actif courant	1 527,1	1 553,4	123,1	113,3
Actif non courant	1 929,2	2 106,6	158,1	153,1
Passif courant	983,0	1 128,7	57,0	66,4
Passif non courant	1 403,8	1 371,4	16,1	17,5
Capitaux propres	**1 069,5**	**1 159,9**	**208,0**	**182,5**
Capitaux propres - part du Groupe	833,6	914,5	115,5	99,7
Intérêts minoritaires - TAI/TI	176,9	193,3	0,0	0,0
Intérêts minoritaires - Nordzücker	0,0	0,0	92,5	82,8
Intérêts minoritaires - Autres	59,0	52,1	0,0	0,0
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES	**235,9**	**245,4**	**92,5**	**82,8**

(EN MILLIONS D'EUROS)	Tereos Internacional et ses filiales		Tereos TTD	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Chiffre d'affaires	2 408,2	2 478,9	223,0	207,8
Coût des marchandises vendues	(1 943,9)	(2 026,5)	(173,9)	(174,8)
Frais de distribution	(211,1)	(218,7)	(18,5)	(19,1)
Frais généraux	(173,5)	(204,4)	(8,9)	(8,1)
Autres produits opérationnels (charges)	(68,7)	191,9	0,0	0,5
Résultat financier	(66,9)	(88,2)	(0,2)	(0,4)
Quote-part de résultat des entreprises associées	2,6	3,6	0,0	0,0
Impôts	(10,4)	(8,0)	(4,4)	0,3
Résultat net (perte)	**(63,7)**	**128,7**	**17,3**	**6,2**
Réserves OCI	10,0	(35,3)	1,0	(0,7)
Réserves de conversion	(32,6)	(123,0)	10,2	(12,8)
TOTAL RESULTAT GLOBAL	**(86,3)**	**(29,6)**	**28,4**	**(7,3)**
Intérêts minoritaires - TAI / TI	(18,3)	28,1		
Intérêts minoritaires - Nordzücker			6,6	2,3
Intérêts minoritaires - Autres	4,6	0,2		
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES	**(13,8)**	**28,3**	**6,6**	**2,3**
Dividendes versés aux minoritaires	0,0	(0,3)	(1,3)	(0,1)

(EN MILLIONS D'EUROS)	Tereos Internacional et ses filiales		Tereos TTD	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	421,9	323,7	34,9	23,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(212,3)	(61,4)	(13,6)	(8,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(168,9)	(170,9)	(24,0)	(12,1)
Variation nette de la trésorerie	**(8,5)**	**14,6**	**(2,0)**	**1,9**

14. Immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations corporelles sont présentées dans les tableaux ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Terrains	Bâtiments	Matériels, Equip. & Installations	Plantes produc-trices	Autres	Immo. en cours	Droit d'utilisa-tion	TOTAL
VALEUR BRUTE								
31 mars 2019	**118,1**	**1 105,7**	**4 134,5**	**251,5**	**171,1**	**190,0**	**0,0**	**5 970,9**
Acquisitions	0,0	0,3	117,1	64,3	1,0	216,3	44,9	444,0
Reclassements	5,1	33,0	88,9	0,5	0,6	(212,7)	(9,4)	(94,1)
Variation de périmètre	2,7	6,3	27,9	0,0	0,0	9,2	0,0	46,1
Cessions	(3,7)	(4,4)	(9,5)	(26,3)	(4,8)	(9,8)	0,0	(58,5)
Changement de méthode	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	130,1	130,1
Ecarts de conversion	(2,4)	(67,2)	(199,7)	(61,8)	(18,1)	(10,6)	(22,9)	(382,7)
Autres variations	(0,5)	(0,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	(10,8)	(11,3)
31 mars 2020	**119,3**	**1 073,7**	**4 159,1**	**228,3**	**149,9**	**182,3**	**131,9**	**6 044,5**
Acquisitions	0,0	0,1	105,4	47,4	0,3	196,7	41,5	391,3
Reclassements	7,2	36,2	67,9	(12,7)	10,4	(245,2)	(5,7)	(141,9)
Cessions	(0,2)	(2,7)	(15,2)	(0,3)	(5,1)	(0,1)	0,0	(23,6)
Ecarts de conversion	(0,9)	(23,8)	(77,1)	(33,0)	(8,4)	(0,6)	(13,8)	(157,6)
Autres variations	0,0	(0,0)	(0,0)	0,0	(0,0)	(0,0)	(4,2)	(4,2)
31 mars 2021	**125,4**	**1 083,5**	**4 240,1**	**229,7**	**147,1**	**133,1**	**149,7**	**6 108,6**
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR								
31 mars 2019	**(31,7)**	**(515,5)**	**(2 683,3)**	**(96,5)**	**(142,4)**	**(0,5)**	**0,0**	**(3 469,8)**
Dotations aux amortissements	(1,4)	(38,8)	(287,0)	(43,6)	(7,9)	0,0	(32,8)	(411,6)
Pertes de valeur	(0,0)	(1,7)	(1,0)	(0,2)	(0,2)	0,0	0,0	(3,1)
Reclassements	2,3	0,1	75,8	(1,9)	6,8	0,0	9,4	92,6
Variation de périmètre	(1,8)	(4,3)	(23,1)	0,0	(0,0)	(8,3)	0,0	(37,5)
Reprises sur cessions	1,8	4,5	9,2	26,3	3,7	8,8	0,0	54,3
Reprises de pertes de valeur	(0,0)	0,1	0,4	0,0	0,2	0,0	0,0	0,8
Ecarts de conversion	0,1	20,7	105,8	22,4	15,0	(0,1)	3,0	167,0
31 mars 2020	**(30,7)**	**(534,9)**	**(2 803,2)**	**(93,4)**	**(124,8)**	**(0,0)**	**(20,4)**	**(3 607,5)**
Dotations aux amortissements	(1,8)	(36,0)	(264,4)	(33,6)	(6,2)	0,0	(29,9)	(371,8)
Pertes de valeur	(5,7)	(10,6)	(34,0)	(4,7)	(2,4)	(3,0)	0,0	(60,5)
Reclassements	(0,3)	(2,4)	130,4	12,4	(6,0)	0,0	5,6	139,7
Reprises sur cessions	0,1	1,2	12,4	0,2	4,8	0,0	0,0	18,5
Reprises de pertes de valeur	0,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Ecarts de conversion	(0,1)	7,7	41,3	12,8	6,9	(0,1)	2,7	71,1
31 mars 2021	**(38,7)**	**(574,9)**	**(2 917,5)**	**(106,3)**	**(127,8)**	**(3,1)**	**(41,9)**	**(3 810,2)**
Valeurs nettes au 31 mars 2019	**86,3**	**590,2**	**1 451,2**	**155,0**	**28,8**	**189,5**	**0,0**	**2 501,1**
Valeurs nettes au 31 mars 2020	**88,5**	**538,8**	**1 355,9**	**134,9**	**25,1**	**182,3**	**111,5**	**2 437,0**
Valeurs nettes au 31 mars 2021	**86,7**	**508,6**	**1 322,6**	**123,4**	**19,3**	**130,0**	**107,8**	**2 298,4**

L'exercice d'affectation du goodwill relatif à l'acquisition de Tereos Grain Alcohols France (ex Sedalcol France) a été finalisé au deuxième trimestre. Ce dernier a été alloué à hauteur de 2,6 millions d'euros au poste Matériels, Equipements et Installations.

Les principales acquisitions de l'exercice 2020/21 sont les suivantes :

Sucre Europe

- Divers investissements industriels et de maintenance pour 129,5 millions d'euros (116,3 millions d'euros en 2019/20)

Sucre International

- Divers investissements industriels et de maintenance pour 92,7 millions d'euros (121,1 millions d'euros en 2019/20)
- Des coûts de plantation de canne à sucre propre pour 47,4 millions d'euros (64,3 millions d'euros en 2019/20)

- Des droits d'utilisation pour 28,8 millions d'euros relatifs à la prise de nouveaux contrats de locations au cours de l'exercice (41,3 millions d'euros en 2019/20)

Amidon et produits sucrants

- Divers investissements industriels et de maintenance pour 77,0 millions d'euros (94,1 millions d'euros en 2019/20)

15. Goodwill

15.1 Goodwill par UGT

Le goodwill a été affecté aux UGT suivantes aux fins des tests de dépréciation :

(EN MILLIONS D'EUROS)		31 mars 2021	31 mars 2020
Unité Génératrice de Trésorerie	**Segment opérationnel**		
Sucre et Energie Brésil	Sucre et Energie Brésil	157,2	183,6
Sucre Océan Indien	Sucre Océan Indien	2,7	2,7
Amidons et produits sucrants Europe	Amidons et produits sucrants Europe	103,2	105,2
Amidons et produits sucrants Indonésie	Amidons et produits sucrants Indonésie	5,7	5,7
Sucre France, UK	Sucre France /Sucre UK & Irlande	721,4	741,4
Sucre République Tchèque	Sucre République Tchèque	41,3	39,5
Sucre Roumanie	Sucre Roumanie	2,8	
Autres	Autres	11,3	11,3
TOTAL GOODWILL NET		**1 045,6**	**1 089,4**

Le Groupe a décidé de suivre individuellement l'UGT Sucre Roumanie (cf Note 18.). Au 31 mars 2020, cette activité était intégrée à l'UGT Sucre France & UK.

Conformément à l'application de la norme IAS36, le goodwill affecté à cette UGT s'élevant à 20,0 millions d'euros a été déprécié à hauteur de 17,2 millions d'euros au 31 mars 2021 (cf Note 18.).

15.2 Variations du goodwill

Les variations du goodwill sont présentées ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)

VALEUR BRUTE	
31 mars 2019	**1 175,4**
Augmentations	83,4
Ecarts de conversion	(73,6)
31 mars 2020	**1 185,2**
Ecarts de conversion	(31,9)
Autres	(10,4)
31 mars 2021	**1 142,9**

PERTES DE VALEUR	
31 mars 2019	**(111,7)**
Ecarts de conversion	15,9
31 mars 2020	**(95,8)**
Pertes de valeur reconnue au cours de l'exercice	(17,2)
Ecarts de conversion	7,9
Autres	7,7
31 mars 2021	**(97,3)**
Montant net au 31 mars 2019	**1 063,7**
Montant net au 31 mars 2020	**1 089,4**
Montant net au 31 mars 2021	**1 045,6**

16. Autres immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-après récapitulent les variations des autres immobilisations incorporelles au cours des douze derniers mois :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Quotas de CO2	Concession s/ Brevets	Frais de R&D	Fonds d'industrie	Marques	Autres	TOTAL
VALEUR BRUTE							
31 mars 2019	**48,8**	**88,9**	**42,3**	**86,3**	**55,2**	**27,7**	**349,1**
Acquisitions	0,6	0,0	6,3	0,0	0,0	27,0	33,8
Acquisitions non cash	35,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35,1
Cessions	(19,3)	(0,1)	0,0	(7,1)	0,0	(0,0)	(26,5)
Ecarts de conversion	(0,0)	(4,7)	(0,0)	0,0	0,0	(5,6)	(10,3)
Reclassements	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	(1,7)	1,3
31 mars 2020	**65,3**	**87,1**	**48,6**	**79,2**	**55,2**	**47,3**	**382,6**
Acquisitions	12,4	0,0	3,1	0,0	0,0	3,3	18,8
Acquisitions non cash	23,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	23,4
Cessions	(41,4)	(0,6)	0,0	0,0	0,0	0,0	(42,0)
Ecarts de conversion	(0,0)	(2,1)	(0,0)	0,0	0,0	(3,4)	(5,6)
Reclassements	(0,5)	2,3	(0,0)	0,0	0,0	2,6	4,3
31 mars 2021	**59,1**	**86,6**	**51,6**	**79,2**	**55,2**	**49,8**	**381,5**
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
31 mars 2019	**0,0**	**(72,7)**	**(33,5)**	**(86,2)**	**(5,7)**	**(25,1)**	**(223,3)**
Dotations aux amortissements	0,0	(6,0)	(4,0)	(0,0)	0,0	(0,1)	(10,1)
Cessions	0,0	0,1	0,0	7,1	0,0	0,0	7,2
Ecarts de conversion	0,0	2,7	0,0	(0,0)	0,0	0,0	2,7
Reclassements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
31 mars 2020	**0,0**	**(75,9)**	**(37,5)**	**(79,1)**	**(5,7)**	**(25,0)**	**(223,3)**
Dotations aux amortissements	0,0	(4,0)	(3,5)	(0,0)	0,0	(0,7)	(8,2)
Pertes de valeur	0,0	(0,2)	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,2)
Cessions	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
Ecarts de conversion	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	0,1	1,5
Reclassements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,1)	(0,1)
31 mars 2021	**0,0**	**(78,2)**	**(41,0)**	**(79,1)**	**(5,7)**	**(25,8)**	**(229,8)**
Valeurs nettes au 31 mars 2019	**48,8**	**16,2**	**8,7**	**0,1**	**49,4**	**2,5**	**125,8**
Valeurs nettes au 31 mars 2020	**65,3**	**11,2**	**11,0**	**0,1**	**49,4**	**22,3**	**159,3**
Valeurs nettes au 31 mars 2021	**59,1**	**8,5**	**10,6**	**0,1**	**49,4**	**24,0**	**151,7**

Le tableau ci-après présente les variations des quotas d'émission de gaz à effet de serre :

(EN KILOS TONNES)	
Au 31 mars 2020	**2 213**
Attributions gratuites de quotas	1 513
Acquisitions / cessions	1 618
Restitutions	(2 301)
Au 31 mars 2021	**3 043**

Le stock de 3.043 kilos tonnes correspond à 59,1 millions d'euros au 31 mars 2021.

Le Groupe a reçu cette année les dernières allocations gratuites au titre de la phase III (2013-2020) du Système d'Échange de Quotas d'Émissions qui s'achève. Ce système va se maintenir durant la phase IV (2021 à 2030) avec une poursuite de la baisse des allocations gratuites. Toutefois les montants finaux alloués par les autorités européennes n'ont pas encore été publiés à ce jour.

17. Locations

17.1 Droits d'utilisation

La variation des droits d'utilisation sur l'exercice est présentée ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Terrains	Immeubles	Matériels, Equip. & Outils	Matériel de transport	Mobilier de bureau & Inst. Info.	Autres	TOTAL
VALEUR BRUTE							
31 mars 2019	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Augmentations	11,4	0,7	1,5	31,1	0,2	0,0	44,9
Reclassements	(0,3)	(0,6)	(1,2)	(7,2)	(0,0)	(0,0)	(9,4)
Changement de méthode	77,8	19,8	9,0	20,5	0,4	2,4	130,1
Ecarts de conversion	(15,1)	(0,2)	(0,1)	(7,5)	(0,0)	0,0	(22,9)
Autres variations	(9,9)	(0,8)	0,0	(0,0)	0,0	0,0	(10,8)
31 mars 2020	**63,9**	**18,9**	**9,2**	**36,9**	**0,6**	**2,4**	**131,9**
Augmentations	11,2	3,8	5,9	20,4	0,1	0,1	41,5
Reclassements	(0,5)	(1,3)	(0,9)	(2,9)	(0,1)	(0,0)	(5,7)
Ecarts de conversion	(8,5)	(0,2)	(0,0)	(5,1)	(0,0)	0,0	(13,8)
Autres variations	(1,7)	(0,5)	(0,6)	(1,3)	0,0	(0,1)	(4,2)
31 mars 2021	**64,4**	**20,8**	**13,7**	**48,0**	**0,6**	**2,4**	**149,7**
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
31 mars 2019	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Dotations aux amortissements	(8,2)	(4,0)	(3,6)	(16,5)	(0,2)	(0,4)	(32,8)
Reclassements	0,3	0,6	1,2	7,2	0,0	0,0	9,4
Ecarts de conversion	1,5	0,1	0,0	1,4	0,0	0,0	3,0
31 mars 2020	**(6,3)**	**(3,4)**	**(2,3)**	**(7,9)**	**(0,2)**	**(0,4)**	**(20,4)**
Dotations aux amortissements	(6,6)	(4,0)	(3,9)	(14,8)	(0,2)	(0,4)	(29,9)
Reclassements	0,5	1,3	0,9	2,8	0,1	(0,0)	5,6
Ecarts de conversion	1,2	0,0	0,0	1,4	0,0	0,0	2,7
31 mars 2021	**(11,2)**	**(6,1)**	**(5,3)**	**(18,5)**	**(0,3)**	**(0,7)**	**(41,9)**
Valeurs nettes au 31 mars 2020	**57,6**	**15,5**	**6,9**	**29,0**	**0,5**	**2,0**	**111,5**
Valeurs nettes au 31 mars 2021	**53,2**	**14,7**	**8,4**	**29,5**	**0,4**	**1,7**	**107,8**

17.2 Contrats de location

Le montant net des contrats de location non retraités dans le cadre de l'application d'IFRS 16 est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021
Charges locatives sur contrats court-terme (< 1 an)	(13,3)
Charges locatives sur contrats de faible valeur (< 5 000 USD)	(5,3)
Charges locatives sur contrats temporaires	(0,7)
Charges locatives	(0,9)
Autres	(5,1)
TOTAL CONTRATS DE LOCATION	**(25,2)**

18. Tests de dépréciation

18.1 Principales hypothèses

Les tests de dépréciation sont réalisés chaque année au cours du dernier trimestre de l'exercice, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le Groupe procède à un calcul de la valeur recouvrable d'une UGT sur la base des flux de trésorerie futurs.

Le Groupe a décidé de donner davantage d'autonomie au management de sa filiale en Roumanie en ce qui concerne sa politique commerciale, à savoir l'allocation des volumes vendus par typologie de clients (Grands comptes, clients locaux, spot). Auparavant la politique commerciale de la filiale était gérée par le management du Groupe. Cet élément est décisif pour la détermination de la performance financière de cette activité. Compte tenu de ces évolutions, Tereos Roumanie est dorénavant présentée comme une UGT autonome.

Les principales hypothèses retenues pour calculer la valeur des UGT sont les suivantes :

2020/2021	Amidons et produits sucrants Europe	Amidons et produits sucrants Brésil	Sucre et Energie Brésil	Sucre Mozambique	Sucre Océan Indien
Base utilisée pour la détermination de la valeur recouvrable	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage
Source	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 7 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés
Taux de croissance utilisé pour la valeur terminale	1,6%	3,2%	3,2%	5,7%	1,6%
Taux d'actualisation après impôts	5,5%	9,5%	9,1%	15,2%	5,5%
Taux d'actualisation avant impôts	6,8%	12,2%	12,1%	15,7%	6,3%

2020/2021	Amidons et produits sucrants Indonésie	Chine Tieling	Chine Dongguan	Sucre France UK	Sucre République Tchèque
Base utilisée pour la détermination de la valeur recouvrable	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage
Source	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés
Taux de croissance utilisé pour la valeur terminale	2,1%	2,4%	2,4%	1,6%	1,9%
Taux d'actualisation après impôts	8,9%	8,0%	8,0%	6,3%	7,7%
Taux d'actualisation avant impôts	10,5%	9,8%	9,7%	6,3%	9,2%

2020/2021	Sucre Roumanie
Base utilisée pour la détermination de la valeur recouvrable	Valeur d'usage
Source	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés
Taux de croissance utilisé pour la valeur terminale	3,0%
Taux d'actualisation après impôts	7,9%
Taux d'actualisation avant impôts	8,8%

2019/2020	Amidons et produits sucrants Europe	Amidons et produits sucrants Brésil	Sucre & Energie Brésil	Sucre Mozambique	Sucre Océan Indien
Base utilisée pour la détermination de la valeur recouvrable	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage
Source	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 6 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 8 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés
Taux de croissance utilisé pour la valeur terminale	1,9%	3,5%	3,5%	5,5%	1,9%
Taux d'actualisation après impôts	5,1%	10,4%	10,4%	15,3%	5,4%
Taux d'actualisation avant impôts	6,2%	13,3%	13,5%	15,9%	6,2%

2019/2020	Amidons et produits sucrants Indonésie	Chine Tieling	Chine Dongguan	Sucre France UKet Roumanie	Sucre République Tchèque
Base utilisée pour la détermination de la valeur recouvrable	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage	Valeur d'usage
Source	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 6 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés	business plan sur 5 ans - flux de trésorerie actualisés
Taux de croissance utilisé pour la valeur terminale	2,2%	3,0%	3,0%	1,9%	2,0%
Taux d'actualisation après impôts	7,7%	6,7%	6,7%	6,2%	6,4%
Taux d'actualisation avant impôts	10,2%	8,0%	8,2%	6,2%	7,5%

La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base des plans à moyen terme établis par les directions des UGT concernées, et revus par la direction du Groupe, qui prennent en compte les hypothèses pour chaque activité et se fondent sur des données de marché, ainsi que sur les performances passées.

Les principales hypothèses et estimations sont : (i) pour la production de sucre et d'éthanol : prévisions des prix de vente de sucre et d'éthanol, des coûts de l'énergie et des matières premières et d'autres facteurs macroéconomiques ; (ii) pour la production d'amidon : prévisions des prix de vente des amidons et produits sucrants et de l'éthanol, et des prix d'achat des céréales et de l'énergie (gaz) et d'autres facteurs économiques.

Pour tenir compte des caractéristiques de son activité sur Sucre Mozambique, et conformément à la norme IAS 36, la direction a décidé d'utiliser des projections de flux de trésorerie sur une période de sept ans (plus une valeur terminale). Le Groupe considère que cette durée est plus appropriée au contexte de son activité chez l'UGT Sucre Mozambique, compte tenu du délai nécessaire pour exprimer leur performance opérationnelle et atteindre leur plein potentiel.

18.2 Pertes de valeur comptabilisées durant l'exercice

Au 31 mars 2021, des dépréciations ont été comptabilisées pour un montant total de 76,1 millions d'euros dont :

- 29,2 millions d'euros sur l'UGT Sucre Mozambique
- 29,8 millions d'euros sur l'UGT Amidons et produits sucrant Brésil
- 17,2 millions d'euros sur l'UGT Sucre Roumanie

18.3 Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité réalisées au cours du dernier trimestre de l'exercice 2020/2021 ont porté sur les hypothèses suivantes :

- Variation du taux d'actualisation après impôts de +/- 1 point
- Variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 point
- Variation de la marge d'EBITDA sur l'année terminale dans le modèle économique de +/- 1 point
- Variation à la baisse de 10% des prix du sucre, de l'alcool, de l'éthanol et des amidons et produits sucrants sur les trois premières années du plan

Ces variations d'hypothèses, toutes choses restant égales par ailleurs, n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur, sauf pour les UGT suivantes :

- Sucre Roumanie : une baisse de 10% des prix du sucre sur les trois premières années du plan entrainerait une dépréciation complémentaire de 6M€. Une hausse de 1 pts du taux d'actualisation après impôts entrainerait une dépréciation complémentaire de 5M€. Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini entrainerait une dépréciation complémentaire de 3M€. Une baisse de 1 point du taux de marge d'EBITDA sur l'année terminale entrainerait une dépréciation complémentaire de 4M€.
- Sucre Océan Indien : une hausse de 1 pts du taux d'actualisation après impôts entrainerait une dépréciation de 12M€. Une baisse de 1 point du taux de marge d'EBITDA sur l'année terminale entrainerait une dépréciation de 1M€. Une baisse de 10% des prix du sucre sur les trois premières années du plan ou une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur toutes choses restant égales par ailleurs.
- Amidon et Produits Sucrants Brésil : une baisse de 10% des prix de vente des amidons et produits sucrants sur les trois premières années du plan entrainerait une dépréciation complémentaire de 15M€. Une hausse de 1 pts du taux d'actualisation après impôts entrainerait une dépréciation complémentaire de 5M€. Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini entrainerait une dépréciation complémentaire de 2M€. Une baisse de 1 point du taux de marge d'EBITDA sur l'année terminale entrainerait une dépréciation complémentaire de 5M€.
- Chine Tieling : une baisse de 10% des prix de vente des amidons et produits sucrants sur les trois premières années du plan entrainerait une dépréciation de 26M€. Une hausse de 1 pts du taux d'actualisation après impôts entrainerait une dépréciation de 16M€. Une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini entrainerait une dépréciation de 2M€. Une baisse de 1 point du taux de marge d'EBITDA sur l'année terminale entrainerait une dépréciation de 16M€.

Au cas particulier du Mozambique, une variation de ces hypothèses n'aurait pas d'incidence matérielle sur les comptes.

Si le Groupe était confronté à une période prolongée de très faibles prix du sucre, il pourrait être amené à reconsidérer le besoin de mettre à jour ses tests de dépréciation.

Au cours du dernier trimestre de l'exercice 2019/2020 l'analyse de sensibilité de la valeur recouvrable des principales UGT reflétait les résultats suivants :

UGT Sucre Mozambique

Un écart de plus de 10% des prix du sucre par rapport aux hypothèses retenues sur les trois premières années du plan conduirait toutes choses restant égales par ailleurs à une dépréciation de 6 millions d'euros.

La variation du taux d'actualisation après impôt d'un point entraînerait une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur recouvrable de respectivement 7 millions d'euros et 6 millions d'euros, entraînant la comptabilisation, dans le second cas, d'une perte de valeur de 6 millions d'euros, toutes choses restant égales par ailleurs.

La variation du taux de croissance à l'infini utilisé pour calculer la valeur terminale d'un demi-point entraînerait une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur recouvrable de respectivement 2 millions d'euros et 2 millions d'euros, entraînant la comptabilisation, dans le second cas, d'une perte de valeur de 2 millions d'euros, toutes choses restant égales par ailleurs.

La variation de la marge d'EBITDA, sur l'année terminale dans le modèle économique, d'un point aurait entraîné une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur recouvrable de respectivement 2 millions d'euros et 2 millions d'euros, entraînant la comptabilisation, dans le second cas, d'une perte de valeur de 2 millions d'euros, toutes choses restant égales par ailleurs.

UGT Sucre Océan Indien

Un écart de plus de 10% des prix du sucre par rapport aux hypothèses retenues sur les trois premières années du plan n'entraînerait pas la comptabilisation d'une perte de valeur, toutes choses restant égales par ailleurs.

La variation du taux d'actualisation après impôt d'un point entraînerait une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur recouvrable de respectivement 104 millions d'euros et 58 millions d'euros, entraînant la comptabilisation, dans le second cas, d'une perte de valeur de 31 millions d'euros, toutes choses restant égales par ailleurs.

La variation du taux de croissance à l'infini utilisé pour calculer la valeur terminale d'un demi-point entraînerait une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur recouvrable de respectivement 31 millions d'euros et 23 millions d'euros, sans toutefois entraîner la comptabilisation d'une perte de valeur, toutes choses restant égales par ailleurs.

La variation de la marge d'EBITDA, sur l'année terminale dans le modèle économique, d'un point entraînerait une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur recouvrable de respectivement 46 millions d'euros et 46 millions d'euros, entraînant la comptabilisation, dans le second cas, d'une perte de valeur de 18 millions d'euros, toutes choses restant égales par ailleurs.

Autres UGT

Le Groupe considère improbable qu'une modification des données d'évaluation des autres UGT puisse porter leur valeur d'utilité en-deçà de leur valeur comptable. Les analyses de sensibilité ont porté sur les hypothèses suivantes :

- Variation du taux d'actualisation après impôts de +/- 1 point
- Variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 point
- Variation de la marge d'EBITDA sur l'année terminale dans le modèle économique de +/- 1 point
- Variation à la baisse de 10% des prix du sucre, de l'alcool, de l'éthanol et des produits sucrants sur les trois premières années du plan

Ces variations d'hypothèses, toutes choses restant égales par ailleurs, n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur.

19. Autres actifs

	Courant		Non courant	
(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Charges constatées d'avance	13,6	12,3	3,1	1,6
TOTAL AUTRES ACTIFS	**13,6**	**12,3**	**3,1**	**1,6**

20. Avantages du personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi ainsi que les autres avantages à long terme accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

20.1 Régimes à cotisations définies

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui assurent la gestion administrative et financière des régimes au profit des anciens salariés du Groupe. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

20.2 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe comprennent principalement les retraites en France et les régimes de retraite en Belgique.
Toutes les entreprises françaises doivent verser une indemnité de départ en retraite. Les montants sont basés sur l'ancienneté dans la société et sur le salaire en fin de carrière.
En Belgique, les régimes de retraite offrent les prestations suivantes :

- une indemnité de départ en retraite, l'âge minimum de départ étant de 60 ans ;
- une indemnité payable en cas de décès en activité ; et
- une pension d'invalidité mensuelle en cas d'invalidité résultant d'un accident ou d'une maladie (qu'il s'agisse ou non d'accidents du travail ou de maladie professionnelle).

Principales catégories d'actifs de couverture

En Belgique, les obligations sont dans certains cas pré-financées par des cotisations employeurs et employés au travers de fonds externes, constituant des entités juridiques séparées dont les investissements sont soumis aux fluctuations des marchés financiers.

Le tableau ci-après présente l'allocation des actifs de couverture :

	Belgique	
Actifs de couverture	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
% des actifs de couverture		
Actions	34%	34%
Obligations	47%	47%
Actifs immobiliers	4%	4%
Autres	15%	15%
TOTAL / MOYENNE	**100%**	**100%**

Évolution au cours de l'exercice et rapprochement avec les données du bilan

Les tableaux suivants fournissent un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture pour le passif (actif) net et ses composantes au titre des régimes à prestations définies :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Avantages postérieurs à l'emploi	Juste valeur des actifs de couverture	Autres avantages à long terme	(Passif) / Actif net	Avantages du personnel - surplus plafonné (asset ceiling)	Avantages du personnel
Au 31 mars 2020	**91,3**	**33,9**	**11,1**	**68,5**	**2,4**	**70,9**
Coût des services rendus (courants et passés)	8,1	0,0	1,3	9,4	0,0	9,4
Variation liée à la réorganisation en Europe	1,3	0,0	(1,0)	0,3	0,0	0,3
Coûts / (produits) financiers	0,4	0,2	(0,2)	0,0	0,0	0,0
Comptabilisé dans le compte de résultat	**9,8**	**0,1**	**0,1**	**9,7**	**0,0**	**9,7**
Pertes / (gains) actuariels	(3,8)	1,1	(0,1)	(5,1)	1,4	(3,6)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	**(3,8)**	**1,1**	**(0,1)**	**(5,1)**	**1,4**	**(3,6)**
Prestations payées par le fonds	(3,8)	(0,5)	(0,5)	(3,7)	0,0	(3,7)
Cotisations payées par le Groupe	0,0	0,8	0,0	(0,8)	0,0	(0,8)
Autres variations	**(3,7)**	**0,3**	**(0,5)**	**(4,5)**	**0,0**	**(4,5)**
Au 31 mars 2021	**93,5**	**35,5**	**10,6**	**68,7**	**3,8**	**72,5**
Dont plans intégralement / partiellement financés	*31,7*					
Dont Plans non financés	*61,8*					

(EN MILLIONS D'EUROS)	Avantages postérieurs à l'emploi	Juste valeur des actifs de couverture	Autres avantages à long terme	(Passif) / Actif net	Avantages du personnel - surplus plafonné (asset ceiling)	Avantages du personnel
Au 31 mars 2019	**79,9**	**31,7**	**9,4**	**57,6**	**4,6**	**62,2**
Coût des services rendus (courants et passés)	1,3	0,0	0,7	2,0	0,0	2,0
Variation liée à la réorganisation en Europe	0,7	0,0	0,6	1,3	0,0	1,3
Coûts / (produits) financiers	1,0	0,4	0,7	1,3	0,0	1,3
Impact de la limitation des actifs de couverture selon le paragraphe 58b	0,0	(0,5)	0,0	0,5	0,0	0,5
Comptabilisé dans le compte de résultat	**3,0**	**(0,1)**	**2,0**	**5,1**	**0,0**	**5,1**
Pertes / (gains) actuariels	10,1	2,2	(0,1)	7,8	(2,2)	5,6
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	**10,1**	**2,2**	**(0,1)**	**7,8**	**(2,2)**	**5,6**
Prestations payées par le fonds	(1,6)	(0,7)	(0,2)	(1,2)	0,0	(1,2)
Cotisations payées par le Groupe	0,0	0,8	0,0	(0,8)	0,0	(0,8)
Ecarts de conversion	(0,1)	0,0	0,0	(0,1)	0,0	(0,1)
Autres variations	**(1,7)**	**0,2**	**(0,2)**	**(2,1)**	**0,0**	**(2,1)**
Au 31 mars 2020	**91,3**	**33,9**	**11,1**	**68,5**	**2,4**	**70,9**
Dont plans intégralement / partiellement financés	*31,5*					
Dont Plans non financés	*59,8*					

Répartition géographique de l'obligation nette

L'engagement net correspond au passif actuariel diminué de la juste valeur des actifs de couverture.
L'engagement net concernant les régimes postérieurs à l'emploi s'élève à 68,7 millions d'euros au 31 mars 2021, contre 68,5 millions d'euros au 31 mars 2020. Sa répartition par pays est la suivante :

	31 mars 2021	31 mars 2020
France	97%	97%
Autres	3%	3%
TOTAL	**100%**	**100%**

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour la comptabilisation des régimes de retraite et indemnités de cessation de service sont les suivantes :

	France		Belgique	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Taux d'actualisation (%)	0,66%	0,45%	0,66%	0,45%
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,50%	2,50%	3,50%	3,50%
Age de départ à la retraite - Cadres	65	65	63	63
Age de départ à la retraite - Non cadres	62	62	63	63

Le taux utilisé pour calculer les intérêts générés par les actifs de couverture avoisine le taux utilisé pour actualiser les engagements au titre des régimes à prestations définies.

Sensibilité aux principales hypothèses

Une variation d'un point du taux d'actualisation aurait les effets suivants :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021
Augmentation de 1% du taux d'actualisation	
Impact sur le coût des services rendus et la charge financière	
Impact sur les avantages postérieurs à l'emploi	(8,7)
Diminution de 0,66% du taux d'actualisation	
Impact sur le coût des services rendus et la charge financière	
Impact sur les avantages postérieurs à l'emploi	7,6

21. Provisions

Les provisions concernent les éléments suivants :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Courant		Non courant	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Provisions pour restructuration	2,8	9,4	0,0	0,0
Provisions pour risques sociaux	0,1	0,1	15,5	7,0
Provisions pour risques commerciaux	0,0	0,1	0,8	0,0
Provisions pour risques fiscaux	0,7	0,0	2,3	1,4
Provisions pour risques environnementaux	9,6	8,0	6,1	2,4
Autres provisions	1,4	2,4	2,9	7,5
TOTAL PROVISIONS	**14,6**	**20,1**	**27,5**	**18,3**

Les variations des provisions durant l'exercice sont présentées ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Restructuration	Risques sociaux	Risques commerciaux	Risques fiscaux	Environnement	Autres	Total
Au 1er avril 2019	**19,9**	**9,6**	**1,6**	**1,2**	**11,7**	**11,6**	**55,8**
Dotations de l'exercice	5,1	0,9	0,1	0,3	1,0	2,4	9,7
Reprises de prov. utilisées	(15,6)	(0,8)	(1,6)	(0,1)	(1,8)	(3,6)	(23,5)
Reprises de prov. non utilisées	0,0	(0,6)	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,6)
Ecarts de conversion	0,0	(1,7)	(0,0)	0,0	(0,6)	(0,4)	(2,7)
Autres	0,0	(0,3)	0,0	0,0	0,0	0,0	(0,3)
Au 31 mars 2020	**9,4**	**7,2**	**0,1**	**1,4**	**10,4**	**9,9**	**38,4**
Dotations de l'exercice	0,0	9,1	0,8	1,0	0,1	5,0	16,0
Reprises de prov. utilisées	(6,7)	(1,0)	(0,2)	(0,4)	(0,1)	(3,0)	(11,3)
Ecarts de conversion	0,0	(0,8)	(0,0)	(0,0)	(0,3)	(0,1)	(1,3)
Autres	0,0	1,1	0,0	1,1	5,6	(7,6)	0,3
Au 31 mars 2021	**2,8**	**15,6**	**0,8**	**3,0**	**15,7**	**4,3**	**42,1**

Le tableau ci-après récapitule les litiges probables et éventuels dans lesquels le Groupe est impliqué, pouvant entraîner une perte :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Probable		Eventuel	
	Nombre de réclamations	Provision	Nombre de réclamations	Réclamations
Sociaux	269	7,2	1 397	30,7
Fiscaux	2	1,3	372	323,4
Environnementaux	29	10,4	156	4,7
Autres	23	19,5	61	5,6
Au 31 mars 2020	**323**	**38,4**	**1 986**	**364,5**
Sociaux	297	15,6	1 191	28,4
Fiscaux	3	3,0	415	257,9
Environnementaux	28	15,7	158	2,5
Autres	13	7,8	80	5,2
Au 31 mars 2021	**341**	**42,1**	**1 844**	**294,0**

À la date de publication des présents états financiers consolidés, la direction n'est pas informée de litige comportant des risques significatifs susceptibles d'affecter les résultats ou la situation financière du Groupe, qui n'ont pas été comptabilisés au 31 mars 2021.

Provisions pour litiges sociaux

Différents litiges sociaux sont en cours au Brésil. Des provisions ont été constituées en fonction d'évaluations au cas par cas, et s'élèvent à 4,7 millions d'euros au 31 mars 2021.

Dans le cadre du changement de Gouvernance du Groupe intervenu en décembre 2020, la société a également pris en compte au 31 mars 2021 diverses indemnités et coûts potentiels liés à des litiges sociaux pour un montant total de 8,8 millions d'euros.

Provisions pour risques environnementaux

- Brésil

L'industrie de la canne à sucre nécessite des interventions constantes sur l'environnement, et peut de temps à autre affecter la flore protégée, les sols, l'eau et les étendues d'eau, ou être à l'origine d'une pollution de l'air. Le Groupe est actuellement partie à des procès administratifs et judiciaires se rapportant au brûlage de la canne à sucre dans des conditions non expressément autorisées par les réglementations locales. Dans ces cas, les autorités environnementales ont décidé d'imposer des amendes au Groupe fondées uniquement sur le fait qu'il avait acheté ou récolté de la canne à sucre après brûlis. À la connaissance du Groupe, aucune procédure de réclamation importante n'a été identifiée.

- Océan Indien

L'administration française a demandé que deux usines se conforment à la nouvelle réglementation sur l'amiante. Le coût du désamiantage a été estimé à 1,5 million d'euros. Les opérations de désamiantage ont démarré. Le reliquat de la provision s'élève à 0,3 million d'euros au 31 mars 2021.

- France

Le Groupe, en tant qu'ancien propriétaire d'un terrain, jamais exploité par le Groupe et vendu en 2009, a accepté, dans le cadre d'un protocole d'accord avec les différentes parties en cause, de participer, sous réserve de la réalisation de certaines conditions, au règlement de travaux de résorption d'une installation de traitement conçue et réalisée par l'Etat. A ce titre, une provision de 7,5 millions d'euros a été comptabilisée dans les comptes clos au 31 mars 2021, montant inchangé par rapport au 31 mars 2020.

Suite à l'incident survenu en avril 2020 sur le site français d'Escaudœuvres, Tereos a proposé, dans le cadre de la procédure de responsabilité environnementale prévue par la loi sur la responsabilité environnementale (LRE), des mesures de restauration de l'Escaut. A ce titre, une provision de 1,5 millions d'euros a été comptabilisée dans les comptes clos au 31 mars 2021.

Litiges fiscaux

Le Groupe est partie prenante dans un certain nombre de litiges fiscaux dans plusieurs pays. Ces litiges ont été analysés conformément à la norme IFRIC 23 et ont fait le cas échéant l'objet d'une provision.

- Brésil

Le Groupe est partie prenante à différents litiges fiscaux portant principalement sur : (i) des crédits ICMS liés à la consommation de carburant diesel pour planter et récolter la canne à sucre ; (ii) la documentation des crédits PIS/COFINS ; (iii) des charges sociales sur les exportations à travers des sociétés commerciales (exportations indirectes) ; (iv) des contributions PIS/COFINS (non cumulatives) sur l'éthanol ; (v) la compensation des contributions PIS par des crédits demandés par voie judiciaire ; (vi) l'exemption d'amendes pour déclaration volontaire lorsque le Groupe considère qu'il est possible d'obtenir une décision favorable, aucune provision n'ayant été constituée ; et (vii) l'ICMS sur l'écart présumé entre la production et les ventes.

Projet de réorganisation en Europe

Dans le cadre du projet de réorganisation en Europe annoncé en octobre 2017 prévoyant la création d'un Campus Europe et d'un Centre de Service Business, un plan de sauvegarde de l'emploi a été mis en œuvre. A ce titre, une provision résiduelle de 2,8 millions d'euros reste comptabilisée au 31 mars 2021 contre 9,4 millions d'euros au 31 mars 2020.

22. Autres passifs

	Courant		Non courant	
(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Quotas de CO2	54,8	70,1	0,0	0,0
Subventions reçues	2,7	2,0	21,3	18,1
Passifs sur contrats	10,5	0,3	3,6	3,4
Autres	0,2	0,0	0,1	0,0
TOTAL AUTRES PASSIFS	**68,2**	**72,4**	**24,9**	**21,5**

23. Capital coopératif

La société mère du Groupe, en qualité de Coopérative Agricole française, régie par les dispositions du Code Rural et les textes applicables en la matière, dispose d'un capital variable.

Sur l'exercice, les mouvements sur le capital coopératif qui sont intervenus sont les suivants :

Exercice clos au 31 mars 2020	
Nombre de parts composant le capital coopératif de TEREOS SCA au 1er avril 2019	**19 815 025**
Nombre de parts remboursées par TEREOS SCA pendant l'exercice	(131 693)
Nombre de parts composant le capital coopératif de TEREOS SCA au 31 mars 2020	**19 683 332**
Valeur nominale de la part (Euros)	***10***
Montant du capital coopératif de TEREOS SCA (en millions d'euros) au 31 mars 2020	*197*
Nombre d'associés en fin d'exercice	*11 940*

Exercice clos au 31 mars 2021	
Nombre de parts composant le capital coopératif de TEREOS SCA au 1er avril 2020	**19 683 332**
Nombre de parts remboursées par TEREOS SCA pendant l'exercice	(187 297)
Nombre de parts composant le capital coopératif de TEREOS SCA au 31 mars 2021	**19 496 035**
Valeur nominale de la part (Euros)	***10***
Montant du capital coopératif de TEREOS SCA (en millions d'euros) au 31 mars 2021	*195,0*
Nombre d'associés en fin d'exercice	*11 790*

Au 31 mars 2021, le montant du capital souscrit non appelé s'élève à 1,0 millions d'euros. Dans les états financiers consolidés, cet élément a été présenté en diminution du capital coopératif qui ressort donc à 194,0 millions d'euros.

Le fonctionnement et le classement au bilan du crédit coopératif est présenté en note 2.21.

24. Actifs et passifs financiers

24.1 Actifs financiers

Au 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	Titres de participations non consolidés	Prêts et créances au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Instruments financiers qualifiés de CFH	Total
Clients	24.1.1	0,0	382,8	0,0	0,0	382,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24.1.2	0,0	0,0	468,1	0,0	468,1
Actifs fin. courants avec les parties liées	28.2	0,0	31,6	0,0	0,0	31,6
Autres actifs financiers courants	24.1.4	0,0	365,9	28,7	42,7	437,2
Total actifs financiers courants		**0,0**	**780,3**	**496,8**	**42,7**	**1 319,8**
Titres de participations non consolidés	24.1.3	35,4	0,0	0,0	0,0	35,4
Actifs fin. non courants avec les parties liées	28.2	0,0	0,4	0,0	0,0	0,4
Autres actifs financiers non courants	24.1.4	0,0	65,0	3,8	2,7	71,5
Total actifs financiers non courants		**35,4**	**65,4**	**3,8**	**2,7**	**107,3**
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		**35,4**	**845,7**	**500,6**	**45,3**	**1 427,0**

Au 31 mars 2020

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	Titres de participations non consolidés	Prêts et créances au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Instruments financiers qualifiés de CFH	Total
Clients	24.1.1	0,0	440,9	0,0	0,0	440,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24.1.2	0,0	0,0	655,3	0,0	655,3
Actifs fin. courants avec les parties liées	28.2	0,0	65,8	0,0	0,0	65,8
Autres actifs financiers courants	24.1.4	0,0	254,0	49,7	61,4	365,2
Total actifs financiers courants		**0,0**	**760,7**	**705,1**	**61,4**	**1 527,2**
Titres de participations non consolidés	24.1.3	30,5	0,0	0,0	0,0	30,5
Actifs fin. non courants avec les parties liées	28.2	0,0	0,9	0,0	0,0	0,9
Autres actifs financiers non courants	24.1.4	0,0	88,6	2,4	11,4	102,4
Total actifs financiers non courants		**30,5**	**89,5**	**2,4**	**11,4**	**133,8**
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		**30,5**	**850,2**	**707,4**	**72,8**	**1 661,0**

24.1.1 Clients

Au 31 mars 2021 et 31 mars 2020, les créances commerciales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Créances clients brutes	362,5	436,2
Actifs sur contrats	30,5	29,3
Dépréciations	(10,2)	(24,6)
TOTAL CREANCES CLIENTS	**382,8**	**440,9**

Le tableau ci-après récapitule les variations des créances commerciales :

(EN MILLIONS D'EUROS)	
Au 31 mars 2020	**440,9**
Variation de l'exercice	(64,7)
Reprise de l'exercice	12,7
Ecarts de conversion	(7,9)
Autres	1,8
Au 31 mars 2021	**382,8**

Au 31 mars 2021, dans le cadre des opérations d'affacturage et de titrisation, 214,7 millions d'euros de créances commerciales ont été cédées, dont 203,8 millions d'euros ont été déconsolidées en application de la norme IFRS 9, les créances ayant été cédées sans recours.

Ainsi, au 31 mars 2021, les créances à court terme comprennent 10,9 millions d'euros de créances cédées dans le cadre d'opérations d'affacturage qui ne répondent pas aux exigences de déconsolidation d'IFRS 9 (cession sans recours). Bien qu'elles aient été cédées d'un point de vue juridique, ces créances sont comptabilisées au bilan, un passif financier correspondant est inscrit au bilan.

	31 mars 2021			31 mars 2020		
(EN MILLIONS D'EUROS)	Total cédé à des institutions financières	Part cédée et maintenue à l'actif de Groupe	Part cédée et décomptabilisée	Total cédé à des institutions financières	Part cédée et maintenue à l'actif de Groupe	Part cédée et décomptabilisée
Encours de financement maximum autorisé	293,0	-	-	296,5	-	-
Cédé à des institutions financières	214,7	10,9	203,8	256,4	34,0	222,4

En outre, le dépôt de garantie relatif aux programmes d'affacturage s'élève à 14,8 millions d'euros au 31 mars 2021.

Les créances clients par échéance se répartissent de la manière suivante :

(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Créances clients	**393,0**	**465,6**
Non échues	324,8	356,3
Echues	68,2	109,2
Moins de 30 jours	*27,3*	*29,7*
Entre 31 et 60 jours	*3,9*	*10,9*
Entre 61 et 90 jours	*1,4*	*4,7*
Entre 91 et 180 jours	*2,4*	*22,0*
Entre 181 et 360 jours	*5,6*	*11,8*
Plus de 360 jours	*27,6*	*30,1*
Provisions pour dépréciations	**(10,2)**	**(24,6)**
TOTAL	**382,8**	**440,9**

24.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie.

La trésorerie nette présentée dans le tableau des flux de trésorerie est la suivante :

(EN MILLIONS D'EUROS)	**31 mars 2021**	**31 mars 2020**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	468,1	655,3
Concours bancaires (inclus dans les dettes financières courantes)	(42,8)	(189,1)
TRESORERIE NETTE	**425,3**	**466,2**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent au 31 mars 2021 des éléments suivants :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Intérêts courus	1,3	1,3
SICAV de trésorerie	58,2	80,0
Placement en certificat de dépôt	204,8	153,8
Comptes ou dépôts à terme, comptes rémunérés	1,2	1,5
Total équivalents de trésorerie	**265,5**	**236,7**
Trésorerie	202,6	418,6
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	**468,1**	**655,3**

24.1.3 Titres de participations non consolidés

Les titres de participations non consolidés comprennent principalement les filiales d'Océan Indien Participations et des participations dans des fonds d'investissement en recherche et développement.

	31 mars 2021			31 mars 2020		
(EN MILLIONS D'EUROS)	Variation par OCI	Variation par le compte de résultat	TOTAL	Variation par OCI	Variation par le compte de résultat	TOTAL
Health For Life	0,0	8,0	8,0	0,0	7,3	7,3
CapAgro	0,0	2,0	2,0	0,0	2,6	2,6
Gardel	7,6	0,0	7,6	4,7	0,0	4,7
Agricultura companies	0,3	0,0	0,3	0,8	0,0	0,8
Filiales OIP	13,9	0,0	13,9	12,2	0,0	12,2
Consolidation Energie	0,8	0,0	0,8	0,8	0,0	0,8
Others	2,7	0,0	2,7	2,2	0,0	2,2
TOTAL	**25,4**	**10,0**	**35,4**	**20,5**	**9,9**	**30,5**

24.1.4 Autres actifs financiers

	Courant		Non courant	
(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Créances fiscales	154,1	156,4	15,1	23,8
Appel de marge des brokers	134,0	29,6	0,0	0,0
Dérivés	59,5	104,3	2,7	11,4
Juste valeur des contrats	11,9	6,9	0,0	0,0
Dépôts et cautionnement versés	3,7	5,3	25,5	26,4
Avances et acomptes versés	57,0	50,9	0,5	3,1
Créances clients non courantes	0,0	0,0	1,9	3,7
Créances sur cessions d'actifs	0,1	1,3	0,0	0,0
Produits à recevoir	8,3	7,0	0,0	0,0
Autres	8,7	3,5	25,8	33,9
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	**437,2**	**365,2**	**71,5**	**102,4**

La juste valeur des contrats au 31 mars 2021 s'élève à 11,9 millions d'euros dont 10,5 millions d'euros se rapportent à des contrats qualifiés de couverture en FVH et 1,4 millions d'euros se rapportent à des contrats en trading relatifs à l'activité Tereos Commodities.

Les appels de marge des brokers sont détaillés ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autre	TOTAL
Marge initiale	1,0	30,3	5,2	23,8	60,4
Variation de la marge	(3,1)	43,6	(6,1)	(5,4)	29,0
Au 31 mars 2021	**(2,1)**	**73,9**	**(0,9)**	**18,4**	**89,4**
Marge initiale	0,6	(20,8)	8,5	14,5	2,8
Variation de la marge	(3,0)	12,6	2,5	(14,8)	(2,7)
Au 31 mars 2020	**(2,4)**	**(8,2)**	**11,0**	**(0,3)**	**0,1**

Au 31 mars 2021, la position nette des appels de marge vis-à-vis des brokers est un actif net de 89,4 millions d'euros constitué de 134,0 millions d'euros d'actif et 44,6 millions d'euros au passif (cf note 24.2.3).

24.2 Passifs financiers

Les différentes catégories de passifs financiers sont détaillées ci-après :

Au 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur	Instruments financiers qualifiés de CFH	Puts minoritaires	Total
Dettes financières courantes	24.2.1	361,1	0,8	48,1		410,0
Fournisseurs		619,4				619,4
Comptes-courants passifs courants	28.2	5,1				5,1
Autres passifs financiers courants	24.2.3	363,0	25,9	49,2	0,0	438,1
Total passifs financiers courants		**1 348,6**	**26,6**	**97,3**	**0,0**	**1 472,5**
Dettes financières non courantes	24.2.1	2 542,6	0,0	49,0		2 591,6
Comptes-courants passifs non courants	28.2	12,0				12,0
Autres passifs financiers non courants	24.2.3	2,9	17,6	16,8	0,0	37,3
Total passifs financiers non courants		**2 557,5**	**17,6**	**65,8**	**0,0**	**2 640,9**
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		**3 906,1**	**44,2**	**163,0**	**0,0**	**4 113,4**

Au 31 mars 2020

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notes	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur	Instruments financiers qualifiés de CFH	Puts minoritaires	Total
Dettes financières courantes	24.2.1	663,5	1,7	59,8		725,0
Fournisseurs		641,3				641,3
Comptes-courants passifs courants	28.2	8,2				8,2
Autres passifs financiers courants	24.2.3	358,0	43,9	73,8	0,0	475,7
Total passifs financiers courants		**1 671,1**	**45,5**	**133,6**	**0,0**	**1 850,3**
Dettes financières non courantes	24.2.1	2 410,2	0,0	77,9		2 488,1
Comptes-courants passifs non courants	28.2	13,5				13,5
Autres passifs financiers non courants	24.2.3	2,1	16,0	19,3	43,9	81,3
Total passifs financiers non courants		**2 425,8**	**16,0**	**97,3**	**43,9**	**2 582,9**
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		**4 096,9**	**61,5**	**230,9**	**43,9**	**4 433,2**

24.2.1 Emprunts

Les différentes facilités de crédit du Groupe sont présentées ci-après :

Au 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)			Courant	Non courant	Total	Taux d'intérêt moyen
INDICE	**Devise**	**Type**				
a / LIBOR	USD	Préfinancements export et financements long terme	147,4	263,0	410,4	3,9%
b / EURIBOR	EUR	Financements court terme et long terme	108,1	775,7	883,8	2,0%
c / CDI	BRL	Financement du besoin en fonds de roulement	37,2	151,6	188,8	5,5%
d / TJLP	BRL	Financement d'investissements (BNDES)	22,5	100,9	123,5	7,6%
e / PRIBOR	CZK	Financements court terme	5,7	0,0	5,7	1,1%
f / Autres			14,6	115,6	130,2	5,1%
TOTAL VARIABLE			335,7	1 406,7	1 742,4	3,4%
g/ Taux fixes	EUR	Financements long terme	53,3	1 095,1	1 148,4	5,0%
	BRL	Financement d'invest. et besoin en fonds de roulement	4,5	27,2	31,7	7,6%
TOTAL FIXE			57,8	1 122,3	1 180,1	5,1%
TOTAL DETTE BRUTE AVANT COÛT AMORTI			**393,5**	**2 529,1**	**2 922,5**	**4,1%**
Coût amorti			(9,6)	(23,8)	(33,3)	
TOTAL DETTE BRUTE			**383,9**	**2 505,3**	**2 889,2**	
Dette locative			26,1	86,3	112,4	
TOTAL DETTE FINANCIERE			**410,0**	**2 591,6**	**3 001,6**	
Trésorerie et équivalents de trésorerie					(468,1)	
TOTAL DETTE FINANCIERE NETTE					**2 533,5**	
Comptes courants actifs avec les parties liées					(32,0)	
Comptes courants passifs avec les parties liées					17,1	
TOTAL DETTE FINANCIERE NETTE Y COMPRIS PARTIES LIEES					**2 518,5**	

Au 31 mars 2020

(EN MILLIONS D'EUROS)			Courant	Non courant	Total	Taux d'intérêt moyen
INDICE	**Devise**	**Type**				
a / LIBOR	USD	Préfinancements export et financements long terme	288,0	265,2	553,2	5,2%
b / EURIBOR	EUR	Financements court terme et long terme	173,1	1 059,1	1 232,2	2,2%
c / CDI	BRL	Financement du besoin en fonds de roulement	67,6	145,4	213,0	5,0%
d / TJLP	BRL	Financement d'investissements (BNDES)	20,1	117,1	137,2	8,4%
e / PRIBOR	CZK	Financements court terme	22,3	0,0	22,3	2,0%
f / Autres			14,7	73,6	88,3	5,0%
TOTAL VARIABLE			585,8	1 660,4	2 246,2	3,7%
g/ Taux fixes	EUR	Financements long terme	80,4	711,1	791,5	3,6%
	BRL	Financement d'invest. et besoin en fonds de roulement	42,3	34,6	77,0	7,5%
TOTAL FIXE			122,7	745,7	868,5	4,0%
TOTAL DETTE BRUTE AVANT COÛT AMORTI			**708,5**	**2 406,1**	**3 114,6**	**3,8%**
Coût amorti			(5,4)	(11,1)	(16,5)	
TOTAL DETTE BRUTE			**703,1**	**2 395,0**	**3 098,1**	
Dette locative			21,9	93,1	114,9	
TOTAL DETTE FINANCIERE			**725,0**	**2 488,1**	**3 213,0**	
Trésorerie et équivalents de trésorerie					(655,3)	
TOTAL DETTE FINANCIERE NETTE					**2 557,7**	
Comptes courants actifs avec les parties liées					(66,7)	
Comptes courants passifs avec les parties liées					21,8	
TOTAL DETTE FINANCIERE NETTE Y COMPRIS PARTIES LIEES					**2 512,8**	

Financements

Au 31 mars 2021, le financement du Groupe est principalement composé d'emprunts obligataires (Euro bonds et CRA), de financements bancaires sous forme de lignes bilatérales ou de crédits syndiqués, de lignes de préfinancement export ou d'affacturage / titrisation sans recours.

Le montant total de la dette brute avant coût amorti baisse légèrement de 3 115 millions d'euro au 31 mars 2020 à 2 923 millions d'euros au 31 mars 2021.

En tenant compte des couvertures de taux d'intérêts, l'endettement financier du Groupe au 31 mars 2021 est constitué à 51,4% d'emprunts à taux variable et à 48,6% d'emprunts à taux fixe.

Le taux moyen des financements du Groupe, au 31 mars 2021, est de 4,1% l'an.

- **Financements en dollars US basés sur le LIBOR**

Le montant total de l'encours des financements basés sur le LIBOR USD est environ de 481 millions de dollars US (410 millions d'euros) au 31 mars 2021, dont la majorité est portée par les entités brésiliennes.

En effet, avec l'objectif d'aligner la typologie des lignes de crédit avec les besoins de financement, optimiser la maturité moyenne de la dette et approcher la répartition de la dette et du chiffre d'affaires entre la partie real brésilien et dollars US, le Groupe a structuré une part de sa dette logée au Brésil avec la mise en place de crédits de préfinancement export à moyen terme, libellés en dollars US, portant intérêts au taux LIBOR plus une marge, sous forme de club deals syndiqués ou de lignes bilatérales. La plupart de ces prêts sont garantis en partie par la cession de créances export futures. En juin 2020, Tereos a souscrit une ligne de préfinancement export pour un montant de 105 millions de dollars US avec un syndicat de sept banques. Les intérêts sont déterminés sur base de taux variable plus une marge, qui est elle-même ajustée via un mécanisme de discount ou de premium en fonction d'indicateurs de performance durables.

D'autre part, la société holding brésilienne, Tereos Internacional, dispose également d'une ouverture de crédit renouvelable d'un montant de 75 millions de dollars US (64 millions d'euros environ), qui a été étendue en mars 2021 jusqu'en octobre 2022. Au 31 mars 2021, le montant tiré de cette ligne est de 37,5 millions de dollars US.

Tereos a également mis en place plusieurs lignes bilatérales de trade finance pour financer son activité de négoce international sucre, portée par Tereos Commodities Suisse. L'encours de la dette financière de cette entité au 31 mars 2021 est de 14 millions de dollars US.

La dette externe au Mozambique ainsi qu'en Indonésie a été entièrement remboursée au 31 mars 2021.

- **Financements basés sur l'EURIBOR**

Au 31 mars 2021, le montant total de l'encours des financements basés sur l'EURIBOR s'élève à 884 millions d'euros et provient principalement des financements suivants :

i. Financements à moyen et long-terme

En Décembre 2016, Tereos a mis en place, pour financer les besoins de son activité Amidon et produits sucrants Europe, une ouverture de crédit renouvelable syndiquée auprès d'un pool composé de 7 groupes bancaires pour un montant total de 200 millions d'euros. Cette ligne de crédit porte intérêts au taux EURIBOR plus une marge. La date d'échéance initiale de cette ligne était en décembre 2021, cette dernière ayant été prolongée jusqu'en décembre 2022 pour 180 millions d'euros, faisant suite à l'exercice d'une option d'extension contractuelle. Les prêteurs bénéficient d'une garantie autonome octroyée par Tereos Agro-Industrie, mais cette facilité n'est assortie d'aucune sûreté réelle. Au 31 mars 2021, le montant tiré de cette ligne est de 160 millions d'euros.

Par ailleurs, en décembre 2016, Tereos a également prorogé une ligne de financement bilatérale moyen terme d'un montant de 40 millions d'euros sur la même entité, arrivant désormais à échéance en décembre 2021.

En mai 2017, Tereos a mis en place, pour financer le besoin en fonds de roulement de son activité Sucre France, une nouvelle ligne de financement, syndiquée auprès d'un pool composé de 11 groupes bancaires pour un montant total de 450 millions d'euros, et garantie par des sûretés réelles portant sur les stocks et les créances clients financés. Cette ligne porte intérêts au taux EURIBOR plus une marge et arrive à échéance en mai 2022. Au 31 mars 2021, le montant tiré de cette ligne est de 205 millions d'euros.

En octobre 2020, Tereos a mis en place au niveau de la société mère du Groupe une ligne de crédit syndiquée renouvelable auprès d'un pool composé de 6 groupes bancaires pour un montant total de 200 millions d'euros. Cette ligne de crédit a une maturité allant jusqu'à avril 2025. Les intérêts sont déterminés sur base de taux EURIBOR plus une marge, qui est elle-même ajustée via un mécanisme de discount ou de premium en fonction d'indicateurs de performance durables. Cette ligne n'est assortie d'aucune sûreté. Au 31 mars 2021, elle n'est pas tirée.

En juillet 2020, Tereos a également signé une nouvelle ligne de financement garantie à 80% par l'Etat Français (« Prêt Garanti par l'Etat ») pour 230 millions d'euros et une maturité jusqu'à 5 ans. Cette ligne de crédit porte intérêts au taux EURIBOR plus une marge.

En février 2019, le Groupe a négocié avec succès au niveau de la société Tereos Finance Groupe I, un prêt bancaire auprès d'un pool composé de 3 banques pour un montant total de 250 millions d'euros. Cette ligne de crédit porte intérêts au taux EURIBOR plus une marge et arrive à échéance en septembre 2022. Cette ligne a été utilisée le 26 mars 2019 dans le cadre du remboursement partiel anticipé de 50% des obligations émises par Tereos Finance Groupe I en avril 2013 et arrivant à maturité en 2020. Cette facilité est garantie par Tereos SCA. Au 31 mars 2021, l'encours de cette ligne s'élève à 175 millions d'euros.

ii. Financements à court terme

Les lignes de crédit court terme en euros sont principalement utilisées par les entités des activités Sucre France, Amidon et produits sucrants Europe et Sucre Océan Indien, pour financer leurs besoins en fonds de roulement essentiellement.

- **Financements des filiales brésiliennes basés sur le taux interbancaire brésilien (taux CDI)**

Au 31 mars 2021, le montant total de l'encours des dettes basées sur le taux CDI s'élève à 189 millions d'euros. Ces lignes de financement, libellées en reals brésiliens, sont utilisées par les entités brésiliennes pour financer principalement leurs besoins en fonds de roulement.

En outre, deux CRA (*Certificados de Recebíveis do Agronegócio*) ont été émis au cours de l'exercice 2018/19.

Le premier CRA était composé de deux tranches, dont une tranche de 171 millions de reals brésiliens basée sur le taux CDI à un rendement de 103% du CDI, remboursable en deux versements équivalents en octobre 2021 et octobre 2022 et une seconde tranche de 221 millions de reals brésiliens basée sur le taux IPCA à un rendement annuel de IPCA + 5,8069%, remboursable en deux versements équivalents en octobre 2023 et octobre 2024.

Le second CRA pour un montant de 324 millions de reals brésiliens portant un rendement de 100% du CDI et remboursable en deux versements équivalents en janvier 2024 et janvier 2025.

A titre d'information, au cours de l'exercice 2020/21, un CRA a été émis pour un montant de 348 millions de reals brésiliens portant un rendement annuel de IPCA + 4,9265%, remboursable en trois versements équivalents en mars 2024, mars 2025 et mars 2026.

- **Financement à moyen/long terme des filiales brésiliennes, basé sur le taux TJLP (*taxa de juros de longo prazo*, taux fédéral à long terme)**

Ce financement à moyen/long terme, basé sur le taux TJLP plus une marge plus le taux de base de la BNDES, comprend principalement des facilités consenties par la BNDES pour financer des investissements en équipements. Le montant total de ces facilités, qui sont libellées en reals brésiliens, s'élève à 123 millions d'euros au 31 mars 2021.

- **Financements basés sur le PRIBOR**

En République Tchèque, Tereos bénéficie de lignes bilatérales de financement bancaire court terme, libellées en couronnes tchèques, pour un encours d'un montant total de 6 millions d'euros au 31 mars 2021.

- **Autres financements basés sur taux variables**

Au 31 mars 2021, le montant total de l'encours des autres dettes basées sur des taux variables s'élève à 130 millions d'euros et comprend principalement les financements suivants :

i. Financement BNDES en reals brésiliens (UMBNDES)

Cette ligne de financement spécifique est octroyée par la BNDES. Elle est basée sur un panier de devises (*cesta de moedas* – moyenne des prêts en devises internationales consentis par la BNDES) plus une marge, auxquels s'ajoute le taux de base de la BNDES. Au 31 mars 2021, l'encours total de cette facilité s'élève à 8 millions d'euros.

ii. Affacturage et titrisation

Tereos a mis en place des programmes d'affacturage et de titrisation sans recours pour ses activité Amidon et Produits Sucrants Europe, Sucre Europe et Sucre International. Comme mentionné précédemment, les créances commerciales cédées dans le cadre des programmes d'affacturage et de titrisation comprennent un montant de 11 millions d'euros au 31 mars 2021 non décomptabilisés. A ce titre, une dette à court terme du même montant a été enregistrée.

iii. Autres

Cette ligne est notamment constituée de la seconde souche du CRA émis en octobre 2018 pour un montant de 221 millions de reals brésiliens basée sur le taux IPCA (*índice de preços ao consumidor amplo*, indice général des prix à la consommation) à un rendement de IPCA + 5,8069%, remboursable en deux tranches équivalentes en octobre 2021 et octobre 2022.

Enfin, un CRA a été émis en mars 2021 pour un montant de 348 millions de reals brésiliens basé sur le taux IPCA à un rendement annuel de IPCA + 4,9265%, remboursable en trois versements équivalents en mars 2024, mars 2025 et mars 2026.

- **Financements à taux fixe**

Au 31 mars 2021, le montant total de l'encours des financements à taux fixe s'élève à 1 180 millions d'euros et provient principalement des financements suivants :

i. Emprunts obligataires en euros

Tereos a émis :

- un emprunt obligataire en juin et en octobre 2016 pour un montant total de 600 millions d'euros, remboursable *in fine* en juin 2023 et délivrant un coupon fixe de 4,125% par an. Cet emprunt obligataire fait l'objet d'une cotation sur Euronext et bénéficie d'une documentation juridique de type « investment grade », c'est-à-dire sans covenant financier ; et

- un emprunt obligataire en octobre 2020 pour un montant total de 300 millions d'euros, remboursable *in fine* en octobre 2025 et délivrant un coupon fixe de 7,5% par an. Cet emprunt fait l'objet d'une cotation sur The International Stock Exchange et bénéficie d'une documentation avec covenants financiers.

En outre, Tereos a également émis des emprunts obligataires privés à taux fixe comme suit :

- un emprunt obligataire remboursable en actions nouvelles Tereos Participations en mars 2017 pour un montant total de 70 millions d'euros, arrivant à échéance en septembre 2023 ;
- un emprunt obligataire remboursable en actions nouvelles Tereos Participations en mars 2018. Le montant de cet emprunt s'élève à 47 millions d'euros, et arrivera à échéance en mars 2023 ; et
- un emprunt obligataire de type placement privé (EuroPP), réalisé par Tereos Amidon et produits sucrants Europe, en décembre 2018 pour un montant total de 57 millions d'euros, arrivant à échéance en décembre 2025.

Au 31 mars 2021, la composante « dettes » afférente aux emprunts obligataires remboursables en actions nouvelles Tereos Participations est de 73 millions d'euros.

ii. Financements en reals brésiliens

Les prêts à taux fixe libellés en reals brésiliens, dont le montant de l'encours total est de 32 millions d'euros au 31 mars 2021, comprennent (i) des financements d'investissements consentis par la BNDES au Brésil comme les prêts FINEM (*Financiamento a Empreendimentos*), FINAME (*Financiamento de Máquinas e Equipamentos*) et PCA (*Programa de Construção e Ampliação de Armazéns*) et (ii) des lignes bilatérales de financement de besoins en fonds de roulement.

Concernant les financements d'investissements, ces emprunts sont garantis par le nantissement des équipements financés.

Répartition des emprunts par devise

Les emprunts du Groupe sont libellés dans les devises suivantes au 31 mars 2021 :

Devise	EUR	USD	BRL	Panier (EUR, USD, JPY)	Total
En Millions d'Euros	2 057,0	418,1	441,7	5,7	2 922,5

Dette par maturité

La maturité de la dette du Groupe se présente comme suit au 31 mars 2021 :

Au 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	supérieur à 5 ans	TOTAL
Echéancier Dette avant coût amorti	393,5	870,0	850,5	142,2	568,4	98,0	2 922,5
Dette locative	26,1	20,5	13,1	9,7	6,1	36,8	112,4

Réconciliation de la variation de la dette financière brute avec le tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente les variations des dettes financières :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Dette financière brute - Ouverture	**3 213,0**	**3 040,5**
Variation avec effet sur la trésorerie	**(204,3)**	**143,8**
Augmentation des dettes financières	879,7	1 423,2
Remboursement des dettes financières	(952,2)	(1 417,8)
Variation de la trésorerie passive	(131,8)	138,5
Variation sans effet sur la trésorerie	**(7,1)**	**28,8**
Variation de juste valeur	28,8	121,0
Variation de périmètre	0,0	1,9
Ecart de conversion	(145,5)	(296,7)
Reclassement des obligations remboursables en actions	57,2	0,0
Impact application IFRS 16	44,2	173,8
Autres	8,1	28,8
Dette financière brute - Clôture	**3 001,6**	**3 213,0**

24.2.2 Covenants

Les clauses de ratios financiers suivantes concernent le Groupe et ses filiales.

Type au 31 mars 2021	Définition	Niveau de déclenchement
Endettement	Dette nette consolidée Groupe TSSE / EBITDA consolidé Groupe TSSE	Max. 3,5
	Dette nette consolidée Groupe TSSE / EBITDA consolidé Groupe TSSE	Max. 3,0
	Endettement externe Tereos SCA plus endettements externes des holdings hors TAI et TI	< 1,5 Mrd €
	Dette nette ajustée Groupe Tereos / EBITDA consolidé Groupe Tereos	Max. 7,0
Gearing	Dette nette consolidée Groupe TSF / Capitaux propres consolidés Groupe TSF	Max. 1,0
	Dette nette consolidée Groupe TSEB / Capitaux propres consolidés Groupe TSEB	Max. 1,25
Couverture des taux d'intérêts	EBITDA consolidé Groupe TSSE/ Charges financières nettes consolidées Groupe TSSE	Min. 4,0
	EBITDA consolidé Groupe TSEB / Charges financières nette consolidées Groupe TSEB	Min. 2,0
Liquidité	Actifs courants consolidés Groupe TSEB/ Passifs courants consolidés Groupe TSEB	Min. 1,0

Le Groupe respecte toutes ses clauses de ratios financiers à la date d'émission des états financiers à l'exception du covenant « Dette nette consolidée Groupe TSEB / Capitaux propres consolidés Groupe TSEB ». Le Groupe a obtenu un « waiver » auprès de ses banques avant la date de clôture pour l'ensemble des lignes de crédit concernées (363,6 millions d'euros).

24.2.3 Autres passifs financiers

(EN MILLIONS D'EUROS)	Courant		Non-courant	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Appel de marge des brokers	44,6	29,5	0,0	0,0
Dettes fiscales	109,9	112,6	0,1	0,1
Avances et acomptes reçus	23,0	36,1	0,0	0,0
Dettes sociales	139,4	141,0	0,0	0,0
Dérivés	69,6	103,9	34,4	35,3
Juste valeur des contrats	5,4	13,8	0,0	0,0
Dividendes à payer	0,6	0,6	0,0	0,0
Charges à payer	1,9	1,9	0,0	0,0
Engagements de rachats de minoritaires	0,0	0,0	0,0	43,9
Autres	43,7	36,4	2,8	2,0
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	**438,1**	**475,7**	**37,3**	**81,3**

La ligne « Autres » inclut 26,0 millions d'euros de dettes sur acquisition d'immobilisations au 31 mars 2021 contre 19,9 millions d'euros au 31 mars 2020.

La juste valeur des contrats au 31 mars 2021 s'élève à 5,4 millions d'euros dont 4,2 millions d'euros se rapportent à des contrats qualifiés de couverture en FVH et 1,2 millions d'euros se rapportent à des contrats en trading relatifs à l'activité Tereos Commodities.

Engagements de rachats de minoritaires

Le Groupe est engagé de façon inconditionnelle dans un contrat de rachat de participations ne donnant pas le contrôle, correspondant à des porteurs d'emprunts obligataires remboursables en actions existantes ou nouvelles. Ces obligations arrivent à échéance sur l'exercice 2023/24. Au 31 mars 2021, cet engagement a été comptabilisé dans la dette financière brute du Groupe.

25. Justes valeurs

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers avoisinent leurs valeurs comptables, à l'exception des emprunts, dont la juste valeur au 31 mars 2021 est présentée dans le tableau ci-après.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre acteurs du marché à la date d'évaluation.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur :

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et autres dettes à court terme avoisine leur valeur comptable en raison principalement de l'échéance à court terme de ces instruments.

La juste valeur des emprunts à long terme à taux fixe et à taux variable repose sur l'estimation des flux futurs de trésorerie actualisés (paiement d'intérêts et remboursement de capital). Un taux d'actualisation est calculé pour chaque type de prêt, déterminé par référence au taux d'intérêt utilisé pour des transactions similaires réalisées au cours de la période précédente.

La juste valeur des titres disponibles à la vente (actifs financiers) est dérivée des prix cotés sur des marchés actifs, s'ils sont disponibles. L'investissement en instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable est évalué au coût diminué des pertes généralement calculées par rapport à la proportion du capital détenu.

Le Groupe conclut des instruments financiers dérivés avec des contreparties et institutions financières ayant des notations « investment grade ». Les dérivés sont évalués à l'aide de techniques utilisant des données de marché observables. Ces instruments sont principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme, des contrats à terme et des options sur matières premières. Les techniques d'évaluation les plus fréquemment appliquées comprennent les prix à terme et les modèles de swaps, qui sont basés sur des calculs de la valeur actuelle.

Le Groupe évalue les actifs biologiques à la juste valeur diminuée, le cas échéant, des coûts de la vente.

Le Groupe utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des actifs et passifs financiers et des actifs biologiques :

- Niveau 1 : utilisation de cotations (sans modification) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur comptabilisée, qui sont basées, directement ou indirectement, sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur comptabilisée, qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Au 31 mars 2021, le Groupe détient les éléments suivants :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Note	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur		**50,5**	**23,5**	**0,0**	**74,0**
Dérivés de change (OTC)	26.1.2				
Change à terme		0,0	11,6	0,0	11,6
Dérivés de matières premières	26.1.3				
Futures (coté)		16,5	0,0	0,0	16,5
Dérivés d'énergie	26.1.4				
Swaps		34,0	0,0	0,0	34,0
Juste valeur des contrats		0,0	11,9	0,0	11,9
Titres de participations non consolidés		**0,0**	**0,0**	**35,4**	**35,4**
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**468,1**	**0,0**	**0,0**	**468,1**
Actifs biologiques		**0,0**	**0,0**	**83,5**	**83,5**
Passifs financiers à la juste valeur		**(47,5)**	**(3 238,6)**	**(17,6)**	**(3 303,8)**
Dettes financières		0,0	(3 097,2)	0,0	(3 097,2)
Option de vente sur titres de participation		0,0	0,0	(17,6)	(17,6)
Dérivés de taux d'intérêts (OTC)	26.1.1				
CAP		0,0	(3,8)	0,0	(3,8)
Dérivés de change (OTC)	26.1.2				
Change à terme		0,0	(35,1)	0,0	(35,1)
Emprunt USD qualifié de couverture (CFH)		0,0	(97,1)	0,0	(97,1)
Dérivés de matières premières	26.1.3				
Futures (coté)		(46,6)	0,0	0,0	(46,6)
Dérivés d'énergie	26.1.4				
Swaps		(0,9)	0,0	0,0	(0,9)
Juste valeur des contrats		0,0	(5,4)	0,0	(5,4)
Total actifs et passifs fin. courants à la juste valeur		**471,1**	**(117,9)**	**(0,0)**	**353,2**
Total actifs et passifs fin. non-courants à la juste valeur			**(3 097,2)**	**101,3**	**(2 995,9)**
TOTAL ACTIFS ET PASSIFS FIN. A LA JUSTE VALEUR		**471,1**	**(3 215,1)**	**101,3**	**(2 642,8)**

La méthodologie adoptée par le Groupe pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs appartenant au niveau 2 de la hiérarchie est détaillée ci-après :

- Les prêts, les emprunts et les instruments dérivés sont évalués à l'aide de la méthode des cash flows futurs actualisés. Cette méthode se base sur les taux d'intérêt et les courbes des taux d'intérêt directement observables sur le marché à la date d'évaluation.
- Les dérivés de change (à terme) sont évalués en recalculant, à la date d'évaluation, le taux de change à terme à l'échéance du contrat. Cette méthode se base sur les taux de change et les courbes des taux d'intérêt directement observables sur le marché à la date d'évaluation.
- Les options de taux, les options de change et les options sur matières premières sont évaluées selon le modèle Black & Scholes. Ce modèle utilise la volatilité implicite du sous-jacent à la date d'évaluation.
- Le risque de contrepartie est évalué en utilisant le CDS coté sur le marché à la date d'évaluation ; sinon, il est évalué en utilisant les données disponibles sur le marché secondaire (spread de crédit de titres cotés).

L'impact de CVA/DVA sur les engagements du Groupe n'est pas significatif au 31 mars 2021.

25.1 Modification des niveaux et focus sur le niveau 3

La méthodologie adoptée par le Groupe pour déterminer la juste valeur des actifs biologiques de niveau 3 est présentée dans la note 11.

La variation de juste valeur des actifs biologiques est analysée comme suit :

	Niveau 3
(EN MILLIONS D'EUROS)	**Actifs biologiques**
Juste valeur au 31 mars 2020	**83,7**
Gain (perte) au compte de résultat (**)	12,2 *
Gain (perte) dans les autres éléments du résultat global	(12,4)
Juste valeur au 31 mars 2021	**83,5**

** Correspond aux augmentations de coût de traitement, aux variations liées à la récolte et aux variations de juste valeur*

*** Inclus dans les coûts de ventes*

La juste valeur de l'option de vente sur titres de participation a été calculée sur la base d'une évaluation de la valeur des actions qui pourrait être obtenue dans le cadre du contrat sous-jacent.

Au 31 mars 2021, la valorisation de l'option était inférieur d'environ 10% au prix d'exercice de l'option.

La méthodologie retenue pour l'évaluation des options de vente (options américaines) est celle du modèle binomial. Les hypothèses de volatilité et de taux sans risque utilisées dans le cadre de l'évaluation des options s'établissent respectivement à 21,2% et (0,096)%. L'hypothèse de volatilité est déterminée à partir du modèle de Merton.

Une variation de plus ou moins 2 points de la volatilité entrainerait respectivement une variation à la hausse et à la baisse de la valeur de l'option de 0,9 million d'euros.

Une variation de plus ou moins 10% de la juste valeur de l'action entrainerait respectivement une variation à la hausse et à la baisse de la valeur de l'option de 1,6 millions d'euros et de 1,7 millions d'euros.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2021, aucun actif ni passif des niveaux 1 et 2 évalué à la juste valeur n'a été reclassé.

25.2 Instruments dérivés

Répartition par type de dérivé :

Au 31 mars 2021			Juste valeur		
(EN MILLIONS D'EUROS)		Notionnel	Actifs	Passifs	Net
Swap et options de taux vanille	Couverture FVH	23,2	0,0	(0,6)	(0,6)
Swap et options de taux vanille	Couverture CFH	263,5	0,0	(3,2)	(3,2)
Change à terme	Couverture CFH	375,0	1,0	(24,4)	(23,3)
Change à terme	Trading	118,9	10,6	(10,7)	(0,1)
Futures matières premières	Couverture FVH	412,4	3,6	(5,2)	(1,5)
Futures matières premières	Couverture CFH	1 609,9	10,3	(36,8)	(26,6)
Futures matières premières	Trading	1 671,1	2,5	(4,5)	(2,0)
Dérivés d'énergie	Couverture CFH	101,9	34,0	(0,9)	33,1
Option de vente sur titres de participation	Trading	-	0,0	(17,6)	(17,6)
Emprunt USD qualifié de couverture (CFH)	Couverture CFH	295,9	0,0	(97,1)	(97,1)
TOTAL		**4 871,7**	**62,1**	**(201,1)**	**(139,0)**

Au 31 mars 2020			Juste valeur		
(EN MILLIONS D'EUROS)		Notionnel	Actifs	Passifs	Net
Swap et options de taux vanille	Couverture CFH	417,1	1,4	(6,1)	(4,7)
Change à terme	Couverture CFH	359,1	0,9	(44,8)	(43,9)
Change à terme	Trading	98,5	16,7	(19,4)	(2,7)
Futures matières premières	Couverture CFH	582,8	70,3	(5,8)	64,5
Futures matières premières	Trading	1 371,8	26,0	(10,7)	15,3
Dérivés d'énergie	Couverture CFH	115,8	0,2	(36,4)	(36,2)
Option de vente sur titres de participation	Trading	-	0,0	(16,0)	(16,0)
Emprunt USD qualifié de couverture (CFH)	Couverture CFH	392,3	0,0	(137,7)	(137,7)
TOTAL		**3 337,4**	**115,7**	**(277,0)**	**(161,3)**

Impact des dérivés :

		Au 31 mars 2021		
Variation inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans le compte de résultat	Catégorie	Produits / (charges)		OCI
		Juste valeur *	Recyclage des OCI	
Dérivés de taux d'intérêts	Trading	0,2	-	
	Couverture FVH	(0,6)		
	Couverture CFH	(1,6)	(1,3)	2,4
Dérivés de change	Trading	2,3	-	
	Couverture CFH	-	(36,7)	15,3
	Emprunt USD qualifié de couverture	-	(51,3)	22,2
Dérivés de matières premières	Trading	(16,2)	-	
	Couverture FVH	(1,5)		
	Couverture CFH	-	30,5	(77,2)
Dérivés d'énergie	Trading	(3,7)	-	
	Couverture CFH	0,3	(16,9)	69,3
TOTAL		**(20,9)**	**(75,7)**	**31,9**
Effet des ID sur OCI				0,5
OCI après ID				**32,5**
Dont OCI recyclés dans le chiffre d'affaires			*(69,4)*	*69,4*
Dont OCI recyclés dans le coût des marchandises vendues			*(5,0)*	*5,0*
Dont OCI recyclés dans le résultat financier			*(1,3)*	*1,3*

* Dont (1,4) M€ de part inefficace au titre des dérivés qualifiés de couverture

26. Gestion des risques

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe est exposé aux risques financiers ci-après :

- Risques de marché : risque de taux d'intérêt, de change, de commodités (produits finis et matières premières) et d'énergie
- Risque de liquidité.

26.1 Gestion du risque de marché

Le Groupe gère ses risques financiers en central et au niveau de chaque filiale, en fonction du type de transaction. La gestion du risque de marché s'effectue par l'utilisation des instruments dérivés selon les procédures Groupe.

Le tableau ci-après présente les risques portés par le groupe sur les instruments financiers :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dérivés de taux d'intérêts (OTC)	(3,8)		100%	
Dérivés de change (OTC)	(120,5)		100%	
Dérivés de matières premières	(30,1)	100%		
Dérivés d'énergie	33,1	100%		
Option de vente sur titres de participation	(17,6)			100%
Total au 31 mars 2021	**(139,0)**			

26.1.1 Gestion du risque de taux

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt provient essentiellement de ses emprunts à taux variable qui impactent les résultats financiers futurs.

Lorsque le Groupe souhaite minimiser l'exposition de ses filiales au risque de hausse des taux d'intérêt, il utilise des instruments dérivés - swaps vanille, des options et, dans une moindre mesure, des produits structurés. La politique de couverture des taux d'intérêt est définie à l'échelle du Groupe, en central. Les transactions sont négociées et approuvées en central pour l'Europe, et localement pour le Brésil, conformément aux procédures du Groupe.

Les montants notionnels et les justes valeurs des dérivés de taux d'intérêt par échéance sont les suivants :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notionnel				
Au 31 mars 2021	**inférieur à 1 an**	**1 - 5 ans**	**supérieur à 5 ans**	**TOTAL**	**Juste valeur**
Swaps vanille	29,6	72,0	0,0	101,6	(3,0)
qualifié de couverture CFH	29,6	48,9	0,0	78,5	(2,4)
à la juste valeur en compte de résultat	0,0	23,2	0,0	23,2	(0,6)
Options de taux	0,0	185,0	0,0	185,0	(0,8)
qualifié de couverture CFH	0,0	185,0	0,0	185,0	(0,8)
TOTAL TAUX D'INTERET	**29,6**	**257,0**	**0,0**	**286,6**	**(3,8)**
dont dérivés basés sur taux fixe	0,0	2,2	0,0	2,2	(0,0)
dont dérivés basés sur Euribor 1M	0,0	50,0	0,0	50,0	(0,2)
dont dérivés basés sur Euribor 3M	0,0	135,0	0,0	135,0	(0,6)
dont dérivés basés sur CDI	0,0	23,2	0,0	23,2	(0,6)
dont dérivés basés sur Libor 6M	4,1	4,1	0,0	8,1	(0,2)
dont dérivés basés sur Libor 3M	25,5	42,6	0,0	68,1	(2,3)

Au 31 mars 2021, 48,6 % des emprunts du Groupe sont à taux fixe et 51,4 % à taux variable (sur la base des montants tirés, en tenant compte des couvertures de taux d'intérêt).

Au 31 mars 2021, 13,5 % de la dette du Groupe est à court terme et 86,5 % à moyen et long termes (sur la base des montants tirés, hors coût amorti et impact IFRS16).

Sensibilité du compte de résultat et des autres éléments du résultat global

L'analyse de sensibilité intègre des variations des taux d'intérêt pour déterminer l'impact, selon différents scénarios, des fluctuations des taux d'intérêt sur le compte de résultat et les autres éléments du résultat global. Le tableau ci-après résume les expositions financières aux fluctuations des taux d'intérêt.

(EN MILLIONS D'EUROS)		Impacts dans un scénario probable		Impacts dans un scénario possible		Impacts dans un scénario stress	
Au 31 mars 2021	**Notionnel**	**+10%**	**-10%**	**+25%**	**-25%**	**+50%**	**-50%**
Emprunts à taux variable non couverts	**1 527,6**	**4,5**	**11,3**	**22,8**	**(4,7)**	**(11,3)**	**(22,9)**
Dérivés de taux	**286,6**	**(0,2)**	**0,2**	**(0,4)**	**0,4**	**(0,8)**	**0,9**
Trading (impact en résultat)	23,2	(0,2)	0,2	(0,5)	0,5	(0,9)	1,0
CFH (impact en autres éléments du résultat global)	263,5	0,0	(0,0)	0,1	(0,1)	0,1	(0,1)
Total	**1 814,2**	**4,3**	**11,5**	**22,4**	**(4,3)**	**(12,1)**	**(22,0)**
dont impact en résultat		*4,3*	*11,5*	*22,4*	*(4,2)*	*(12,2)*	*(21,9)*
dont impact en autres éléments du résultat global		*(0,0)*	*(0,0)*	*0,0*	*(0,1)*	*0,1*	*(0,1)*

Une variation de +/-10 %, considérée comme raisonnable au vu des données de marché observables, a été appliquée à tous les taux d'intérêt variables. Toutes les autres variables des montants sous-jacents sont constantes.

Les montants sous-jacents comportent des emprunts non couverts à taux variables et la juste valeur des dérivés de taux d'intérêt.

Ces variations auraient un impact sur le compte de résultat, sauf sur la juste valeur des dérivés de taux d'intérêt qualifiés de couverture de flux de trésorerie, dont les variations auraient un impact sur les autres éléments du résultat global.

26.1.2 Gestion du risque de change

Pour couvrir les expositions au risque de change, le Groupe utilise des instruments dérivés, principalement des contrats à terme à moins de 12 mois et des emprunts en dollars pour couvrir les fluctuations des taux de change sur la vente de sucre. Ces instruments sont qualifiés de couverture des flux de trésorerie.

Les montants notionnels et les justes valeurs des dérivés de change par échéance sont les suivants :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notionnel				
Au 31 mars 2021	**inférieur à 1 an**	**1 - 5 ans**	**supérieur à 5 ans**	**TOTAL**	**Juste valeur**
Change à terme/NDF	424,0	69,8	0,0	493,8	(23,5)
qualifié de couverture CFH	305,1	69,8	0,0	375,0	(23,3)
à la juste valeur au compte de résultat	118,9	0,0	0,0	118,9	(0,1)
Emprunt USD qualifié de CFH	126,8	169,1	0,0	295,9	(97,1)
TOTAL FOREX	**550,8**	**239,0**	**0,0**	**789,8**	**(120,5)**
dont dérivés USD / BRL	303,9	218,2	0,0	522,1	(117,9)
dont dérivés EUR / USD	190,8	4,8	0,0	195,6	(1,4)
dont dérivés EUR / GBP	28,4	0,0	0,0	28,4	(1,6)
dont dérivés USD / IDR	10,9	0,0	0,0	10,9	0,1
dont dérivés EUR / CZK	15,5	16,0	0,0	31,5	0,2
dont dérivés USD / INR	0,1	0,0	0,0	0,1	(0,0)
dont dérivés USD / CHF	1,1	0,0	0,0	1,1	0,0

Sensibilité du compte de résultat et des autres éléments du résultat global

L'analyse de sensibilité tient compte de l'impact, selon différents scénarios, d'une variation des taux de change sous-jacents sur le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

(EN MILLIONS D'EUROS)		Impacts dans un scénario probable		Impacts dans un scénario possible		Impacts dans un scénario stress	
Au 31 mars 2021	**Notionnel**	**+10%**	**-10%**	**+25%**	**-25%**	**+50%**	**-50%**
Actifs et Passifs	**(670,2)**	**(67,0)**	**67,0**	**(167,5)**	**167,5**	**(335,1)**	**335,1**
Actifs et Passifs financiers nets (impact en compte de résultat)	(620,0)	(62,0)	62,0	(155,0)	155,0	(310,0)	310,0
Créances en devises (Actif)	112,8	11,3	(11,3)	28,2	(28,2)	56,4	(56,4)
Dettes en devises (Passif)	(163,0)	(16,3)	16,3	(40,7)	40,7	(81,5)	81,5
Dérivés de change (y compris Emprunt USD qualifié de CFH)	**789,8**	**(38,3)**	**37,6**	**(100,8)**	**98,5**	**(192,5)**	**182,4**
Trading (impact en résultat)	118,9	(1,8)	2,3	(3,9)	6,7	(6,5)	20,2
CFH (impact en autres éléments du résultat global)	670,9	(36,5)	35,4	(96,9)	91,8	(186,0)	162,2
Dérivés de matières premières	**2 094,0**	**(173,9)**	**173,9**	**(434,7)**	**434,7**	**(869,3)**	**869,3**
Trading (impact en résultat)	1 641,3	(18,2)	18,2	(45,6)	45,6	(91,1)	91,1
Juste valeur (impact en résultat)	295,2	(116,9)	116,9	(292,4)	292,4	(584,7)	584,7
CFH (impact en autres éléments du résultat global)	157,5	(38,7)	38,7	(96,7)	96,7	(193,5)	193,5
Total	**2 213,6**	**(279,2)**	**278,5**	**(703,0)**	**700,7**	**(1 396,9)**	**1 386,8**
dont impact en résultat		(199,0)	199,4	(496,8)	499,6	(992,3)	1 006,0
dont impact en autres éléments du résultat global		(80,2)	79,0	(206,1)	201,0	(404,6)	380,8

Tous les éléments libellés en devises ont été inclus dans l'analyse, ainsi que l'impact sur la juste valeur des dérivés sur matières premières libellés en dollars (généralement le sucre).

Le tableau ci-dessus montre la sensibilité du compte de résultat et des autres éléments du résultat global du Groupe aux variations des paires de devises sous-jacentes (EUR/USD, EUR/GBP, USD/BRL).

L'analyse de sensibilité a été réalisée compte tenu d'une variation de +/-10 % jugée raisonnable compte tenu des observations générales du marché. Toutes les autres variables ont été maintenues constantes.

Les différents scénarios auraient un impact sur le compte de résultat, sauf pour les dérivés comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie, dont l'impact serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

26.1.3 Gestion du risque de matières premières et de produits finis

Pour gérer le risque de matières premières et de produits finis, plusieurs entités du Groupe peuvent, en fonction de leurs activités, acheter ou vendre des futures/contrats à terme. Les matières premières et produits finis négociés sont principalement : le sucre brut et blanc pour Sucre et énergie Brésil, Sucre France et Tereos Commodities, l'éthanol pour Sucre France et Amidons et produits sucrants Europe, qui sont leurs produits finaux, et le blé et le maïs pour Amidons et produits sucrants Europe, qui sont les matières premières servant à la production de ses produits finaux.

Les transactions sur matières premières et produits finis sont réalisées à l'échelle des filiales et revues par les Comités des risques marchés des entités concernées.

Les montants notionnels et les justes valeurs des dérivés de matières premières et produits finis sont présentés par échéance ci-après :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notionnel				
Au 31 mars 2021	**inférieur à 1 an**	**1 - 5 ans**	**supérieur à 5 ans**	**TOTAL**	**Juste valeur**
Futures	**2 755,4**	**938,0**	**0,0**	**3 693,4**	**(30,1)**
qualifiés de couverture (CFH)	771,2	838,7	0,0	1 609,9	(26,6)
qualifiés de couverture (FVH)	389,8	22,6	0,0	412,4	(1,5)
à la juste valeur en compte de résultat	1 594,4	76,7	0,0	1 671,1	(2,0)
TOTAL DERIVES DE MATIERES PREMIERES	**2 755,4**	**938,0**	**0,0**	**3 693,4**	**(30,1)**
dont dérivés céréales	*618,5*	*833,9*	*0,0*	*1 452,4*	*6,5*
dont dérivés sucres	*1 989,8*	*104,1*	*0,0*	*2 094,0*	*(39,2)*
dont dérivés éthanol	*147,0*	*0,0*	*0,0*	*147,0*	*2,6*

Sensibilité du compte de résultat et des autres éléments du résultat global

(EN MILLIONS D'EUROS)		Impacts dans un scénario probable		Impacts dans un scénario possible		Impacts dans un scénario stress	
Au 31 mars 2021	**Notionnel**	**+10%**	**-10%**	**+25%**	**-25%**	**+50%**	**-50%**
Dérivés Sucre	**2 094,0**	**(173,9)**	**173,9**	**(434,7)**	**434,7**	**(869,3)**	**869,3**
Trading (impacts en résultat)	1 641,3	(18,2)	18,2	(45,6)	45,6	(91,1)	91,1
Fair value hedge (impacts en résultat)	295,2	(117,0)	117,0	(292,4)	292,4	(584,7)	584,7
Cash-flow hedge (impacts en OCI)	157,5	(38,7)	38,7	(96,7)	96,7	(193,5)	193,5
Dérivés Céréales	**1 452,4**	**10,1**	**(10,1)**	**25,2**	**(25,2)**	**50,5**	**(50,5)**
Cash-flow hedge (impacts en OCI)	1 452,4	10,1	(10,1)	25,2	(25,2)	50,5	(50,5)
Dérivés Ethanol	**147,0**	**15,0**	**(15,0)**	**37,4**	**(37,4)**	**74,8**	**(74,8)**
Trading (impacts en résultat)	29,8	3,0	(3,0)	7,4	(7,4)	14,9	(14,9)
Fair value hedge (impacts en résultat)	117,3	12,0	(12,0)	30,0	(30,0)	59,9	(59,9)
Total	**3 693,4**	**(148,8)**	**148,8**	**(372,0)**	**372,0**	**(744,1)**	**744,1**
dont impact en résultat		*(120,2)*	*120,2*	*(300,5)*	*300,5*	*(601,0)*	*601,0*
dont impact en OCI		*(28,6)*	*28,6*	*(71,5)*	*71,5*	*(143,0)*	*143,0*

Les éléments inclus dans l'analyse correspondent exclusivement à la juste valeur des dérivés de matières premières et produits finis. Le Groupe n'a pas inclus d'engagements hors bilan dans cette analyse.

Le tableau ci-dessus montre la sensibilité du compte de résultat et des autres éléments du résultat global du Groupe aux variations éventuelles des cours des matières premières et de produits finis.

L'analyse a été basée sur des futures sur le maïs et le blé, sur des futures sur le sucre brut et blanc et sur des swaps d'éthanol.

L'analyse de sensibilité a été réalisée compte tenu d'une variation de -/+10 % jugée raisonnable compte tenu des observations générales des marchés. Toutes les autres variables ont été maintenues constantes.

Les différents scénarios auraient un impact sur le compte de résultat, sauf pour les dérivés de matières premières / produits finis comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie, dont l'impact serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

26.1.4 Gestion du risque d'énergie

Dans le cadre de la gestion du risque d'énergie, plusieurs entités du Groupe, selon leurs activités, peuvent être amenées à engager des dérivés d'énergie.

(EN MILLIONS D'EUROS)	Notionnel				
Au 31 mars 2021	inférieur à 1 an	1 - 5 ans	supérieur à 5 ans	TOTAL	Juste valeur
Energie	**84,0**	**17,8**	**0,0**	**101,9**	**33,1**
qualifié de couverture (CFH)	84,0	17,8	0,0	101,9	33,1
TOTAL ENERGIE	**84,0**	**17,8**	**0,0**	**101,9**	**33,1**

Au 31 mars 2021, le Groupe a dans son portefeuille des dérivés de gaz, de diesel et de charbon.

(EN MILLIONS D'EUROS)		Impacts dans un scénario probable		Impacts dans un scénario possible		Impacts dans un scénario stress	
Au 31 mars 2021	Notionnel	+10%	-10%	+25%	-25%	+50%	-50%
Dérivés de gaz et de charbon	**99,6**	**12,7**	**(12,7)**	**31,7**	**(31,7)**	**63,3**	**(63,3)**
CFH (impact en OCI)	99,6	12,7	(12,7)	31,7	(31,7)	63,3	(63,3)
Dérivés de diesel	**2,3**	**0,2**	**(0,2)**	**0,6**	**(0,6)**	**1,2**	**(1,2)**
CFH (impact en OCI)	2,3	0,2	(0,2)	0,6	(0,6)	1,2	(1,2)
TOTAL	**101,9**	**12,9**	**(12,9)**	**32,3**	**(32,3)**	**64,5**	**(64,5)**
dont impact en compte de résultat		*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,0*
dont impact en OCI		*12,9*	*(12,9)*	*32,3*	*(32,3)*	*64,5*	*(64,5)*

26.2 Gestion du risque de liquidité

La gestion de la liquidité et le financement du Groupe sont assurés par la Direction Financement et Trésorerie Groupe, avec le support opérationnel des filiales.

Les principes généraux de la politique du Groupe en matière de gestion du risque de liquidité reposent essentiellement sur la diversification des instruments de financement en matière de typologie, de maturité et de source de financement. Ainsi, le Groupe se finance à la fois sur le marché bancaire, sur le marché obligataire, ainsi que sur d'autres marchés de financement spécialisés.

L'optimisation de la liquidité du Groupe repose à la fois (i) sur la mise en place de financements externes (à court et moyen termes) négociés généralement de façon centralisée par la Direction Financement et Trésorerie Groupe, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'adéquation des ressources aux besoins sous-jacents, et (ii) sur la mise en place de prêts intragroupe pour des besoins de financement essentiellement de court terme via cash pool, et moyen terme via des prêts bilatéraux, lorsque les réglementations locales le permettent.

Le profil d'amortissement de la dette du Groupe est principalement lié aux échéances des prêts bancaires sur les entités européennes et brésiliennes, ainsi qu'à celles des emprunts obligataires, dont les échéances finales sont mentionnées dans la note 24.2.1 ci-dessus.

La majeure partie de l'amortissement de la dette à court terme est composée (i) de lignes de découvert, (ii) de trade finance, dont certains sont liés à des accords de trade finance à long terme (pour financer les opérations commerciales à court terme) ; et (iii) des lignes à court terme renouvelables pour les besoins en fonds de roulement du Brésil.

Le montant des lignes de crédit non utilisées et disponibles au 31 Mars 2021, incluant les lignes non confirmées et les découverts bancaires, s'élève à 651 millions d'euros, dont 170 millions d'euros à échéance court terme.

Le Groupe est soumis à des fluctuations de sa dette nette en raison de la nature saisonnière de certaines de ses activités (principalement dues à ses activités sucrières au Brésil et en Europe), ce qui peut générer des excédents de trésorerie pour des périodes de courte durée. Le Groupe a pour politique d'effectuer des placements uniquement sous la forme de dépôts bancaires ou en fonds monétaires liquides.

Les décaissements contractuels non actualisés (intérêts et amortissements du capital) relatifs à l'encours des dettes financières et des dérivés existants, par échéance, sont les suivants :

(EN MILLIONS D'EUROS)

Au 31 mars 2021	inférieur à 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	supérieur à 5 ans	TOTAL
Echéancier Dette avant coût amorti	393,5	870,0	850,5	142,2	568,4	98,0	2 922,5
Engagements de paiement d'intérêts à taux fixe	74,4	70,8	61,3	30,0	28,2	8,2	272,9
Engagements de paiement d'intérêts à taux variable	27,9	17,3	7,6	5,9	4,2	1,9	64,8
Total des dettes avant coût amorti	**495,7**	**958,1**	**919,4**	**178,1**	**600,8**	**108,1**	**3 260,2**
Flux nets sur swap	0,0	(3,0)	0,0	0,0	0,0	0,0	(3,0)
Total des dérivés	**0,0**	**(3,0)**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**(3,0)**
Total des engagements de paiement d'intérêts y compris dérivés	**102,2**	**85,0**	**69,0**	**35,9**	**32,4**	**10,1**	**334,6**

Au 31 mars 2020	inférieur à 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	supérieur à 5 ans	TOTAL
Echéancier Dette avant coût amorti	708,5	558,3	911,2	704,8	79,4	152,4	3 114,6
Engagements de paiement d'intérêts à taux fixe	50,8	44,3	35,4	31,5	5,4	9,3	176,7
Engagements de paiement d'intérêts à taux variable	56,6	39,4	17,1	6,4	4,3	5,4	129,2
Total des dettes avant coût amorti	**815,9**	**642,0**	**963,7**	**742,7**	**89,1**	**167,1**	**3 420,5**
Flux nets sur swap	(1,6)	(1,7)	(0,8)	0,0	0,0	0,0	(4,0)
Total des dérivés	**(1,6)**	**(1,7)**	**(0,8)**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**(4,0)**
Total des engagements de paiement d'intérêts y compris dérivés	**105,8**	**82,0**	**51,8**	**37,9**	**9,7**	**14,7**	**301,9**

27. Engagements contractuels non comptabilisés

Engagements donnés

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Garanties données en faveur de tiers	99,8	95,3
Actifs couverts par des engagements	10,8	20,4
Engagements d'achats de canne à sucre	574,0	431,0

Engagements reçus

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Garanties reçues de tiers	22,0	24,1

Garanties

Les garanties données à des tiers comprennent :

- des garanties à des fins agricoles données aux autorités françaises ;
- des garanties données aux autorités douanières ;
- des garanties données aux établissements bancaires.

Actifs couverts par des engagements

Le Groupe a donné des biens immobiliers, des locaux, des machines, des équipements et des véhicules pour un montant de 10,8 millions d'euros en garantie, dont 5,5 millions d'euros en garantie de réclamations fiscales de l'administration brésilienne.

Achats de canne à sucre

Tereos Açucar e Energia Brasil et ses filiales ont conclu des contrats d'achats de canne à sucre produite sur des terrains détenus par des tiers hors groupe, pour un total d'environ 5,4 millions de tonne de canne par récoltes livrées entre 2021 et 2026. Au 31 mars 2021, l'engagement annuel est évalué à 560 millions d'euros sur la base d'un prix moyen constaté à fin mars 2021 de 114,49 réals brésiliens (18,25 euros) par tonne de canne à sucre achetée.

28. Parties liées

28.1 Transactions opérationnelles avec des parties liées

Les transactions présentées ci-dessous n'incluent pas les transactions avec les personnes physiques ou les sociétés contrôlées par les personnes physiques (notamment les achats de betteraves). Ces transactions sont non matérielles.

Des transactions ont été réalisées avec les entités suivantes :

	Ventes		Achats	
(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Coentreprises				
a/ Sedalcol UK *	0,0	0,6	0,0	0,0
a/ Sedalcol France *	0,0	9,0	0,0	0,0
a/ Sedamyl *	0,0	2,7	0,0	0,1
a/ Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co. Ltd	0,0	0,0	6,9	6,7
a/ Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch Technology Co. Ltd	0,0	0,0	7,3	16,5
a/ Sedalcol EU	0,0	12,8	0,0	0,7
a/ Uniglad *	0,0	10,8	0,0	0,0
a/ Uniglad UK *	0,0	16,0	0,0	0,0
a/ Beghin Meiji	16,5	16,2	0,0	0,0
Entreprises associées				
b/ Refineria de Olmeido	14,0	24,0	19,8	34,3
b/ France Fondants	1,7	1,7	0,5	0,4

* Les données présentées au 31 mars 2020 correspondent au résultat à fin juillet 2019 suite à la cession ETEA.

	Clients		Fournisseurs	
(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Coentreprises				
a/ Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co. Ltd	1,1	1,1	0,3	1,4
a/ Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch Technology Co. Ltd	0,1	0,1	0,4	5,0
a/ Sedalcol EU	0,5	9,7	0,0	0,0
a/ Beghin Meiji	2,3	5,1	0,0	0,0
Entreprises associées				
b/ Refineria de Olmeido	5,2	11,9	2,6	3,5
b/ France Fondants	0,3	0,3	0,3	0,1

Conformément à la norme IAS 24, la partie de la transaction réalisée avec des co-entreprises (a) et des entreprises associées (b) est présentée dans le tableau prévu à cet effet.

Les principales transactions concernent certaines activités opérationnelles (ventes et achats) de :

- Tereos Amidon et produits sucrants Europe qui sont centralisées auprès de sociétés de distribution ou de logistique,
- Refineria de Olmeido qui réalise des prestations de raffinage et négoce pour Tereos France,
- Beghin Meiji à qui Tereos France vend des fructo-oligosaccharides,

28.2 Opérations de financement avec des parties liées

Les principales opérations de financement ont été réalisées avec les entités suivantes :

	Actifs financiers		Passifs financiers	
(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Coentreprises				
a/ Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co.	0,1	0,1	0,0	0,0
a/ Beghin Meiji	0,0	0,0	3,6	5,5
Entreprises associées				
b/ QF Amenagement	5,6	7,7	0,0	0,0
b/ Refineria de Olmeido	6,6	1,2	0,0	0,0
b/ Albioma Saint Pierre	0,0	1,3	0,0	0,0
b/ Sao Jose Agricultura	0,2	0,2	0,0	0,0
b/ France Fondants	0,4	0,2	0,0	0,0
b/ Cie Bourbon plastiques	0,0	0,0	0,2	0,2

Les montants présentés au 31 mars 2021 concernent des co-entreprises et correspondent aux comptes courants utilisés pour régler les flux de trésorerie opérationnels. Conformément à la norme IAS 24, le compte courant avec des co-entreprises est présenté dans le tableau prévu à cet effet.

Aucun intérêt d'un montant significatif n'a été perçu ou payé à des parties liées durant les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020.

Les actifs et passifs financiers des parties liées sont classés dans le bilan comme suit :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Actifs financiers courants avec les parties liées	31,6	65,8
Passifs financiers courants avec les parties liées	(5,1)	(8,2)
Actifs financiers non courants avec les parties liées	0,4	0,9
Passifs financiers non courants avec les parties liées	(12,0)	(13,5)
TOTAL ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AVEC LES PARTIES LIEES	**14,9**	**44,9**

Réconciliation de la variation des parties liées avec le tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente les variations des actifs et passifs des parties liées :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Compte courant avec les parties liées Ouverture	**44,9**	**11,8**
Variation avec effet sur la trésorerie	**(28,6)**	**29,3**
Variation de la période	*(28,6)*	*29,3*
Variation sans effet sur la trésorerie	**(1,4)**	**3,7**
Variation de périmètre	*0,0*	*3,6*
Dépréciation	*(2,7)*	*0,0*
Ecart de conversion	*1,2*	*0,2*
Compte courant avec les parties liées Clôture	**14,9**	**44,9**

28.3 Rémunération et avantages des dirigeants

La rémunération, les avantages et charges sociales attribués aux dirigeants du Groupe et de ses principales filiales et compris dans le résultat net de l'exercice pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 se décomposent comme suit :

(EN MILLIONS D'EUROS)	31 mars 2021	31 mars 2020
Rémunération brute court terme	8,8	9,3
Charges patronales	3,4	3,7
Avantages long terme et post-emploi	0,7	0,8
Indemnités de fin de contrat de travail, de fin de carrière et autres indemnités	2,0	3,9

A fin mars 2021, la part des dirigeants du Groupe et de ses principales filiales dans l'engagement de retraite (note 20) s'élève à 1,2 millions d'euros (2,0 millions d'euros à fin mars 2020).

Le montant total des indemnités au temps passé versées aux membres du Conseil de Surveillance s'est élevé à 0,5 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2021 (0,5 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2020).

29. Information par secteur d'activité et zone géographique

29.1 Information par secteur opérationnel

Le Groupe présente ses informations sur la base des secteurs suivants

- **Sucre Europe** : production de sucre et alcool/éthanol en Europe à base de betterave à sucre, qui regroupe les segments opérationnels Sucre France, Sucre République Tchèque, Sucre Roumanie and Sucre UK & Irlande.
- **Sucre International** : production de sucre, d'alcool/éthanol et d'énergie à partir de canne à sucre, qui regroupe les segments opérationnels Sucre & Energie Brésil, Sucre Océan Indien et Sucre Mozambique.
- **Amidons et produits sucrants** : production d'amidon et d'édulcorants à base de céréales, qui regroupe les segments opérationnels Amidons et produits sucrants Europe, Amidons et produits sucrants Brésil, et Amidons et produits sucrants Indonésie.
- **Autre** : sociétés holding, activités de négoce et éliminations inter-segment.

Ces secteurs sont déterminés sur la base d'une combinaison de facteurs dont les produits finis distribués, les processus de production et de l'environnement réglementaire. Cette répartition sectorielle correspond au reporting interne du Groupe, car elle représente la principale clé de l'analyse effectuée par le principal décideur opérationnel permettant la présentation d'informations financières. Les secteurs présentés ci-dessus regroupent les secteurs opérationnels ayant des caractéristiques économiques similaires.

Chacun des segments définis par le Groupe possède ses propres ressources, quoique certaines soient partagées, comme par exemple les réseaux et l'informatique, la recherche et le développement et d'autres compétences. L'utilisation de ressources partagées est prise en compte dans les résultats des secteurs en fonction des conditions des contrats conclus entre entités juridiques, de références externes ou en affectant les coûts entre les secteurs. La fourniture de ressources partagées est incluse dans les autres produits du prestataire, et l'utilisation des ressources est incluse dans les charges prises en compte dans le calcul du résultat opérationnel de l'utilisateur du service. Le coût des ressources partagées peut être affecté par une modification des relations contractuelles ou de l'organisation, et peut donc impacter les résultats des secteurs d'une année sur l'autre.

L'EBITDA ajusté fait partie des indicateurs de profitabilité opérationnelle utilisés par le Groupe pour i) piloter et évaluer le résultat de ses secteurs opérationnels, ii) mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources et iii) mesurer la performance des directeurs exécutifs du Groupe. Les dirigeants du Groupe considèrent que la présentation de l'EBITDA ajusté est pertinente puisqu'elle fournit une analyse des résultats opérationnels et de la rentabilité sectorielle, à l'identique de celle utilisée par les dirigeants. Dans ce contexte et conformément aux dispositions d'IFRS 8, l'EBITDA ajusté est présenté dans l'analyse par secteur opérationnel, en complément du résultat d'exploitation.

L'EBITDA ajusté ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes IFRS comme élément de mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA ajusté est un complément d'information et ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

Les dépenses d'investissement comprennent l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'actifs biologiques définis comme les coûts des plantations et d'immobilisations incorporelles.

Les actifs et passifs non affectés comprennent :

- les participations dans les entreprises associées et les actifs financiers disponibles à la vente ;
- la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les emprunts à court et long terme ;
- les actifs et passifs d'impôts courants et différés.

Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme des actifs et passifs opérationnels.

Les tableaux suivants résument les informations sectorielles :

Au 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)	Etats financiers consolidés	Ajuste-ments	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autre	Total des segments présentés
Chiffre d'affaires	**4 317,2**		**1 704,9**	**943,8**	**1 449,1**	**219,3**	**4 317,2**
Chiffre d'affaires intragroupe			(223,0)	(320,8)	(175,1)	719,0	0,0
Chiffre d'affaires externe			1 481,9	623,0	1 274,0	938,3	4 317,2
EBITDA ajusté avant compléments de prix	**468,4**	**(3,6)**	**148,7**	**245,8**	**70,0**	**0,3**	**464,8**
Ajustement lié à la saisonnalité		3,6	0,8	2,5	0,1	0,2	3,6
Variation de juste valeur :							
- des actifs biologiques	6,6		0,0	7,5	(1,0)	0,0	6,6
- des autres éléments *(1)*	(0,9)		0,4	(0,3)	(1,0)	0,0	(0,9)
Compléments de prix	(7,8)		(2,1)	0,0	0,0	(5,8)	(7,8)
Amortissements	(380,1)		(126,0)	(155,8)	(92,0)	(6,4)	(380,1)
Eléments non récurrents :							
- Dépréciation du goodwill et des actifs corporels *(2)*	(76,1)		0,0	(29,2)	(29,8)	(17,2)	(76,1)
- Autres éléments non récurrents	(1,0)		(0,1)	0,0	(1,9)	1,1	(1,0)
Résultat opérationnel	**9,0**		**21,6**	**70,6**	**(55,5)**	**(27,7)**	**9,0**
Résultat financier	(128,4)						
Impôt sur le résultat	(21,5)						
Quote-part de résultat des entreprises associées	7,7						
Résultat net	**(133,1)**						

(1) Instruments financiers, stocks et engagements d'achat et de vente hors activités de négoce
(2) La dépréciation du goodwill de l'UGT Sucre Roumanie est comptabilisée dans une holding donc dans le secteur opérationnel « Autre ». Le chiffres d'affaires de cette UGT est quant à lui intégré dans le secteur opérationnel Sucre Europe.

Au 31 mars 2020

(EN MILLIONS D'EUROS)	Etats financiers consolidés	Ajuste-ments	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autre	Total des segments présentés
Chiffre d'affaires	**4 491,8**		**1 727,4**	**958,7**	**1 501,5**	**304,3**	**4 491,8**
Chiffre d'affaires intragroupe			(294,0)	(193,0)	(182,7)	669,8	(0,0)
Chiffre d'affaires externe			1 433,3	765,7	1 318,7	974,0	4 491,8
EBITDA ajusté avant compléments de prix	**417,8**	**1,9**	**95,5**	**221,6**	**93,4**	**9,3**	**419,8**
Ajustement lié à la saisonnalité		(1,9)	(0,6)	(0,8)	(0,5)	(0,1)	(1,9)
Variation de juste valeur :							
- des actifs biologiques	42,3		0,0	41,8	0,6	0,0	42,3
- des autres éléments (1)	(5,6)		(0,6)	0,6	1,5	(7,1)	(5,6)
Compléments de prix	(7,4)		(2,1)	0,0	0,0	(5,3)	(7,4)
Amortissements	(420,1)		(122,0)	(201,9)	(89,1)	(7,1)	(420,1)
Eléments non récurrents :							
- Dépréciation du goodwill et des actifs corporels	(3,6)		0,0	(3,6)	0,0	0,0	(3,6)
- Autres éléments non récurrents	153,4		(5,2)	0,0	162,9	(4,3)	153,4
Résultat opérationnel	**176,9**		**(34,9)**	**57,6**	**168,8**	**(14,6)**	**176,9**
Résultat financier	(155,0)						
Impôt sur le résultat	(7,8)						
Quote-part de résultat des entreprises associées	10,2						
Résultat net	**24,3**						

(1) Instruments financiers, stocks et engagements d'achat et de vente hors activités de négoce

Au 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)	Etats financiers consolidés	Ajuste-ments	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autre	Total des segments présentés
Flux de trésorerie opérationnels	584,0	0,0	212,7	263,5	147,5	(39,8)	584,0
Flux de trésorerie d'investissement	(346,5)	0,0	(137,8)	(131,0)	(78,8)	1,1	(346,5)
Flux de trésorerie de financement	(220,0)	0,0	(73,9)	(81,8)	(80,9)	16,6	(220,0)
Acquisition d'immobilisations	(367,9)	0,0	(138,5)	(143,4)	(83,6)	(2,3)	(367,9)

Au 31 mars 2020

(EN MILLIONS D'EUROS)	Etats financiers consolidés	Ajuste-ments	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autre	Total des segments présentés
Flux de trésorerie opérationnels	447,1	0,0	16,8	270,2	59,4	100,7	447,1
Flux de trésorerie d'investissement	(177,9)	0,0	(117,9)	(172,4)	53,4	59,0	(177,9)
Flux de trésorerie de financement	(212,2)	0,0	80,1	(45,3)	(73,9)	(173,0)	(212,2)
Acquisition d'immobilisations	(436,8)	0,0	(118,2)	(213,8)	(103,0)	(1,8)	(436,8)

Au 31 mars 2021

(EN MILLIONS D'EUROS)	Etats financiers consolidés	Ajuste-ments	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autre	Total des segments présentés
Actifs opérationnels	6 193,3	0,0	1 626,6	1 141,6	706,4	2 718,7	6 193,3
Passifs opérationnels	4 363,0	0,0	1 375,0	1 166,4	593,6	1 228,1	4 363,0
Participations dans les entreprises associées	188,7	0,0	8,6	30,8	(0,3)	149,5	188,7

Au 31 mars 2020

(EN MILLIONS D'EUROS)	Etats financiers consolidés	Ajuste-ments	Sucre Europe	Sucre International	Amidons et produits sucrants	Autre	Total des segments présentés
Actifs opérationnels	6 702,1	0,0	1 815,4	1 288,8	827,0	2 770,9	6 702,1
Passifs opérationnels	4 667,4	0,0	1 586,5	1 249,7	685,6	1 145,6	4 667,4
Participations dans les entreprises associées	195,4	0,0	8,3	33,8	(0,3)	153,6	195,4

29.2 Information par secteur géographique

Les tableaux ci-après résument les produits et les actifs non courants en fonction de la localisation de l'entité qui réalise la vente :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
France	1 533,5	1 557,7
Belgique	1 016,1	1 074,5
Suisse	467,8	443,8
République Tchèque	206,7	186,3
Autres pays Européens	424,3	418,4
La Réunion	69,4	70,7
Brésil	440,3	573,9
Reste du monde	159,0	166,6
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES CLIENTS HORS-GROUPE	**4 317,2**	**4 491,8**

(EN MILLIONS D'EUROS)	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
France	2 179,7	2 223,2
République Tchèque	189,0	184,1
La Réunion	113,9	115,2
Autres pays Européens	226,2	236,8
Brésil	779,0	878,9
Reste du monde	79,1	101,1
TOTAL DES ACTIFS NON-COURANTS	**3 567,0**	**3 739,3**

Les actifs non-courants correspondent aux immobilisations corporelles et incorporelles, aux impôts différés actifs et au goodwill.

Le tableau ci-après résume les produits en fonction de la localisation du client externe :

(EN MILLIONS D'EUROS)	Exercice clos le 31 mars 2021	Exercice clos le 31 mars 2020
Afrique	158,3	195,2
Amérique	663,5	655,4
Europe	3 185,0	3 156,7
Reste du monde	310,3	484,5
TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	**4 317,2**	**4 491,8**

29.3 Informations sur les principaux clients

Aucun client ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

30. Évènements postérieurs à la clôture

Le 13 avril 2021, le Groupe a conclu le placement d'une émission d'obligations senior d'un montant total de 125 millions d'euros à échéance 2025 à un taux effectif à maturité de 5,79% (à un prix de 106,75%).

Ces financements seront utilisés pour rembourser par anticipation des lignes de crédits souscrites par le Groupe et renforcer la sécurité financière du Groupe.

31. Périmètre de consolidation

		31 mars 2021		31 mars 2020	
Nom société		**% d'intérêt**	**Méthode de consolidation**	**% d'intérêt**	**Méthode de consolidation**
Tereos SCA		Société mère		Société mère	
Compania de Sena	Mozambique	75,95	Intégration globale	83,73	Intégration globale
Ercane	France	72,48	Intégration globale	72,48	Intégration globale
Eurocanne	France	72,48	Intégration globale	72,48	Intégration globale
Gie Utilites	France	52,43	Intégration globale	52,43	Intégration globale
Granochart	France	68,78	Intégration globale	68,78	Intégration globale
Les Vavangues	France	71,75	Intégration globale	71,75	Intégration globale
Loiret Espagne	Espagne	68,78	Intégration globale	68,78	Intégration globale
Loiret France	France	68,78	Intégration globale	68,78	Intégration globale
Mascareignes Transport International	France	72,48	Intégration globale	72,48	Intégration globale
Océan Indien Participation	France	98,45	Intégration globale	98,45	Intégration globale
PT Tereos FKS Indonesia	Indonésie	40,33	Intégration globale	40,33	Intégration globale
Sena Holding Limited	Maurice	79,93	Intégration globale	88,11	Intégration globale
Sena Lines	Mozambique	75,99	Intégration globale	83,77	Intégration globale
Société Agricole du Nord-Est	France	72,48	Intégration globale	72,48	Intégration globale
Societe Marromeu Limited	Maurice	60,50	Intégration globale	66,70	Intégration globale
Sofipa	France	68,78	Intégration globale	68,78	Intégration globale
Sucrerie de Bois Rouge	France	72,48	Intégration globale	72,48	Intégration globale
Sucrière de la Réunion	France	72,48	Intégration globale	72,48	Intégration globale
Tereos Açucar e Energia Brasil (ex-Guarani)	Brésil	88,93	Intégration globale	88,93	Intégration globale
Tereos Açúcar e Energia Cruz Alta S,A, (ex Cruz Alta Participacoes)	Brésil	88,93	Intégration globale	88,93	Intégration globale
Tereos Agro Industrie	France	84,14	Intégration globale	84,14	Intégration globale
Tereos Amido e Adoçantes Agricultura LTDA (ex Syral Agricola)	Brésil	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Amido e Adoçantes Brasil S.A. (ex-Syral Halotek)	Brésil	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Asia	Singapour	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Asia Investment	Belgique	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Commodities Brasil	Brésil	91,03	Intégration globale	91,03	Intégration globale
Tereos Commodities France	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Commodities Kenya	Kenya	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Commodities South Africa	Afrique du Sud	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Commodities Suisse	Suisse	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Cooperation	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Deutschland	Allemagne	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos do Brasil	Brésil	84,14	Intégration globale	84,14	Intégration globale
Tereos EU	Belgique	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Finance Groupe 1	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos France	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos France Services	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Grain Alcohols France (ex Sedalcol France)	France	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Iberia	Espagne	60,00	Intégration globale	60,00	Intégration globale
Tereos Immobilier	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos India Private Limited	Inde	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Internacional	Brésil	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Italia	Italie	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Luxembourg	Luxembourg	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Nutrition Animale	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Ocean Indien	France	72,48	Intégration globale	72,48	Intégration globale
Tereos Operations	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Participations	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos PureCircle Solutions	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos Romania	Roumanie	98,97	Intégration globale	98,97	Intégration globale
Tereos Sena Limited	Maurice	80,67	Intégration globale	88,93	Intégration globale
Tereos Services Europe	France	80,18	Intégration globale	80,18	Intégration globale

Nom société		31 mars 2021 % d'intérêt	31 mars 2021 Méthode de consolidation	31 mars 2020 % d'intérêt	31 mars 2020 Méthode de consolidation
Tereos Starch & Sweeteners Belgium NV (ex-Syral Belgium)	Belgique	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Starch & Sweeteners DVO (ex-Tereos DVO)	France	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Starch & Sweeteners Europe SAS (ex-Tereos Syral)	France	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Starch & Sweeteners Iberia SAU (ex-Syral Iberia)	Espagne	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos Starch & Sweeteners LBN (ex-Tereos Benp)	France	80,67	Intégration globale	80,67	Intégration globale
Tereos TTD	Republique Tchèque	62,07	Intégration globale	62,07	Intégration globale
Tereos UK	Grande Bretagne	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tereos UK & Ireland	Grande Bretagne	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Tsm	France	100,00	Intégration globale	100,00	Intégration globale
Vertente	Brésil	44,46	Intégration globale	44,46	Intégration globale
Beghin Meiji	France	50,00	Co-entreprise / Mise en équivalence	50,00	Co-entreprise / Mise en équivalence
CJ-Tereos Sweeteners Europe	Corée du Sud	50,00	Co-entreprise / Mise en équivalence	50,00	Co-entreprise / Mise en équivalence
Dongguan Yihai Kerry Syral Starch Technology Co. Ltd	Chine	39,53	Co-entreprise / Mise en équivalence	39,53	Co-entreprise / Mise en équivalence
Liaoning Yihai Kerry Tereos Starch Technology Co. Ltd	Chine	39,53	Co-entreprise / Mise en équivalence	39,53	Co-entreprise / Mise en équivalence
Magnolia	Bosnie	40,33	Co-entreprise / Mise en équivalence	40,33	Co-entreprise / Mise en équivalence
Sedalcol EU	Belgique	40,33	Co-entreprise / Mise en équivalence	40,33	Co-entreprise / Mise en équivalence
Albioma Le Gol	France	34,84	Entreprise associée / Mise en équivalence	34,84	Entreprise associée / Mise en équivalence
Albioma Saint Pierre	France	29,54	Entreprise associée / Mise en équivalence	29,54	Entreprise associée / Mise en équivalence
Centro de Tecnologia Canavieira	Brésil	3,93	Entreprise associée / Mise en équivalence	3,93	Entreprise associée / Mise en équivalence
Copagest	Luxembourg	11,66	Entreprise associée / Mise en équivalence	15,00	Entreprise associée / Mise en équivalence
France Fondants	France	40,00	Entreprise associée / Mise en équivalence	40,00	Entreprise associée / Mise en équivalence
France Luzerne	France	32,67	Entreprise associée / Mise en équivalence	32,67	Entreprise associée / Mise en équivalence
Lesaffre	France	37,09	Entreprise associée / Mise en équivalence	37,09	Entreprise associée / Mise en équivalence
Refineria de Olmeido	Espagne	50,00	Entreprise associée / Mise en équivalence	50,00	Entreprise associée / Mise en équivalence
Sao Jose Agricultura	Brésil	28,46	Entreprise associée / Mise en équivalence	28,45	Entreprise associée / Mise en équivalence
Sucrière des Mascareignes Ltd	Maurice	28,99	Entreprise associée / Mise en équivalence	28,99	Entreprise associée / Mise en équivalence
Teapar	Brésil	31,12	Entreprise associée / Mise en équivalence	31,12	Entreprise associée / Mise en équivalence